Université de Montréal

Activisme numérique propalestinien :
dynamiques de censure et tactiques de résistance sur les médias sociaux

Par

Adel Aouam

Département de communication

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M. Sc.) en sciences de la communication, option générale

Juillet 2025

© Adel Aouam, 2025

Université de Montréal

Département de communication

Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

Activisme numérique propalestinien :

dynamiques de censure et tactiques de résistance sur les médias sociaux

Présenté par

Adel Aouam

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Stéphane Couture
Directeur de recherche

David Grondin
Président-rapporteur

François Cooren
Membre du jury

Résumé

Les réseaux sociaux numériques jouent un rôle de plus en plus crucial dans le contrôle des flux d'informations en ligne. La mise en visibilité des contenus publiés sur ces plateformes repose en partie sur des algorithmes opaques et des systèmes de modération complexes, parfois défaillants. Dans un contexte d'activisme, des contenus politiques publiés pour informer, coordonner, ou organiser des actions militantes peuvent se heurter à des formes de censure ou d'invisibilisation. Ceci soulève d'importants enjeux de liberté d'expression et de participation démocratique. Ce mémoire se penche spécifiquement sur le cas de l'activisme numérique propalestinien. Partant d'une méthodologie qualitative, l'étude se base sur les témoignages de huit militants impliqués dans la défense de la cause palestinienne sur les médias sociaux dominants. Ces témoignages, recueillis au moyen d'entrevues semi-directives, mettent en lumière les perceptions des participants sur les mécanismes de contrôle et de censure algorithmiques, en particulier sur Facebook et Instagram entre 2023 et 2024. Ils révèlent également les tactiques de résistance numérique que ces derniers utilisent pour contourner, déjouer ou composer avec les formes de censure et les restrictions dont ils semblent faire l'objet. La distinction conceptuelle entre *stratégies* et *tactiques,* théorisée par Michel de Certeau est mobilisée comme cadre analytique pour éclairer ces pratiques et rendre compte des dynamiques de pouvoir et de contre-pouvoir à l'œuvre. L'analyse des résultats aboutit à une cartographie préliminaire des mécanismes opaques de censure et de modération ainsi qu'à l'articulation d'une typologie des tactiques de résistance numérique utilisées par les activistes interrogés. Ceci apporte une modeste contribution à la *sociologie des usages numériques*. En outre, les résultats de l'étude révèlent des tensions au niveau de la compréhension des systèmes de modération automatisée et des algorithmes. En dépit de cela, les activistes tentent d'en décrypter le fonctionnement en se basant essentiellement sur un savoir expérientiel. Certaines tactiques découlent d'ailleurs de ces interprétations : les activistes tâtonnent, tentent de manipuler les algorithmes dans l'espoir de contourner ou de limiter l'invisibilisation de leurs contenus et de leurs comptes.

Mots-clés : Activisme numérique, résistances numériques, censure algorithmique, réseaux sociaux numériques, modération, mouvements propalestiniens, mouvements sociaux

Abstract

Social media play an increasingly crucial role in controlling the flow of online information. The visibility of content shared on these platforms is partly governed by opaque algorithms and complex, sometimes faulty, moderation systems. In the context of activism, political content intended to inform, mobilize, or coordinate collective actions can encounter algorithmic suppression or reduced visibility. This raises important issues related to freedom of expression and democratic participation. This thesis focuses specifically on pro-Palestinian digital activism. Using a qualitative methodology, the study draws on the perspectives of eight activists involved in pro-Palestinian advocacy on major mainstream social media platforms. Using semi-structured interviews, this research sheds light on participants' perceptions of algorithmic control and censorship mechanisms, particularly on Facebook and Instagram between 2023 and 2024. The interviews also reveal the digital resistance tactics used by these activists to bypass, outmaneuver, or adapt to the restrictions and censorship they seem to experience. Michel de Certeau's distinction between *strategies* and *tactics* serves as an analytical framework to interpret these practices and examine the underlying dynamics of power and resistance. Analysis of the results leads to a preliminary mapping of opaque censorship and moderation mechanisms, as well as the articulation of a typology of digital resistance tactics used by the activists interviewed. This makes a modest contribution to the *sociology of digital uses*. Additionally, the findings reveal tensions in the understanding of algorithmic moderation. Despite this, activists attempt to unravel how these systems operate by relying primarily on experiential knowledge. Some tactics stem from these interpretations: activists' experiment and try to manipulate the algorithms in the hope of circumventing or limiting the invisibilization of their content and accounts.

Keywords: Social media activism, digital resistance, algorithmic censorship, social media, moderation, pro-Palestinian movements, social movements

Table des matières

Résumé **3**

Abstract **4**

Table des matières **5**

Liste des tableaux **9**

Liste des figures **9**

Remerciements **10**

Introduction **12**

Chapitre 1- Problématisation et revue de la littérature **15**

1.1 Problématisation 16

1.1.1 Mise en contexte : des mobilisations propalestiniennes en proie à la censure ? 16

1.1.2 La marginalisation de la question palestinienne dans les médias 19

1.2 Revue de la littérature 23

1.2.1 Activisme et mobilisations numériques 23

1.2.2 Le pouvoir des plateformes de communication 28

1.2.3 L'activisme numérique propalestinien 30

1.3 Questions et objectifs de recherche 32

Chapitre 2 – Cadre théorique **34**

2.1 Posture épistémologique 34

2.1.1 Quel paradigme de recherche ? 35

2.1.2 Enjeux de représentation 36

2.1.3 Quel rôle en tant que chercheur ? 37

2.2 Pouvoir et contre-pouvoir : dynamiques de contrôle et tactiques de résistance 38

2.2.1 Shadowbanning : la modération de la visibilité comme stratégie? 38

2.2.2 Stratégies et tactiques : une dialectique des rapports de pouvoir 41
a. Mise en contexte 41
b. de Certeau et Foucault en dialogue 43
c. La stratégie : définition et application au cas étudié 43
d. La tactique : définition et application au cas étudié 45
e. Limites et critiques de l'approche 46
2.2.3 La tactique comme forme située d'un répertoire d'action 47
Chapitre 3 – Méthodologie 49
3.1 La recherche qualitative 49
3.1.1 Pertinence de l'approche qualitative 49
3.1.2 La méthode par entrevue semi-dirigée 51
3.1.3 Guide d'entrevues 52
3.2 Recrutement des participants et déroulement des entrevues 54
3.2.1 Procédure de recrutement des participants 54
3.2.2 Profil des participants et réflexions sur mon échantillon 55
3.2.3 Déroulement des entrevues 57
3.3 Réflexions méthodologiques et enjeux éthiques 59
3.3.1 Réflexions méthodologiques 59
3.3.2 Enjeux éthiques 60
3.4 Méthode d'analyse des données 61
3.4.1 Transcription et étiquetage des données 61
3.4.2 L'analyse thématique 62
3.4.3 Une démarche inductive 63
Chapitre 4 – L'invisibilisation des voix propalestiniennes sur les médias sociaux : perceptions de la censure et tactiques de résistance numérique 65

4.1 Activisme numérique propalestinien : avantages de l'utilisation des médias sociaux.....66
4.1.1 Dynamiques d'engagement militant en ligne.....66
4.1.2 Les médias sociaux comme outils de contestation.....69
4.1.3 Médias sociaux et activisme numérique : tensions et paradoxe.....72
4.2 Un activisme conditionné par les restrictions des plateformes ?.....73
4.2.1 Perception de la censure : un sentiment du « deux poids, deux mesures ».....73
4.2.2 Les types de restrictions identifiées.....78
a. La suspension de compte.....79
b. La suppression de contenu.....80
c. La modération forcée.....81
d. Le shadowbanning.....83
e. Comptes désindexés et restrictions d'abonnements.....85
f. Fonctionnalités restreintes ou indisponibles.....86
g. Bogues récurrents et/ou inexpliqués.....87
4.3 Tactiques de résistance numérique.....88
4.3.1 Tactiques de résistance identifiées.....88
a. Évasion algorithmique (algorithmic evasion).....90
b. Obfuscation.....90
c. Utilisation d'outils en ligne.....91
d. Mentionner/inviter les abonnés.....92
e. Screenshotting.....93
f. Former des coalitions.....93
g. Comptes de secours.....94
h. Curation productive.....94
i. Migration sur des réseaux sociaux alternatifs.....95

4.3.2 La circulation des tactiques de résistance numérique 95
4.3.3 L'efficacité perçue des tactiques de contournement 97
4.4 Risques et vulnérabilités des activistes 98
4.4.1 Surexposition, cyberharcèlement et répression 99
4.4.2 Doxxing, stigmatisation et répercussions sociales 101
Chapitre 5 – Discussion, contributions et limites de la recherche 104
5.1 Réponses aux questions de recherche 104
5.1.1 Les tactiques de résistance numérique 104
5.1.2 Perceptions de la censure des voix propalestiniennes en ligne 112
5.2 Ouverture : une mobilisation par et pour la communication? 116
5.3 Apports, limites et perspectives de recherche 117
5.3.1 Contributions à la recherche 117
5.3.2 Limites de la recherche et pistes d'exploration 118
Conclusion 121
Bibliographie 123
Annexes 135
1 Certificat éthique 135
2 Message de recrutement des participants 136
3 Tableaux de codes pour l'analyse 137

Liste des tableaux

3.1 - Guide d'entrevue.....53
4.1 - Types de publications effectuées par les activistes propalestiniens sur les médias sociaux..69
4.2 - Type de restrictions identifiées.....79
4.3 - Tactiques de résistances numériques.....89
5.2 - Catégorisation des tactiques selon leurs objectifs.....108

Liste des figures

3.4 - Étapes de l'analyse thématique.....63
5.2 - Continuum des tactiques de résistance numérique.....108

Remerciements

Ce mémoire est le fruit d'un cheminement, ponctué par d'innombrables phases de doutes qu'il n'aurait pas été possible de surmonter sans l'aide de Dieu. C'est aussi le résultat d'années d'apprentissage, de remises en question, et de persévérance. Au terme de cette aventure profondément humaine, je ne peux m'empêcher de penser aux mains qui m'ont été tendues. J'aimerais donc témoigner ma gratitude à celles et ceux qui ont rendu possible l'aboutissement de ce projet qui me tenait tant à cœur.

Je remercie tout d'abord mes parents qui m'ont toujours soutenu et cru en moi. Leurs sacrifices d'hier font de moi l'homme que je suis devenu aujourd'hui. Papa, Maman, vous êtes une source d'admiration. Merci de m'avoir offert le plus beau cadeau, celui de l'éducation. J'espère vous faire honneur et vous rendre fiers. Merci à mon frère Amine et à ma sœur Ibtissem pour leurs soutiens indéfectibles et leurs conseils. Notre photo d'enfance trône fièrement sur mon bureau. Elle m'a offert une présence rassurante pendant les heures solitaires de la rédaction. À ma famille: il y a un peu de vous dans chaque phrase de ce manuscrit.

Merci à mes proches qui m'ont accompagné tout au long de ce parcours. Zineddine, Imène, Myriam, Brahim, merci pour votre patience et votre réconfort. Merci de m'avoir écouté, encouragé et relu. Vous avez toujours su trouver les bons mots pour me motiver.

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Stéphane Couture pour son encadrement. Stéphane m'a donné l'opportunité de travailler dans son laboratoire de recherche lorsque je n'étais qu'un étudiant au premier cycle. Merci pour ta confiance, tes encouragements, et ton soutien lors des moments difficiles. Merci pour ton empathie et ton aide avec les complications administratives qui n'étaient pas de ton ressort.

Je remercie également madame Sophie Toupin et madame Lorna Heaton pour leurs commentaires constructifs sur l'ébauche du projet ainsi que les membres du jury, monsieur David Grondin et monsieur François Cooren pour l'évaluation de ce mémoire.

Je suis reconnaissant pour les bourses d'études qui m'ont été octroyées par le Fonds de Recherche du Québec - Société et Culture et par les ESP de l'Université de Montréal. Je tiens à remercier ces institutions qui favorisent le développement de la recherche et la formation des étudiants et étudiantes de tous les horizons. J'adresse aussi mes remerciements à toutes les personnes qui animent le département de communication de l'Université de Montréal et qui contribuent à en faire un espace de réflexion intellectuelle, où la bienveillance est de mise. Aux professeurs et chargés de cours, au corps administratif, à mes collègues et amis du Lab-Delta et aux étudiants des cycles supérieurs avec qui j'ai pu échanger lors d'un séminaire, d'un colloque ou dans les couloirs du Marie-Victorin, merci.

Enfin, j'exprime ma gratitude aux personnes qui ont accepté de témoigner de leurs expériences, j'espère avoir fidèlement retranscrit vos propos dans ce mémoire. Alors que j'en rédige les dernières lignes, j'ai une profonde pensée pour les civils palestiniens qui continuent de subir les pires injustices sous les yeux du monde. J'aimerais dédier ce mémoire au peuple Palestinien et à tous les peuples opprimés qui luttent chaque jour pour la promesse d'un meilleur lendemain.

Introduction

> *L'humanisme est notre seul, je dirais même notre dernier rempart contre les pratiques inhumaines et les injustices qui défigurent l'histoire de l'humanité. Nous disposons désormais du très encourageant champ démocratique représenté par le cyberespace, ouvert à tous, à une échelle que ni les générations précédentes ni aucun tyran, aucune orthodoxie n'auraient jamais pu imaginer. Les manifestations mondiales qui ont précédé la guerre contre l'Irak n'auraient jamais pu devenir une réalité sans l'existence d'autres communautés présentes dans le monde entier, irriguées par une information différente, conscientes des enjeux environnementaux, des droits humains comme des aspirations libertaires qui nous rassemblent tous sur cette petite planète.*
>
> *-Edward Said, 2005, p.19*

Quelques mois avant sa mort en septembre 2003, Edward Said, l'un des pères fondateurs des études postcoloniales, concluait la préface révisée de son *magnum opus* « *L'Orientalisme* », par ces mots. Bien avant les vagues de mobilisations numériques déployées sur les médias sociaux, l'intellectuel palestino-américain pressentait déjà le potentiel démocratique offert par internet.

Plus de vingt ans plus tard, les revendications d'une pléthore de causes sociopolitiques continuent d'y trouver résonance : l'utilisation de médias sociaux à des fins d'activisme s'est largement démocratisée. Actuellement, la situation en Palestine et au Proche-Orient, qui s'est aggravée depuis 2023, a suscité un élan de solidarité à l'échelle internationale. Au Canada comme ailleurs, des Palestiniens et des alliés de la cause investissent les espaces publics, hors ligne et en ligne, pour faire entendre leurs revendications.

Les plateformes numériques telles que Facebook et Instagram peuvent se muer en outils de contestation et faciliter l'organisation et la coordination d'actions collectives ou participer à la mise en lumière des causes défendues, dont la cause palestinienne. Mais paradoxalement, elles peuvent aussi restreindre ou empêcher la visibilité de comptes d'utilisateurs et de contenus militants et contribuer ainsi à une invisibilisation de certains discours.

En raison du volume important de publications effectuées quotidiennement sur les médias sociaux, la curation et la modération sont en grande partie déléguées à des algorithmes qui filtrent et hiérarchisent les contenus. De ce fait, les plateformes disposent d'un pouvoir important sur la

circulation des informations. Or, les algorithmes ne sont pas neutres et demeurent opaques. Ceci rend la vérification de la qualité et de la partialité de la modération quasiment impossible (Abiteboul et Cattan, 2022; Gillespie, 2018; Willson, 2017).

Le manque de transparence des entreprises qui administrent les médias sociaux soulève d'importants enjeux démocratiques et suscite des préoccupations auprès de divers acteurs de la société civile et de la communauté scientifique. Certaines plateformes telles qu'Instagram et Facebook appartenant au groupe Meta font face à des allégations de censure depuis quelques années. Par exemple, en 2020, le mouvement *Black Lives Matter* a été confronté à ce type de dynamiques (Chang et al., 2022 ; Grison et Juliard, 2022 ; Massiah 2020). Présentement, des rapports émis par des organismes de droits humains et numériques comme 7amleh, Human Rights Watch (HRW) ou Access Now attirent l'attention sur la censure des voix propalestiniennes en ligne à travers des restrictions telles que le *shadowbanning*[1], la suppression de contenus ou le bannissement de comptes de journalistes et de militants.

La présente recherche se penche sur cet aspect en partant de la perspective de certains des principaux acteurs affectés : les activistes. Elle s'appuie sur leurs perceptions et valorise leurs expériences militantes en ligne pour comprendre comment ils éprouvent les formes de censure. Plus particulièrement, cette étude s'intéresse à la manière dont les militants interviewés tentent de naviguer entre les niveaux de restrictions sur les plateformes, qui réduisent la visibilité de leurs contenus. Ce faisant, l'analyse met en lumière les dynamiques de résistance numérique pour répondre à la question suivante : **quelles sont les tactiques de résistance numérique mises en place par les activistes propalestiniens sur les médias sociaux pour contourner l'invisibilisation des contenus politiques qu'ils publient ?**

Ce mémoire se structure en cinq chapitres. Le premier est consacré à la problématisation du sujet à l'étude, à la revue de littérature et à la présentation des objectifs et des questions de recherche. Le second porte sur le cadre théorique mobilisé pour interpréter le phénomène étudié. J'y définis les différentes notions et discute de leur pertinence analytique pour mon objet d'étude. Le troisième chapitre décrit la démarche méthodologique et aborde les considérations éthiques. Dans le

[1] Le shadowbanning désigne la limitation de la portée d'un contenu ou d'un compte sans en notifier l'utilisateur. Cette notion est définie plus en détail dans le chapitre 2, section 2.2.3.

quatrième chapitre, je rapporte les témoignages des participants, j'analyse et je présente les résultats des entrevues. Enfin, dans le dernier chapitre de discussion, j'interprète ces résultats à la lumière du cadre analytique et mets en perspective les données obtenues pour répondre aux questions de recherche. J'évoque également les contributions à la recherche, identifie les limites et propose quelques pistes de réflexion pour de futures études.

Chapitre 1- Problématisation et revue de la littérature

> *Depuis sa fondation, en 1948, Israël a bénéficié d'une étonnante prédominance en matière de crédits, de discours politique, de présence internationale, de valorisation [...]. Dans tout cela, les Palestiniens étaient des « arabes », ou bien des créatures anonymes du genre à interrompre et à défigurer un récit merveilleusement idyllique. Plus important encore, Israël représentait (s'il n'en tenait pas toujours le rôle) une nation à la recherche de la paix, alors que les Arabes étaient belliqueux, assoiffés de sang, volontiers exterminateurs et entraînés par une violence irrationnelle, tout cela plus ou moins de toute éternité.*
>
> *-Edward Said, 2010, p.20.*

Dans le présent chapitre, je commence par problématiser mon sujet à l'étude (1.1). Je discute, dans un premier temps de l'état actuel de l'activisme numérique propalestinien sur les médias sociaux (1.1.1). Ce faisant, je mets en lumière les difficultés auxquelles peuvent être exposés les activistes soutenant la cause palestinienne sur les principales plateformes de communication. J'aborde ensuite la question bien documentée de la marginalisation de la cause palestinienne dans le discours public occidental (1.1.2). Cet éclairage me permet de situer la problématique de l'invisibilisation des voix propalestiniennes sur les médias sociaux dans une plus longue lignée de censure.

Après cette mise en contexte, j'élabore, dans un deuxième temps, ma revue de littérature (1.2) que j'articule en trois axes : l'activisme et les mobilisations numériques (1.2.1); le pouvoir des plateformes de communication (1.2.2); et l'activisme numérique propalestinien (1.2.3). Ceci me permet d'expliciter l'état des connaissances sur les différentes dimensions de mon sujet, mais également d'identifier quelques lacunes pouvant être comblées.

Dans un troisième temps (1.3), je synthétise l'ensemble puis formule ma question de recherche principale et les sous-questions qu'elle englobe. Enfin, je fais ressortir la pertinence de mon étude et révèle ses principaux objectifs.

1.1 Problématisation

1.1.1 Mise en contexte : des mobilisations propalestiniennes en proie à la censure ?

Depuis le 7 octobre 2023, on assiste à la recrudescence du conflit israélo-palestinien dont les origines remontent au début du 20e siècle[2]. Après des attaques perpétrées par le Hamas au cours de l'opération dite « Déluge d'Al-Aqsa » sur Israël, l'État hébreu engage une riposte dans la bande de Gaza. La guerre entre Israël et le Hamas prend alors rapidement une tournure dramatique, caractérisée par des violences sans précédent. La stratégie mise en place par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahou vise l'éradication du Hamas par tous les moyens « où que ses combattants s'y trouvent » (Mansour, 2024). Les forces armées israéliennes (Tsahal) bombardent alors sans distinction des infrastructures civiles, dont des écoles et des hôpitaux, entraînant des pertes humaines et matérielles considérables à Gaza (Mansour, 2024). En août 2024, l'ONU estimait « [qu'un] enfant [était] blessé ou tué toutes les dix minutes » dans la bande de Gaza (UNICEF, 2024). Selon les chiffres de l'UNICEF, en date de juillet 2025, plus de 57 000 Palestiniens, dont 17 121 enfants, ont été tués. Environ 11 200 personnes sont portées disparues et « seraient probablement sous les décombres ». Le nombre de blessés s'élève à 137 409 et près d'un demi-million de personnes « sont confrontées à des conditions de famine » (UNICEF, 2025)[3]. L'ensemble de la population Gazaoui « souffre d'une insécurité alimentaire aiguë » (OMS, 2025[4]; UNICEF, 2025). En Cisjordanie, les violences à l'encontre des Palestiniens continuent d'être recensées tandis que l'occupation de territoires palestiniens – illégale au regard du droit international – se poursuit (Khadder et al., 2025; Mandraud, 2025).

C'est dans ce contexte de crise humanitaire que de nombreuses personnes se mobilisent aux quatre coins du monde pour appeler à un cessez-le-feu immédiat, condamner les exactions de l'armée

[2] L'inclusion d'une section sur le conflit israélo-palestinien aurait été pertinente, car elle aurait permis d'inscrire la résistance palestinienne dans un contexte historique plus large. Néanmoins, cela dépasse la portée de ce mémoire qui s'intéresse à la dimension communicationnelle de la résistance propalestinienne sur les médias sociaux. Pour en savoir plus sur ce conflit, le lecteur intéressé pourra consulter des ouvrages tels que « *The question of Palestine* » par Edward Said; « *une terre pour deux peuples : histoire de la Palestine moderne* » d' Ilan Papé ou encore « *Palestine, les clés d'un conflit* », publié pour la *Revue d'études et de critique sociale* (2005).

[3] Les chiffres présentés ici sont régulièrement mis à jour sur le site de l'UNICEF et peuvent être consultés à l'adresse : https://www.unicef.fr/article/israel-palestine-les-enfants-paient-le-prix-de-la-guerre/

[4] Organisation mondiale de la santé : https://www.who.int/fr/news/item/12-05-2025-people-in-gaza-starving--sick-and-dying-as-aid-blockade-continues

israélienne et plus globalement, défendre la cause palestinienne. Ces contestations politiques et sociales en faveur de la Palestine et de son peuple prolifèrent à l'international au travers d'une lutte menée sur plusieurs fronts *en particulier au sein des réseaux sociaux numériques*.

À l'ère des médias sociaux, les plateformes de communication telles que Facebook ou Instagram sont largement utilisées par les individus pour faire entendre leurs voix comme en témoigne l'émergence de nombreux mouvements de contestation en ligne durant les dernières décennies : Printemps arabe, BLM, Mouvement des parapluies, etc. (Castillo-Esparcia et al., 2023 ; Thieulin, 2018). Pourtant, selon plusieurs organismes de défense des droits humains et numériques à l'instar de HRW, l'Electronic Frontier Foundation (EFF*)* ou de 7amleh, les contenus propalestiniens font l'objet de restrictions sur diverses plateformes numériques. Des cas de censure, attribués à une modération abusive, des pratiques de *shadowbanning*, ou encore la prolifération des discours haineux et du cyberharcèlement à l'encontre des activistes palestiniens et de leurs alliés ont été recensés et contribuent tantôt à l'invisibilisation de cette lutte, tantôt à la stigmatisation des militants (Qaadan, 2023 ; Qaadan, 2024).

De nombreux exemples attestent de la situation : Instagram et Facebook ont procédé à la suppression massive de contenus pacifiques tels que des publications dénonçant les violations des droits humains commises par l'armée israélienne ; des slogans politiques comme « Free Palestine », ou « Ceasefire Now » ont subi le même traitement que des contenus indésirables. Certaines expressions religieuses en arabe sont parfois détectées et injustement signalées comme des propos incitant à la haine (Gullo et York, 2023). En mars 2024, le terme « *Shaheed* », signifiant « martyr », a fait l'objet d'une censure sur les plateformes appartenant au groupe Meta tandis que l'emoji du drapeau palestinien utilisé par les individus pour témoigner de leur solidarité a également été masqué à plusieurs reprises (Al Jazeera, 2024). Ces restrictions ont parfois été accompagnées de sanctions explicites ou implicites à l'égard des utilisateurs : incapacité d'interagir (commenter, partager, etc.) avec d'autres personnes en ligne, ou de publier du contenu pour des périodes plus ou moins longues (HRW, 2023). L'ONG Access Now qui milite pour la liberté d'expression en ligne et œuvre pour la défense des droits humains dans le contexte numérique indique que : « *one of the most insidious ways that Palestinian and pro-Palestinian voices are being censored and suppressed on Meta's platforms is via the restriction of certain accounts' reach and visibility,*

without explanation or notification » (Fatafta, 2024, infographie n°4)[5]. En effet, plusieurs activistes déplorent des pratiques de *shadowbanning* mises en place par les plateformes. Cela entraîne des conséquences importantes sur la visibilité des contenus et des comptes d'utilisateurs, ce qui restreint les actions militantes (Biddle, 2023). À titre d'exemple, plusieurs comptes dont ceux de journalistes palestiniens présents sur le terrain à Gaza ont été masqués de la barre de recherche d'Instagram (Fatafta, 2024). Ces cas témoignent de la tendance à l'invisibilisation des voix propalestiniennes observée sur les médias sociaux, particulièrement Facebook et Instagram. Meta a été accusé à plusieurs reprises de filtrer les contenus sur la guerre à Gaza, tandis que la plateforme TikTok est perçue comme étant plus libre et permissive, et ce malgré les préoccupations relatives à la surveillance, émises par plusieurs gouvernements occidentaux.

Il est également important de souligner que cette problématique d'invisibilisation des voix « propalestiniennes » n'est pas récente, elle s'inscrit dans un historique de censure déjà existant : en 2021, lors de la crise de Sheikh Jarrah durant laquelle des familles palestiniennes ont été expropriées illégalement par des colons israéliens venus s'installer en Cisjordanie, Meta avait supprimé en masse des contenus propalestiniens dénonçant la colonisation (HRW, 2021). L'escalade des violences depuis le 7 octobre 2023 a certainement contribué à l'intensification du militantisme propalestinien en ligne, ce qui a, par extension, permis la mise en lumière du phénomène d'invisibilisation des voix propalestiniennes sur certaines plateformes de communication. En outre, la pléthore de cas documentés traduit une censure à l'échelle internationale, car ces restrictions ont touché des contenus publiés dans plus d'une soixantaine de pays à travers le monde (HRW, 2023). Human Rights Watch met d'ailleurs l'emphase sur le caractère global et systémique de la censure sur Meta qui bien qu'elle autorise l'expression des voix propalestiniennes sur ses réseaux, contribue paradoxalement à invisibiliser certains des contenus en ces temps de crise humanitaire (HRW, 2023).

Si les données empiriques récoltées par des ONG ou au travers de témoignages d'activistes dans la presse justifient les questionnements sur la neutralité des plateformes, il n'en reste pas moins qu'il demeure impossible de déterminer avec certitude quelles sont leurs intentions. La rhétorique corporative et le manque de transparence rendent cet exercice difficile. Quoi qu'il en soit, déterminer les motivations et le degré de responsabilité des plateformes n'est pas l'objet de ce

[5] Voir : https://www.accessnow.org/publication/how-meta-censors-palestinian-voices/

mémoire : ceci appelle davantage à un travail d'investigation. Bien que la modération – nécessaire pour éviter les dérives – peut s'avérer complexe et que des défaillances d'ordre technique [6] pourraient expliquer certains cas de censure, la récurrence des restrictions depuis plusieurs années à l'encontre des activistes propalestiniens soulève des interrogations. Cela est d'autant plus prégnant dans un contexte où les contenus anti-palestiniens, incitant à la haine, semblent circuler plus facilement sans subir le même traitement (Qaadan, 2023). Cette recherche met donc l'accent sur l'activisme propalestinien sur les plateformes de communication majeures. Elle se penche plus particulièrement sur les formes de censure telles qu'elles sont perçues par les activistes et la manière dont ils peuvent composer avec ces restrictions, ou éventuellement les contourner.

1.1.2 La marginalisation de la question palestinienne dans les médias

En 1984, dans un article intitulé *Permission to Narrate*, publié dans la revue *Journal of Palestine Studies*, Edward Said pointait déjà du doigt la tendance à la « minimisation » ou à la « censure » médiatique de la question palestinienne en Occident, particulièrement aux États-Unis. Les preuves témoignant de multiples violations du droit international et les crimes de guerre commis par l'armée israélienne lors de son invasion du Liban en 1982 – documentés, entre autres, par la Commission MacBride – n'ont pas empêché les médias américains et britanniques de pousser la propagande pro-israélienne et de mettre en avant un narratif caricatural au sujet des Palestiniens et de leur cause : ces derniers seraient des « terroristes », « Israël serait la seule démocratie au Moyen-Orient », « les Arabes ne souhaiteraient pas la paix », « l'invasion du Liban était donc justifiée », etc. (Said, 1984). Dans les faits, l'armée israélienne avait bombardé sans discernement des civils en ciblant des camps de réfugiés, des écoles et des hôpitaux. Par ailleurs, plusieurs rapports mettent en évidence l'implication et la complicité d'Israël dans les tristement célèbres massacres de Sabra et Chatila (Said, 1984), reconnus par une grande majorité[7] des voix de l'Assemblée générale des Nations Unies comme un « acte de génocide » (Hirst, 2016). Pourtant, dans le discours médiatique occidental, ces informations ont longtemps été occultées, voire niées afin de ne pas entacher l'image d'Israël : « *the findings are horrifying-and almost as much because they are forgotten or routinely denied in press reports as because they occurred* » (Said, 1984, p. 27). Le discours

[6] En octobre 2023, Meta avait par exemple expliqué que les traductions erronées sur Instagram, laissant paraitre le terme « terroriste » sous les biographies de certains activistes palestiniens, étaient dues à un bogue informatique (Taylor, 2023).

[7] 98 des 140 voix (Hirst, 2016)

dominant sur le conflit israélo-palestinien, véhiculé par les médias est donc loin d'être impartial. En effet, la disparité dans le traitement médiatique entre les deux camps est flagrante. Comme l'écrit Edward Said :

> The [Israeli] system is rarely discussed at all in the West, certainly not with anything resembling the intensity with which Palestinian terrorism is discussed. When an attempt is made to speak critically of Israel, the result is frightening-if the attempt succeeds in getting any diffusion at all (Said, 1984, p. 30).

En effet, les discours critiques envers Israël tendent à être discrédités en Occident où ils sont parfois étiquetés comme étant antisémites et anti-occidentaux (Said, 1984). Entre 2008 et 2009 - alors qu'Israël avait imposé un blocus médiatique en empêchant les journalistes de rentrer à Gaza - Mads Gilbert et Erik Fosse, deux médecins norvégiens, ont témoigné des crimes de guerre commis par Tsahal. Ces derniers ont été qualifiés de menteurs et de propagandistes pro-Hamas sur la chaîne Fox News (Vaagan et al., 2010). Le régime israélien emploie le même procédé selon l'historienne Hilde Henriksen Waage, spécialiste du conflit israélo-arabe :

> […] the right wing in Israel represented by the current Israeli Foreign Minister, The Centre of Public Affairs and The Jerusalem Post are trying to silence all criticism of Israel by framing as anti-Semitism any legitimate criticism of Israeli policies (Vaagan et al., 2010, p.44).

Pour en revenir aux biais médiatiques évoqués précédemment, Kressel (1987, cité dans Bhowmik et Fisher, 2023), constate que les médias américains ont fréquemment procédé à une couverture médiatique déséquilibrée du conflit en dépeignant la Palestine sous un angle peu favorable, en présentant régulièrement les Palestiniens comme des terroristes et en omettant de fournir le contexte historique, nécessaire à la compréhension des différentes perspectives (Bhowmik et Fisher, 2023; Attar et King, 2023). La stigmatisation de la cause palestinienne et du peuple Palestinien dans les médias demeure, à ce jour, une problématique sur laquelle de nombreux chercheurs continuent de se pencher (Attar et King, 2023; King et Jegić, 2024; Manor et Crilley, 2018; Orgeret, 2024). Comme le souligne Seurat (2023) : « […] l'assimilation des Palestiniens à des terroristes est particulièrement prégnante dans les grands médias et dans les productions hollywoodiennes » (p.36). Plusieurs recherches abondent dans le même sens et ajoutent qu'il existe un biais médiatique favorisant la version israélienne de l'histoire, au détriment de la perspective palestinienne (Jackson, 2024 ; Matar, 2025). Récemment, Bhowmik et Fisher (2023) ont démontré que le célèbre organe de presse CNN a favorisé la perspective pro-israélienne, en ignorant les considérations humanitaires à l'égard des civils palestiniens lors de la crise de mai 2021. Attar et

King (2023), ont pour leur part analysé seize articles parus dans certains des journaux les plus populaires aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et au Canada. Les conclusions de leur étude révèlent un net déséquilibre. Ils constatent que : « *overall, the articles framed the Intifada as a religious dispute and empathized more with Israelis who were described as victims while Palestinians were framed as terrorists or anti-Semitic* » (Attar et King, 2023, p.563). Parmi les articles analysés, Attar et King (2023) remarquent également l'absence de couverture médiatique des crimes israéliens dont sont victimes les Palestiniens : arrestations arbitraires, expropriation, torture, etc. De manière générale, les médias occidentaux tendent donc à s'aligner avec la perspective étasunienne (pro-israélienne), lorsqu'il est question du conflit israélo-palestinien (Noakes et Wilkins, 2002 ; Ozohu-Suleiman, 2014 ; Roy, 2012, cité dans Bhowmik et Fisher, 2023).

Cette tendance à la stigmatisation de la question palestinienne est d'autant plus préoccupante compte tenu de l'importance du discours médiatique dans la formation de l'opinion publique. En effet, la réalité sociale est en partie façonnée par ce discours. Les médias ont donc une implication dans la construction de l'imaginaire social (Campbell, 2016). Bhowmik et Fisher (2023) soulignent par exemple que la compréhension du conflit auprès de l'audience américaine dépend fortement de la manière dont les médias présentent l'information. Selon De Vreese (2005, cité dans Bhowmik et Fisher, 2023), l'interprétation d'un conflit qui découle de sa couverture médiatique peut influencer les perceptions, les attitudes et les comportements du public, ce qui peut avoir une incidence sur le soutien à des politiques.

En contraste, certains chercheurs remarquent que la stigmatisation de la question palestinienne n'est pas systématique ni univoque en Occident. Ceci est particulièrement vrai en Norvège et dans les pays scandinaves où la presse est beaucoup plus critique à l'égard du régime israélien depuis les années soixante-dix (Orgeret, 2024). Vaagan, Johannessen et Walsøe (2010) notent que l'émission « Dagsrevyen », produite par NRK, le principal diffuseur public de la Norvège, a offert une couverture médiatique « modérément propalestinienne » durant la guerre de Gaza en 2008-2009. Ce cadrage[8], favorable à la cause aurait contribué à influencer l'opinion publique

[8] Le terme « cadrage » renvoie ici à la notion de « *media framing* », utilisée notamment en études médiatiques pour désigner la manière dont les médias opèrent des choix lorsqu'ils présentent des informations afin de donner un sens particulier à un événement ou à un sujet (Attar et King, 2023).

norvégienne dont le positionnement était globalement très critique vis-à-vis d'Israël et de son armée.

Au Québec, une récente enquête journalistique réalisée par Sam Harper pour Pivot, un média qui se présente comme critique et progressiste, révèle l'existence de biais systémiques dans la couverture médiatique de la guerre menée par Israël à Gaza (Harper, 2025). Les conclusions de l'enquête se basent sur l'analyse de tous les articles abordant le conflit israélo-palestinien, publiés entre le 7 octobre 2023 et le 7 octobre 2024 par les quatre plus grands médias écrits au Québec : Le Devoir, Radio-Canada, le Journal de Montréal et La Presse. Selon Pivot, les choix éditoriaux – qui passent notamment par la formulation des phrases et l'utilisation de certains termes plutôt que d'autres pour décrire des faits – contribuent à orienter la lecture des évènements et « invitent à une plus grande empathie envers les victimes d'un côté du conflit » (Harper, 2025, para. 1). Parmi les nombreux exemples cités dans l'article de Pivot, celui-ci est particulièrement révélateur des biais systémiques dénoncés :

> Lorsqu'on parle de victimes israéliennes, principalement celles du 7 octobre 2023, les mots utilisés sont plus personnels et plus chargés émotivement. Ces victimes ont des noms, des professions, des familles et des lieux de vie. Lorsque les victimes sont palestiniennes, la nouvelle est rapportée de façon plus distante. Le plus souvent, ces victimes sont anonymes : il s'agit de chiffres, de statistiques (Harper, 2025, para. 13-14).

Une enquête complémentaire, également réalisée pour Pivot par Oona Barrett, met l'accent sur les pressions auxquelles peuvent être confrontés les journalistes au sein des grands organes de presse québécois concernant le traitement médiatique du conflit israélo-palestinien (Barrett, 2025). Les témoignages anonymes de plusieurs journalistes révèlent l'existence de pressions externes et internes. Par exemple, l'usage du mot « génocide » est scrutée : « […] certain·es ont constaté que leur rédaction en chef censurait le mot « génocide », même s'il était attribué à un·e intervenant·e ou encore utilisé par une instance reconnue » (Barrett, 2025, para. 7).

Ces enquêtes (Barrett, 2025 ; Harper, 2025), réalisées par Pivot, révèlent que la marginalisation de la cause palestinienne dans les médias constitue un enjeu au Québec. Cependant, elles montrent également que certains médias occidentaux s'intéressent à la perspective palestinienne et mettent en avant des discours critiques sur les violences physiques et épistémiques à l'encontre des Palestiniens. Comme l'indique Matar (2025), le narratif pro-Israélien est de plus en plus remis en question dans les pays du Nord.

Ainsi, bien qu'un grand nombre d'études (Bhowmik et Fisher, 2023 ; El Damanhoury et al., 2025 ; Forde et Freedman, 2025 ; Matar, 2025 ; Miladi, 2025) confirment l'existence de biais systémiques dans les médias occidentaux à l'égard de la cause palestinienne – en particulier chez les principaux médias de service public, comme la BBC – de plus en plus de médias indépendants tels que Pivot, The Breach ou The Intercept (Harper, 2025 ; Johnson, 2024) critiquent le narratif dominant et mettent davantage de l'avant la perspective palestinienne, contribuant de ce fait à une couverture médiatique plus favorable de la cause. S'agit-il là d'une tendance qui se renforce ? Cela reste pour l'instant difficile à déterminer étant donné que peu de recherches semblent s'être penchées sur la question. Par ailleurs, l'évolution rapide de la situation pourrait entraîner d'importants changements, ce qui invite à suivre attentivement les publications scientifiques sur le sujet dans les mois et années à venir[9].

Bien qu'il serait possible d'étendre le propos en ce qui concerne la marginalisation de la cause palestinienne dans les médias traditionnels en Occident, ces considérations dépassent la portée de ce mémoire. Il me semblait néanmoins important de l'aborder dans la problématisation afin de situer historiquement la mise sous silence des voix palestiniennes et propalestiniennes dans le discours public. Par ailleurs, cette question a directement été soulevée par plusieurs participants interrogés dans cette étude. Dans un contexte médiatique où subsistent ces problématiques, les médias sociaux peuvent apparaître comme des espaces de libre expression, offrant la possibilité de proposer un contre-narratif et de reprendre un certain contrôle sur sa représentation (Bonilla et Rosa, 2015). C'est dans cette perspective que j'amorce ma revue de littérature dans laquelle je reviens sur ces potentialités, tout en tenant compte de leurs limites.

1.2 Revue de la littérature

1.2.1 Activisme et mobilisations numériques

L'activisme numérique constitue un terrain de recherche particulièrement fertile. La multiplication des études portant sur l'usage des TIC dans des contextes de mobilisations sociales et politiques reflète l'essor du phénomène qui s'intensifie depuis quelques décennies (Granjon, 2017). Parmi les

[9] Le lecteur intéressé pourra, par exemple, consulter l'ouvrage *To see in the Dark : Palestine and Visual Activism Since October 7*, de Nicholas Mirzoeff, qui aborde notamment l'évolution de la perception mondiale du conflit israélo-palestinien auprès de l'opinion publique. Voir : https://www.plutobooks.com/9780745351155/to-see-in-the-dark/

principaux travaux qui ont abordé la question, l'ouvrage « *Mobilisations numériques : politiques du conflit et technologies médiatiques* » apparaît comme un incontournable en français pour présenter un portrait d'ensemble de la littérature. Plus récemment, Castillo-Esparcia, Caro-Castaño et Almansa-Martìnez (2023), ont publié une revue de littérature extensive sur le sujet. Pour amorcer ma revue de littérature, je m'appuie en partie sur ces deux travaux qui offrent eux-mêmes un bon tour d'horizon.

Les premières formes de contestation sur internet sont apparues bien avant l'émergence du web social : elles remontent aux années quatre-vingt-dix, notamment avec le mouvement zapatiste qui s'est servi du réseau pour diffuser des messages politiques et faire valoir sa cause; ou encore avec les mouvements altermondialistes qui s'en sont servis pour véhiculer leurs idéologies (par exemple, en se servant de listes de diffusion par courriel) (Santaella, 2014). Avec l'avènement du web 2.0, l'utilisation d'internet à des fins de contestation sociopolitiques s'est démocratisée (Cervi et Divon, 2023). Ce phénomène peut être désigné par les termes d'activisme numérique ou cyberactivisme[10]. L'activisme numérique peut être appréhendé comme l'utilisation des TIC à des fins de militantisme pour stimuler des changements politiques et sociaux (Cervi et Divon, 2023 ; Santaella, 2014). Néanmoins, ce terme ne fait pas l'unanimité auprès des chercheurs comme en rend compte Özkula (2021). Plusieurs définitions existent : certaines comme celle de Georges et Leidner (2019) se focalisent exclusivement sur le volet numérique de l'activisme. D'autres rejettent à l'inverse la dichotomie *online* (en ligne) et *offline* (hors ligne), les deux étant intrinsèquement liés dans la plupart des cas (Castillo-Esparcia et al., 2023). Les travaux récents tendent à inclure le contexte sociopolitique des mobilisations numériques et prennent en considération l'imbrication de leurs différentes dimensions afin d'éviter tout déterminisme (Özkula, 2021). Cette approche nuancée rejoint les perspectives de Granjon (2017), de Lim (2018), ou encore de Castillo-Esparcia et al. (2023), qui mettent l'emphase sur l'Internet comme un outil essentiel pour les mouvements de contestation tout en rappelant l'importance des aspects sociaux, des contextes historiques, politiques et culturels, mais également de l'agentivité humaine. Par exemple, une des conclusions soulevées dans un article de Mundt et al. (2018), indique que l'utilisation des médias sociaux n'est pas une fin en soi et doit s'accompagner d'actions concrètes, comme des manifestations dans la

[10] Il est à noter qu'il existe une multitude de termes, utilisés pour désigner le phénomène de l'utilisation de l'informatique connectée dans des contextes de mobilisations politiques. En voici quelques-uns : cyberactivisme, *netactivism, digital activism*, *digital media activism*, *social media activism*, etc.

rue, pour provoquer des changements sociopolitiques d'envergure. Ces postures semblent traduire un changement de paradigme au sein de la littérature scientifique, s'écartant du déterminisme technique particulièrement prégnant dans certains travaux portant sur le rôle des médias sociaux dans les mouvements de contestation, réalisés post-Printemps arabe (Lim, 2018), qui s'exprimait par des idées telles que la « Révolution Twitter » (Poell et Darmoni, 2012).

Selon Granjon (2017), l'informatique connectée a introduit de nouveaux modes de participation à l'action collective à travers des usages variés ; car elle permet « d'élargir le spectre des participants aux dynamiques protestataires » (p.15) ; et parce qu'elle facilite l'articulation des mobilisations. Massiah (2020), ajoute que les réseaux sociaux numériques (RSN) facilitent considérablement l'engagement militant dans la mesure où ils créent des opportunités de participation qui ne requièrent pas un effort conséquent. Les plateformes de communication permettent la diffusion quasi instantanée d'informations, et facilitent la coordination d'actions militantes directes (Granjon, 2017), ce qui en fait des outils particulièrement efficaces et favorables à l'expression citoyenne. Un argument sur lequel s'alignent un bon nombre de travaux, en désignant plus spécifiquement les médias sociaux comme des lieux clés de l'activisme politique et des mouvements de contestation (Freelon et al., 2016), des espaces numériques à partir desquels il est notamment possible de rendre visibles des causes sociopolitiques, d'organiser des manifestations et d'influencer les agendas politiques et médiatiques (Castillo-Esparcia et al., 2023). À cet égard, Granjon (2018) indique qu'Internet est progressivement apparu comme un nouvel espace public, affranchi des contraintes éditoriales traditionnelles, le lieu où les mouvements sociaux sont le plus à même de faire entendre leurs voix sans passer par quelconque intermédiaire et de bénéficier d'une visibilité médiatisée (Granjon, 2018). En effet, comme le soulignent Bonilla et Rosa (2015), les réseaux sociaux permettent à des individus ou des groupes marginalisés à qui l'on ne donne pas forcément la parole de produire leurs propres représentations et de mettre en lumière certaines problématiques, indépendamment de *l'agenda setting* des médias. Thieulin (2018), perçoit la « révolution numérique » comme une « révolution des pouvoirs », qui fragilise les structures traditionnelles, notamment celles impliquées dans la production et la diffusion du savoir. Fistikci (2023) évoque quant à lui le rôle clé des RSN dans la libération de l'expression citoyenne, suggérant de ce fait une démocratisation de la parole. Sur ce point, les travaux de Manuel Castells, offrent une perspective théorique intéressante. À travers sa notion de sociétés en réseaux, le sociologue espagnol identifie dès les années quatre-vingt-dix une reconfiguration de l'écosystème

médiatique. Selon Castells (2007), une décentralisation s'est opérée, nous faisant basculer dans un régime où la communication de masse, suivant autrefois un modèle vertical en *one-to-many*, s'effectue désormais de manière horizontale en *many-to-many*. Cette lentille théorique nous permet de saisir l'autonomisation qui témoigne à bien des égards du potentiel d'*empowerment* des médias sociaux, évoqué par plusieurs chercheurs et chercheuses parmi lesquels Zeynep Tufekci dont Massiah (2020) synthétise les propos. En contraste, certains chercheurs et militants restent sceptiques vis-à-vis de la capacité d'*empowerment* des réseaux sociaux. Ils évoquent par exemple les intérêts commerciaux des plateformes numériques et les logiques corporatives qui minent l'égalité des chances de visibilité pour tous (Castillo-Esparcia et al., 2023). Des perspectives plus critiques sur lesquelles je reviendrais dans la prochaine partie (1.2.2).

Des exemples marquants de mobilisations numériques, souvent repris par les chercheurs comprennent le Printemps arabe en 2010 (Granjon, 2017; Stephan, 2022), les mouvements d'occupation des places tels qu'*Occupy Wall Street*, le mouvement des 15m en Espagne ou encore *Occupy Central Hong Kong* dit Mouvement des parapluies (Castillo-Esparcia, et al., 2023 ; Lim, 2018). Granjon (2017) rappelle que durant ces périodes de contestations sociales, des plateformes comme Facebook et Twitter ont permis de véhiculer des messages contre-hégémoniques et des informations critiques à l'égard du pouvoir (Granjon, 2017). Les médias sociaux ont ainsi été utilisés pour galvaniser des individus en organisant des rassemblements sur des lieux publics (Granjon, 2018 ; Lim, 2018). Les mouvements sociaux ont désormais la capacité de coordonner des actions à grande échelle sur un territoire (Thieulin, 2018). Castillo-Esparcia et al. (2023) soulignent que ces mobilisations ont permis de démontrer l'importance des TIC dans la diversification et l'élargissement des formes d'organisation, et d'actions collectives citoyennes. Autant d'éléments qui suggèrent une redistribution du pouvoir à l'ère du numérique (Thieulin, 2018) ; une proposition qui mérite néanmoins d'être nuancée. En somme, ces différentes analyses mettent en lumière le rôle des TIC dans l'évolution des modes d'organisation et de mobilisation citoyenne et plus globalement de la vie démocratique, notamment de ces formes qui relèvent de la conflictualité sociale (Granjon, 2018).

Depuis plusieurs années on a ainsi pu assister à l'essor de nombreux mouvements de contestation qui ont su mettre à profit les potentialités offertes par les réseaux sociaux pour revendiquer leurs droits, et donner une visibilité à leurs luttes, l'exportant souvent au-delà des frontières nationales

(Proulx, 2020). En effet, comme le rapporte Massiah (2020) les plateformes de communication permettent de créer des communautés imaginées et de les mettre en lien, participant de ce fait à la construction d'une identité collective, au renforcement d'un sentiment d'unité, qui transcende les barrières géographiques. Dans un même ordre d'idée, Stephan (2022) précise que les RSN facilitent la mise en réseau d'individus sensibles aux mêmes causes, indépendamment de leur localisation. Par ailleurs, un grand nombre de travaux mettent en exergue la capacité des réseaux sociaux d'agréger un grand nombre d'individus en rejoignant des audiences disparates, pour rallier un plus grand nombre de personnes à la cause et permettre à un mouvement social de se renforcer (Massiah, 2020 ; Mundt et al., 2018). Certains vont plus loin en soulignant que cette capacité à mobiliser rapidement des personnes est une des principales caractéristiques des formes d'action collective contemporaines, à l'ère des réseaux sociaux (Bennett et Segerberg, 2014 cités dans Granjon, 2017).

Enfin, la question de l'efficacité de l'activisme numérique a été soulevée par plusieurs chercheurs. Certains considèrent que les mobilisations numériques peuvent avoir des effets bénéfiques en provoquant des changements sociopolitiques d'envergure, notamment en élargissant l'implication politique – par la facilitation de l'exercice du militantisme (Massiah, 2020) – et en encourageant la participation des plus jeunes (Leong et al., 2021; Uwalaka, 2020; Boulianne, 2019; Highfield, 2016, cités dans Castillo-Esparcia et al., 2023). D'autres estiment que certaines formes d'activismes numériques, comme le « *slacktivism* » ou le « *clicktivism* », peuvent s'avérer inefficaces, voire superficielles, et ne pas mener à des changements concrets (Gladwell, 2010; Miller, 2017; Morozov, 2011, cités dans Castillo-Esparcia et al., 2023). Ces notions renvoient à un militantisme qui se caractérise par la mise en place d'actions à faible coût en ligne : partager des contenus, *liker* des publications, changer de photo de profil pour soutenir une cause, etc. (Freelon et al., 2020); des actions perçues comme inefficaces selon certains auteurs (Cabrera et al., 2017). Cependant, ces critiques ont elles-mêmes fait l'objet de remises en question, notamment par Georges et Leidner (2019), qui soutiennent que même le *clicktivism* peut avoir un impact conséquent. Des recherches empiriques montrent d'ailleurs que les actions symboliques menées en ligne ne remplacent pas les formes plus classiques de militantisme « sur le terrain », mais qu'elles les complètent. De plus, l'effet agrégé du *clicktivism* peut contribuer à accroitre la visibilité d'un mouvement et lui permettre ainsi d'attirer de nouveaux soutiens, ce qui constitue un levier d'influence non négligeable (Freelon et al., 2020).

Si les divers éléments présentés dans cette section témoignent de la pertinence des médias sociaux pour l'activisme et les mouvements sociaux, il ne faut pas faire abstraction de leurs limitations et des effets pernicieux qu'ils peuvent avoir : *contre-activisme*, surveillance, censure, etc. En effet, si les réseaux sociaux offrent un potentiel démocratique conséquent facilitant parfois l'émancipation ils peuvent aussi, paradoxalement, restreindre la parole des activistes.

1.2.2 Le pouvoir des plateformes de communication

Le potentiel d'*empowerment* des réseaux sociaux évoqué précédemment a fait l'objet de critiques dans les milieux académiques et militants et suscite encore de nombreuses interrogations (Castillo-Esparcia et al., 2023). Thieulin (2018) saisit le paradoxe entre d'une part, l'aspect « démocratique », voire émancipateur des RSN, et, d'autre part, la domination exercée par les acteurs du numérique. Il note :

> Les plateformes […] ont un effet réel sur l'empowerment des individus, sur la diffusion des connaissances, l'ouverture des possibles aux niveaux individuel et collectif, mais dans le même temps elles exercent une domination, tout aussi réelle, sur les individus et les institutions traditionnelles (Thieulin, 2018, p. 23).

Un nombre croissant de travaux abordent les dimensions négatives de l'activisme numérique dont la surveillance en ligne, la propagande, la désinformation, ou encore la censure (Nurik, 2022; Yilmaz et al., 2024). Certains chercheurs se sont par exemple intéressés au *contre-activisme* et à la surveillance (Crosby et Monaghan, 2016; Gunitsky, 2015; Mundt et al., 2018; Wijermars et Lokot, 2022). D'autres travaux proposent des réflexions sur les intérêts commerciaux et les logiques corporatives qui dictent les tendances en matière de structuration des espaces numériques, notamment avec la mise en place d'algorithmes et de systèmes de modération (Castillo-Esparcia et al., 2023). Poell et van Dijck (2015) soulignent par exemple que l'activité militante sur les médias sociaux est orientée par les affordances des plateformes (les fonctionnalités disponibles), mais également par les algorithmes qui privilégient certains contenus plutôt que d'autres. Ces mécanismes de contrôle sont guidés par des considérations économiques, au détriment des activistes.

Tufekci (2017) indique par exemple que les algorithmes peuvent façonner les tactiques des mouvements sociaux dans la mesure où les personnes tentent de s'adapter à leurs logiques pour maximiser leur visibilité et rendre leurs contenus « *algorithm friendly* » (p.154). Cependant, ces pratiques sont limitées puisqu'il existe une asymétrie d'information. À défaut d'avoir accès aux

mécanismes et aux paramètres algorithmiques, les individus tentent d'en déchiffrer le fonctionnement en se basant sur leurs ressentis et leurs expériences (Lomborg et Kapsch, 2020; Van der Nagel, 2018). En effet, les algorithmes sont régulièrement décrits dans la littérature comme des « boîtes noires », inaccessibles et imperméables à toute critique extérieure (Lomborg et Kapsch, 2020; Willson, 2017). Gillespie (2014) définit les algorithmes comme des procédures ou lignes de code utilisées pour traiter des données à l'aide de calculs mathématiques. Ils sont développés dans l'optique de produire des effets sur plusieurs variables, selon des objectifs prédéfinis. Une analogie fréquemment utilisée pour décrire les algorithmes est celle d'une recette de cuisine contenant une liste d'ingrédients (données, variables) ainsi que les différentes étapes qui expliquent comment ces ingrédients doivent être utilisés, à quel moment, dans quel ordre, etc. Dans le contexte numérique, les algorithmes occupent une place centrale dans la sélection, le filtrage et la présentation des informations et donc dans la mise en visibilité des contenus (Willson, 2017), mais aussi dans la gouvernance des plateformes (modération automatisée) (Leclercq-Vandelannoite et Bertin, 2024).

L'opacité des algorithmes représente un enjeu central qui met bien exergue le pouvoir des plateformes puisqu'il témoigne du manque de transparence de ces entreprises. Ceci est d'autant plus problématique compte tenu du fait que les algorithmes prennent une place de plus en plus prépondérante à plusieurs niveaux : curation de contenu, interactions sociales, vie politique, etc. (Gillespie, 2014; Willson, 2017). Ceci rejoint les propos d'O'Neil (2017) qui souligne que les algorithmes, notamment ceux des plateformes en ligne, contribuent à façonner la réalité sociale et ont donc une incidence importante sur nos vies quotidiennes. Pour cette raison, de nombreux chercheurs ont critiqué « l'invisibilité » des opérations algorithmiques et appellent à une analyse des logiques d'optimisation qui sous-tendent leur *design* (Lomborg et Kapsch, 2020). Par exemple, le sociologue Dominique Cardon considère « [qu'une] radiographie critique des algorithmes [est] un enjeu démocratique aussi essentiel qu'inaperçu » (Cardon, 2015, p.13). Ceci est d'autant plus nécessaire au vu de la non-neutralité des algorithmes, dont la conception découle de décisions humaines, comme le montre la recherche scientifique. Ils peuvent, par exemple, être structurés par des logiques discriminatoires et oppressives (Lomborg et Kapsch, 2020), reproduisant ou renforçant de la sorte des biais systémiques (Willson, 2017).

L'hégémonie des plateformes numériques se traduit également par une concentration du pouvoir dans les mains d'une poignée d'entreprises, principalement « étasuniennes », qui disposent d'une influence considérable sur le contrôle des flux d'informations (Badouard, 2022; Mhalla, 2023). En effet, Gillespie (2018) souligne que les plateformes ne sont pas neutres et qu'elles ne remplissent pas seulement une fonction d'intermédiaires, elles jouent un rôle actif dans la filtration et la priorisation des contenus via la mise en place d'algorithmes, ce qui a une incidence directe sur la manière dont les informations sont présentées. Tufekci (2017) ajoute que les plateformes recourent de plus en plus au contrôle algorithmique pour filtrer les contenus à mettre de l'avant et ceux qui doivent à l'inverse être occultés. Mhalla (2023), en conclut que les médias sociaux « ont une responsabilité primordiale sur la nature des contenus viralisés, la fabrique de l'agenda politique et de l'opinion publique » (p.79). En lien avec les implications que ce contrôle des plateformes peut avoir sur les mouvements sociaux, Tufekci (2017) note qu'en dépit des opportunités que les médias sociaux offrent aux activistes, pour rejoindre de larges audiences, ils introduisent paradoxalement de nouvelles formes de censure pouvant paralyser ou réprimer un mouvement social. Des études récentes se sont intéressées à ces formes de censure dans divers contextes de mobilisations numériques et abordent directement le rôle de la modération (Duffy et Meisner, 2023; Grison et Juliard, 2022).

1.2.3 L'activisme numérique propalestinien

La censure des voix palestiniennes a déjà fait l'objet de recherches par le passé, notamment sous le prisme de la censure et de la surveillance exercée par le gouvernement israélien (Supriyanto et al., 2022). Plus récemment, un article publié par Awwad et Toyama (2024) s'est penché sur la question de la censure des voix palestiniennes par le Hamas et l'autorité palestinienne. En revanche, il semble y avoir peu de travaux qui se sont spécifiquement intéressés à la censure exercée par les plateformes de médias sociaux, bien que cette dimension ait été évoquée par Supriyanto, Pratiwi, Kamilah et Hidayat (2022) qui ont étudié le cas d'Instagram; ou encore par Abushbak, Majeed et Sinha (2023), qui l'ont brièvement évoqué dans un article sur la manière dont les réseaux sociaux sont utilisés pour disséminer des contenus liés au conflit israélo-palestinien. King (2021), souligne pour sa part que la plupart des études sur les révoltes arabes portent sur la période du Printemps arabe, tandis que la littérature sur la résistance palestinienne en ligne présente de nombreuses lacunes. Ces éléments semblent suggérer un éventuel écart de connaissance au sein de la littérature scientifique présentement accessible.

En ce qui a trait à la résistance palestinienne en ligne, plusieurs articles permettent d'appréhender le rôle des TIC dans cette lutte (Cervi et Divon, 2023; Khoury-Machool, 2007; Monshipouri et Prompichai, 2018). Les auteurs ont montré que cette résistance (au sens large) a pris plusieurs formes au fil des décennies (Cervi et Divon, 2023; Khoury-Machool, 2007). Les études montrent que plusieurs médias, dont la presse ou la radio, ont été utilisés par les résistants palestiniens dès le début du vingtième siècle, pour revendiquer leurs droits, et s'opposer au colonialisme (King, 2021) ainsi qu'à l'échec des stratégies politiques infructueuses mises en place par l'élite politique palestinienne contre la dépossession et l'occupation israélienne (Khoury-Machool, 2007). Selon Khoury-Machool (2007), le secteur de l'éducation palestinien a joué un rôle majeur dans le développement des compétences en TIC auprès de la jeunesse palestinienne, grâce à des initiatives gouvernementales. L'éducation a ainsi indirectement servi de moteur au militantisme et a favorisé l'émergence de nouvelles formes de résistances par le biais du numérique. Internet joue désormais un rôle important dans l'activisme palestinien. En effet, les études montrent que ce moyen de communication qui s'est démocratisé vers le début du millénaire a été mobilisé par de nombreux Palestiniens, particulièrement les jeunes qui s'en sont servi comme un outil pour investir l'espace public et mener des protestations pacifiques (Khoury-Machool, 2007), mais aussi pour rester en contact avec les Palestiniens et Palestiniennes dispersés à travers les territoires occupés et au-delà, pour les membres de la diaspora vivant à l'étranger (Tawil-Souri et Aouragh, 2014). À cet égard, Monshipouri et Prompichai (2018) soulignent que les médias sociaux ont largement facilité la mise en relation des individus et des groupes, permettant de franchir les barrières géographiques. L'activisme numérique s'inscrit ainsi dans la continuité de la résistance palestinienne et englobe des pratiques protéiformes allant du partage de photographies et de vidéos sur les réseaux sociaux (Cervi et Divon, 2023) au piratage de sites gouvernementaux israéliens (Tawil-Souri et Aouragh, 2014).

Plusieurs auteurs situent l'émergence de l'activisme numérique palestinien à partir de la seconde Intifada, au début des années 2000, lorsque des civils ont commencé à documenter les violences subies et les conséquences du colonialisme en partageant leur narratif sur le web (Cervi et Divon, 2023; Monshipouri et Prompichai, 2018). Cervi et Divon (2023) montrent que depuis plusieurs années, les citoyens palestiniens et leurs alliés, originaires de différents pays (États-Unis, Canada, Jordanie, Allemagne, etc.), se servent des médias sociaux comme canaux de communication par le biais desquels ils témoignent de leur quotidien à une audience internationale (Supriyanto et al.,

2022). Ces contenus suscitent généralement de fortes réactions émotionnelles qui renforcent le sentiment de solidarité et d'identification à la cause (Cervi et Divon, 2023). Ils permettent également d'apporter un autre éclairage sur le conflit : « Israël est parvenu à imposer des récits falsifiés du conflit avec les Palestiniens en s'appuyant notamment sur les supports médiatiques traditionnels. L'irruption des réseaux sociaux remet en cause ce narratif hégémonique » (Seurat, 2023, p. 36). C'est dans cette optique que de nombreuses campagnes de « *hashtag activism* » ont été menées par le passé sur des réseaux tels que X. *L'hashtag activism* désigne un effort collectif déployé sur les médias sociaux pour intervenir dans l'espace public au moyen de mots-clics qui permettent de regrouper les contenus portant sur un sujet spécifique (Lim, 2018). En 2014, par exemple, des activistes propalestiniens avaient massivement relayé le mot-clic #GazaUnderAttack sur Twitter (X) (Seurat, 2023). Plus récemment, Cervi et Divon (2023) se sont intéressés à Tik Tok et ont constaté l'émergence d'une nouvelle forme d'activisme, plus « ludique », facilitée par les affordances de la plateforme, et qui se manifeste par des vidéos « *challenges* » dans lesquelles des activistes performent des chants ou des danses pour faire passer des messages politiques et soutenir la cause palestinienne.

Malgré cet investissement important de l'espace numérique par les activistes palestiniens, ces derniers ont parfois été confrontés à des formes de censure en ligne, notamment sur Instagram et Facebook (Elmimouni et al., 2024 ; Supriyanto et al., 2022). De récents rapports publiés par 7amleh et Human Rights Watch évoquent de nouveaux cas de censure sur les médias sociaux depuis 2023.

1.3 Questions et objectifs de recherche

Comme évoqué précédemment, les médias sociaux sont devenus des outils incontournables pour les mobilisations sociales et politiques. En facilitant l'engagement militant et en permettant une communication plus horizontale, ils favorisent l'expression citoyenne et jouent ainsi un rôle dans la vie démocratique. Malgré les nombreuses limitations qui peuvent exister, l'utilisation des médias sociaux à des fins de contestation par des groupes sociaux s'avère essentielle. Ainsi, lorsque des restrictions injustifiées sont imposées à un groupe spécifique, cela est problématique dans la mesure où ces restrictions entravent la lutte pour la cause et soulèvent des interrogations sur le droit à la liberté d'expression dans le contexte numérique. Actuellement, les activistes propalestiniens subissent des formes de censure sur les plateformes alors même que l'activisme numérique

constitue un volet important de la lutte palestinienne depuis la seconde intifada. Pourtant, cette dimension reste encore peu explorée par la littérature scientifique.

Les objectifs de cette étude sont les suivants : dans un premier temps, elle cherche à rendre compte des diverses restrictions auxquelles les activistes propalestiniens peuvent être confrontés lorsqu'ils utilisent les médias sociaux à des fins de contestation politiques. Dans un deuxième temps, elle examine l'existence ou l'émergence de tactiques de résistance numérique, ou « tactiques de contournement », mises en place par les activistes pour déjouer les restrictions des plateformes numériques et ainsi contrer les mécanismes d'invisibilisation ou de censure. Ainsi, les questions de recherche qui orientent ce mémoire s'articulent autour de ces deux dimensions que je formule comme suit : 1) les constats de censure 2) les tactiques de résistance numérique. La première s'intéresse aux perceptions des activistes interrogés : quelles sont les formes de censure perçues par les activistes propalestiniens sur les plateformes en ligne ? Dans quelle mesure est-ce que les activistes propalestiniens perçoivent un traitement inégal ou injuste dans la modération ? La seconde s'attache à comprendre leurs pratiques : comment est-ce que les activistes naviguent entre les niveaux de restrictions ? C'est de cette seconde dimension que découle la problématique centrale de ma recherche à laquelle je tenterai de répondre dans ce mémoire : **quelles sont les tactiques de résistance numérique mises en place par les activistes propalestiniens sur les médias sociaux pour contourner l'invisibilisation des contenus politiques qu'ils publient ?**

J'insiste néanmoins sur le fait que les deux dimensions sont indissociables dans la mesure où étudier les tactiques de résistance suppose également de comprendre ce à quoi elles s'opposent. Autrement dit, les mécanismes de censure perçus, qui les motivent. L'étude de ces différents aspects et les réponses qui seront apportées aux questions explicitées ci-dessus permettront d'ouvrir la voie à une réflexion plus globale sur le paradoxe entre, d'une part, le potentiel démocratique, voire émancipateur, offert par les RSN, et d'autre part certaines de leurs dimensions pernicieuses : opacité des algorithmes, dynamiques de contrôle et enjeux de gouvernance pouvant aboutir à une modération inéquitable ou abusive.

Cette recherche s'inscrit dans la tradition des études sur les mouvements sociaux en ligne et de l'activisme numérique (Georges et Leidner, 2019; Granjon, 2017; Kaun et Uldam, 2018; Poell et Van Dijck, 2015 ; Tufekci, 2014). Elle vise à apporter une modeste contribution au champ des études sur les médias sociaux, l'activisme numérique et les mobilisations sociales.

Chapitre 2 – Cadre théorique

> *Le pouvoir suppose toujours une possibilité d'action, de renversement : comme Foucault le note dans les Dits et écrits, il y a une « provocation permanente » entre pouvoir et liberté. Le pouvoir s'exerce et ne peut se réduire à des interdictions ou à des prélèvements car il traverse les dominés, il passe par eux; il prend appui sur eux, tout comme eux-mêmes, dans leur lutte contre lui, prennent appui à leur tour sur les prises qu'il exerce sur eux.*
>
> *-Matthieu Merlin, 2009, p.58.*

Dans le présent chapitre, j'élabore mon cadre théorique à partir de plusieurs concepts et théorisations qui seront explicités dans les différentes sous-sections. Au vu de la nature éminemment politique de mon sujet, je commence par aborder la question de ma posture épistémologique (2.1). Je discute ensuite des dynamiques de pouvoir et de contre-pouvoir (2.2) en introduisant la partie avec une définition des notions de *shadowbanning* et de *modération de la visibilité (visibility moderation)* que j'emprunte à Zeng et Kaye (2022). Ceci me permet d'envisager le *shadowbanning* comme une *stratégie* (2.2.1). Puis, je présente la relation entre *stratégies* et *tactiques* (2.2.2) proposée par Michel de Certeau. J'en contextualise d'abord l'émergence avant de définir les concepts et d'expliciter leur pertinence pour le cas étudié. Je termine cette section en évoquant les limites de cette approche. Enfin, le chapitre se conclut par une ouverture sur les *répertoires d'actions* (2.2.3). Cette notion, héritée des travaux de Charles Tilly et adaptée par Granjon (2017) pour penser les formes d'actions collectives à l'ère du numérique, me permet d'inscrire les tactiques de résistance étudiées au sein d'un *répertoire d'action* militant contextuel et circonstancié.

2.1 Posture épistémologique

Selon Tracy (2013), la recherche qualitative implique une réflexion de la part du chercheur ou de la chercheuse sur la manière dont des éléments tels que son vécu ou son identité vont affecter son étude. Dans la mesure où ces éléments ont une incidence directe sur les choix qui guident ma recherche, ainsi que sur la constitution et l'analyse de mes données, je considère qu'il est pertinent d'intégrer ma posture épistémologique à mon cadre théorique.

L'épistémologie est définie comme la nature du savoir, ou une philosophie de la science. Elle s'intéresse donc aux conditions de production du savoir scientifique (Astolfi et al., 2008 ; Tracy,

2020). Les enquêtes en sciences humaines et sociales, en raison des facteurs contextuels et subjectifs qui les caractérisent, « [nécessitent] une réflexivité critique et documentée sur sa propre activité » (Albero et Paivandi, 2022, p.368), en somme une « métaréflexion ». Celle-ci peut passer par l'explicitation de la posture épistémologique, qui est d'autant plus importante pour les chercheurs novices (Albero et Paivandi, 2022). C'est ce que je tente de faire dans cette partie.

2.1.1 Quel paradigme de recherche ?

Sur le plan épistémologique, je considère que ma recherche s'inscrit dans une tradition (ou paradigme) critique qui vise l'émancipation voire l'*empowerment* de mes participants[11] (Anadón, 2006). L'objectif étant de donner la voix à des personnes qui en sont habituellement dépourvues afin qu'elles puissent exprimer leurs opinions et critiquer le statu quo (Anadón, 2006). Un paradigme peut être défini comme la lentille à travers laquelle le chercheur conçoit et comprend le monde qui l'entoure. Il reflète une certaine vision de la réalité, oriente la production des connaissances scientifiques et guide la recherche (Mwita, 2022). Le paradigme critique trouve en partie son origine chez les chercheurs de l'École de Francfort (Adorno, Horkheimer, Habermas, etc.). Cette perspective conçoit la recherche scientifique comme un moyen de lutter contre les inégalités et les injustices et d'aider les individus marginalisés (Mwita, 2022; Saldaña, 2011). Ces problématiques sont au cœur de mon sujet dans la mesure où les activistes propalestiniens peuvent être confrontés à des formes d'invisibilisation ou de stigmatisation sur les médias sociaux et donc être dans une position marginalisée.

Le courant critique figure parmi les principales orientations de la recherche qualitative, dont la recherche qualitative/interprétative ; le positivisme/post-positivisme ; le postmodernisme ; et le constructivisme (Anadòn, 2006 ; Tracy, 2020). L'approche critique se distingue par son intérêt marqué pour « les questions de pouvoir, d'oppression et de hiérarchies sociales [qui] sont le centre des préoccupations » (Anadòn, 2006, p.16). Le paradigme critique se divise lui-même en deux grandes orientations : « réaliste » et « post-moderne/structuraliste/humaniste » (Tracy, 2020, p.53). Sans chercher à catégoriser ma posture dans un cadre rigide et prédéfini, je tiens néanmoins à préciser qu'elle semble s'aligner davantage sur la seconde orientation soit le paradigme critique

[11] Je reconnais l'importance de l'écriture inclusive, qui a été envisagée pour la rédaction de ce mémoire. Cependant, j'ai privilégié l'emploi du masculin afin d'éviter les répétitions et d'alléger le texte. De même, l'utilisation du point médian (ex : participant.e.s) a été écartée pour des raisons de lisibilité; une telle formulation pouvant rendre la lecture ardue, notamment pour les personnes dyslexiques.

« postmoderne ». De manière synthétique, ce dernier se distingue notamment par : une conception plurielle et diffuse du pouvoir (Tracy, 2020), que l'on retrouve par exemple chez Michel Foucault (Merlin, 2009). Ainsi, le paradigme critique « postmoderne » cherche non seulement à mettre en lumière les dynamiques de domination et de subordination dans les relations de pouvoir, mais également à mettre l'accent sur les possibilités de résistances, partant du principe que les individus ont une part d'agentivité et peuvent donc défier les structures de pouvoir : « *Transformation and change are possible, even if they come slowly, through individual micro practices rather than grand gestures or revolts* » (Tracy, 2020, p. 55). L'accent mis sur les possibilités d'émancipation dans la tradition critique postmoderne s'exprime dans ce mémoire à travers l'attention que je porte aux pratiques des activistes propalestiniens pour poursuivre leur militantisme en ligne en dépit des dynamiques de contrôle qu'ils perçoivent sur les plateformes de communication.

Finalement, compte tenu du fait que je porte, dans ce mémoire, une attention particulière aux TIC et à leur appropriation par des activistes, je situe plus précisément ma recherche dans la lignée d'une sociologie critique des usages. Cette approche se situe à l'intersection d'une sociologie des usages sociaux de la technique et de la tradition critique, tout en s'éloignant de l'aspect essentialiste et déterministe qui a souvent été reproché à cette dernière (Granjon, 2004). La sociologie des usages se focalise sur les façons dont les individus utilisent les technologies. Ceci implique notamment d'étudier les manières dont ils en détournent les fonctionnalités pour résister aux stratégies des acteurs dominants, qu'il s'agisse d'industries culturelles (Proulx, 2015) ou d'entreprises du numérique. À cet égard, la sociologie des usages s'est d'ailleurs « appuyée théoriquement sur les apports de Michel de Certeau à l'étude des « manières de faire » (Proulx, 2015, p.1); apports théoriques que je mobilise également dans cette étude et sur lesquels je reviens plus loin (2.2.2).

2.1.2 Enjeux de représentation

Selon Tracy (2020), les théoriciens de la tradition critique considèrent que le langage est un outil de pouvoir et que le savoir peut aussi bien contrôler que libérer (p.52-53). Ainsi, une réflexion sur le pouvoir discursif du chercheur ou de la chercheuse semble nécessaire. J'ai conscience que les intentions du chercheur, qui se conjuguent avec la posture épistémologique dont il se revendique, ne suffisent pas à légitimer son rôle de « porte-parole », à mon sens inévitable dans la mesure où il dispose d'une autorité, d'un pouvoir qui lui permet de mettre en évidence, dans sa recherche

certains propos, plutôt que d'autres (Mwita, 2022). Dès lors, cela soulève des interrogations d'ordre éthiques et épistémologiques sur la question de la représentation, que la philosophe Linda Alcoff (1991), parvient à bien cerner dans un article intitulé « *The problem of speaking for others* ». Elle y souligne notamment que l'acte de parler pour les autres crée une certaine représentation, un *soi discursif* qui ne reflète pas entièrement le *soi intérieur* de l'individu représenté. Ceci fait écho aux perspectives féministes en recherche qui invitent les chercheurs à être conscients de leurs pouvoirs et des dynamiques inégalitaires que cela peut induire (Tracy, 2020). En conséquence, la professeure Gayatri Chakravorty Spivak dont les travaux trouvent résonance dans le domaine des études postcoloniales, privilégie le « *speaking to* » au « *speaking for* ». Elle invite ainsi le chercheur à ouvrir la possibilité de laisser la place aux voix marginalisées pour qu'elles puissent activement contribuer à leur propre représentation, et ce sans pour autant renoncer à son rôle discursif (Alcoff, 1991). Alcoff conclut alors que :

> We should strive to create wherever possible the conditions for dialogue and the practice of speaking with and to rather than speaking for others. If the dangers of speaking for others result from the possibility of misrepresentation, expanding one's own authority and privilege, and a generally imperialist speaking ritual, then speaking with and to can lessen these dangers (Alcoff, 1991, p.23).

Ces réflexions viennent consolider mon choix d'opter pour l'entrevue semi-dirigée comme méthode de collecte de données, car elle permet aux « sujets » de l'étude d'avoir une implication directe sur leurs représentations et dans la construction du savoir. Ceci minimise certains des risques explicités par Alcoff (1991). C'est également ce pour quoi j'intègre des citations extraites des entrevues avec les participants, en les contextualisant, mais sans toujours chercher à les synthétiser. Toutefois, j'ai conscience des limites et ne prétends pas pouvoir effacer ma discursivité. Je reconnais l'influence de ma subjectivité et de mon vécu qui jouent un rôle important dans : le choix de mes questions, l'orientation de mon projet, l'interprétation et l'analyse des résultats (Tracy, 2013). À défaut de pouvoir prétendre à une objectivité totale, il m'apparaît essentiel d'effectuer ce détour épistémologique pour préciser les fondements de ma posture de recherche, lesquels découlent de réflexions sur mon rôle de chercheur.

2.1.3 Quel rôle en tant que chercheur ?

Dès les premières phases de l'élaboration de ma recherche, j'ai rapidement été amené à réfléchir sur ma position vis-à-vis de la question palestinienne et de l'incidence que cela pouvait avoir sur

la scientificité de mon travail. En tant qu'homme algérien, dont les ancêtres ont subi la colonisation française, je reconnais avoir grandi avec une sensibilité pour les questions coloniales. Je considère que ma posture intellectuelle a été forgée dans une approche anticolonialiste, alimentée entre autres par les réflexions de Frantz Fanon et Edward Said.

Malgré mon attachement pour la cause palestinienne, je ne me considère pas comme un activiste dans la mesure où je n'ai aucun engagement militant. Je partage l'approche de Couture (2017), qui préfère marquer une séparation entre la sphère académique et la sphère militante afin de conserver une rigueur scientifique et mettre une certaine distance avec l'objet d'étude et le terrain de recherche. Comme le suggèrent Smeltzer et Cantillon (2015), recherche et activisme ne sont pas incompatibles. Toutefois, comme l'indique Couture (2017), le mélange des deux introduit de nouveaux enjeux et défis, notamment éthiques. Pour ma part, je considère que ce mémoire est le fruit d'une recherche ancrée dans une approche critique, mais dépourvue de la dimension normative liée aux convictions et aux engagements du chercheur, qui caractérise la recherche activiste (Speed, 2006 cité dans Couture, 2017). Je ne peux cependant nier mon rôle « d'allié », que j'estime bénéfique dans le cadre de cette étude, car il a certainement facilité le déroulement des entrevues en me permettant d'établir une relation de confiance avec les activistes interviewés. Hormis cet aspect, j'ai veillé, autant que possible, à me détacher de mes convictions personnelles pour ne pas influencer les résultats de cette recherche.

2.2 Pouvoir et contre-pouvoir : dynamiques de contrôle et tactiques de résistance

2.2.1 Shadowbanning : la modération de la visibilité comme stratégie?

Comme évoqué dans le chapitre 1, les plateformes numériques font actuellement l'objet de polémiques. Les politiques et les systèmes de modération sont au cœur de ces débats (Grison et al., 2023). C'est dans un tel contexte que les contenus propalestiniens semblent se heurter à des restrictions, notamment le *shadowbanning*. Le *shadowbanning* ou *silencing* est défini comme une nouvelle forme de censure dissimulée sur les médias sociaux. Cela consiste à rendre moins visibles ou invisibles des contenus ou des comptes d'utilisateurs. Ces derniers ne sont pas explicitement informés de cette décision. Les contenus *shadowban* sont souvent jugés comme étant de « mauvaise qualité » selon des critères flous qui restent à la discrétion des plateformes. Le

shadowbanning se manifeste par une réduction de la visibilité, par exemple en empêchant le contenu affecté d'être recommandé par l'algorithme. Or, la recommandation algorithmique joue un rôle important dans l'éditorialisation et la hiérarchisation des contenus (Badouard, 2022; Grison et al., 2023; Gillespie, 2022). Ceci impacte la « circulation de certains discours et revendications » (Grison et al., 2023, p.121), et leur viralité. Souvent, les communautés déjà marginalisées sont le plus affectées par cette forme de censure qui découle, en partie[12], de biais algorithmiques (Grison et al., 2023). Badouard (2022) conclut donc que le *shadowbanning* reflète une nouvelle logique de censure fondée non plus seulement sur le retrait d'une publication, mais sur le fait de « noyer [l'information] sous un flot de contenus tiers pour la rendre invisible » (p.138).

Étant donné que les personnes *shadowbanned*, ne sont pas explicitement informées par les plateformes et ne peuvent que tenter d'en deviner les raisons (Savolainen, 2022), je propose dans ce mémoire d'adopter leurs perspectives. Ceci correspond à une approche centrée sur les utilisateurs (*user centric approach*) (Zeng et Kaye, 2022), qui s'intéresse à leurs perceptions et à leurs expériences. Pour ce faire, je me base sur les interprétations des huit participants de cette étude, et de l'analyse transversale des entrevues[13] qui suggère que ces derniers conçoivent les restrictions qu'ils subissent (*shadowbanning* ou autre) comme des formes délibérées de censure. Autrement dit, ces restrictions sont perçues par les participants comme le résultat de *stratégies* mises en place par les plateformes pour diverses raisons, notamment politiques et économiques (voir 5.2).

La suppression des contenus ou le bannissement de comptes ne sont plus les seuls leviers de la modération : la restriction de la visibilité via des algorithmes constitue désormais un autre moyen mis en place par les plateformes (Abiteboul et Cattan, 2022; Gillespie, 2022; Grison et al., 2023). Néanmoins, des pratiques telles que le *shadowbanning* font encore débat et suscitent la controverse. Certains y voient une forme de folklore issu de la culture numérique et basé sur des « croyances » tandis que les entreprises propriétaires, dont Facebook, en réfutent catégoriquement

[12] L'opacité des algorithmes, le manque de transparence des plateformes et les difficultés méthodologiques liées à l'analyse des systèmes de modération rendent l'imputabilité de ces restrictions incertaines. D'autres facteurs pourraient également expliquer ces formes de censure. Cependant, plusieurs études démontrent l'existence de biais algorithmique pouvant « reconduire des phénomènes d'invisibilisation en ligne, dont les communautés racisées, sexuelles et de genre feraient principalement les frais » (Grison et al., 2023. p.123).
[13] Voir chapitres 4 et 5

l'existence (Savolainen, 2022). Pourtant, dès 2016, Meta instaure la politique du « *remove, reduce, inform* » (Badouard, 2022), qu'elle présente sur son site internet comme suit :

> Since 2016, we have used a strategy called "remove, reduce, and inform" to manage problematic content across the Facebook family of apps. This involves removing content that violates our policies, **reducing the spread of problematic content that does not violate our policies** […]. This strategy applies not only during critical times like elections, but year-round (Meta, 2019, pr. 1)[14].

La deuxième dimension de ce triptyque, le « *reduce* », suscite des interrogations, notamment au sein de la communauté scientifique : qu'est-ce qui constitue un contenu problématique ? Quels critères sont utilisés pour en évaluer la valeur ? (Gillespie, 2020 ; Zeng et Kaye, 2022). Malgré les réserves exprimées par certains chercheurs comme Savolainen (2022), et en dépit de l'absence de consensus scientifique sur l'existence du *shadowbanning*, quelques travaux corroborent la thèse de son existence comme forme de modération (Chen et Zaman, 2024), voire de censure « dissimulée » (Badouard, 2022; Grison et al., 2023).

Zeng et Kaye (2022) ont mené une étude sur la modération sur TikTok en analysant ses stratégies de gouvernance. Les chercheurs se sont focalisés sur les manipulations de la visibilité[15] par la plateforme. Ils proposent le concept de « *visibility moderation* », défini comme : « *[…] the process through which digital platforms manipulate (i.e., amplify or supress) the reach of user-generated content through algorithmic or regulatory means* » (Zeng et Kaye, 2022, p.81). Cela fait directement écho au *shadowbanning* et rejoint les réflexions de quelques chercheurs francophones qui soulignent que : « le périmètre de la modération peut […] s'étendre à l'éditorialisation des contenus, en particulier par des algorithmes de recommandation qui sont chargés de rendre les contenus et profils plus visibles que d'autres » (Grison et al., 2023, p.121-122).

La notion de *visibility moderation* est mobilisée dans ce mémoire, car elle permet de penser la manière dont les plateformes numériques peuvent influer sur la portée des contenus. Elle offre un cadre analytique pertinent pour interpréter les perceptions des participants sur l'implication des plateformes dans la censure. Ce postulat reste néanmoins difficile à confirmer en raison des difficultés méthodologiques liées à l'analyse des algorithmes de modération : « travailler sur la

[14] Voir : https://about.fb.com/news/2019/04/remove-reduce-inform-new-steps/

[15] La visibilité sur les plateformes ne dépend pas uniquement des algorithmes de recommandation et de la modération. Plusieurs facteurs entrent en compte. Ici, je me focalise sur l'une des variables pour mettre de l'avant le fait que les plateformes peuvent agir sur la portée des contenus et non uniquement sur leur accessibilité.

modération des contenus recèle un enjeu méthodologique non négligeable au regard du secret qui entoure cette tâche […]. Il en résulte donc une difficulté d'accès au terrain et en particulier au fonctionnement des algorithmes » (Grison et al., 2023). L'objectif n'est donc pas d'affirmer que cette censure relève d'une *stratégie*. Il s'agit plutôt de souligner que les activistes interrogés la perçoivent ainsi, et qu'ils s'y adaptent en utilisant des *tactiques* de résistance.

2.2.2 Stratégies et tactiques : une dialectique des rapports de pouvoir

Dans la mesure où toute forme de résistance ou de contre-pouvoir présuppose l'existence d'une structure de pouvoir, il semble incohérent d'étudier l'une sans s'intéresser à l'autre : l'étude de la résistance nécessite une compréhension du pouvoir auquel elle s'oppose. Les notions de *stratégies* et de *tactiques* (de Certeau, 1990) offrent un cadre théorique pertinent pour étudier et saisir cette dynamique conflictuelle.

a. Mise en contexte

Les réflexions de Michel de Certeau apparaissent dans le contexte intellectuel des années 1960-1970, dominé par la philosophie du soupçon et le paradigme ultracritique (Dosse, 2002). Au lendemain des trente glorieuses, les sciences sociales cherchent à déconstruire une modernisation accélérée, entraînant entre autres l'avènement de la société de consommation : « l'époque est à la dénonciation de l'aliénation sous toutes ses formes » (Dosse, 2024, p. 471). Les approches marxistes et leurs héritières comme celle de l'École de Francfort (Adorno, Horkheimer), ou de l'Internationale situationniste (Guy Debord) illustrent bien la tendance (Dosse, 2002). En somme, le paradigme qui domine en sciences humaines et sociales « consiste à dévoiler une vérité cachée » (Dosse, 2024, p. 471). Les thèses de de Certeau sont innovantes en ce qu'elles introduisent un degré de nuance. Son approche se distingue des autres dans la mesure où elle ne s'intéresse pas seulement à la domination d'une élite sur des groupes subalternes. Le philosophe examine aussi les résistances de ces groupes face au système. Il met ainsi en lumière la capacité d'agir des individus et nous invite à accorder de l'importance aux pratiques auxquelles on ne porte pas forcément attention et qui se manifestent dans les gestes du quotidien (Dosse, 2002).

> de Certeau est évocateur d'un projet qui se situe du côté de l'invention à l'intérieur même de la quotidienneté, et rencontre partout une profusion de ruses qui détournent les systèmes de contrôle. Il énonce […] les voies d'une réflexion sur l'acteur et sur ce qu'agir veut dire, valorisant les pratiques et les représentations et modes d'appropriation […]. (Dosse, 2002, p. 208).

Proulx (1994) situe l'émergence des réflexions du philosophe français sur les pratiques quotidiennes comme moyens de résistance, aux évènements de mai 1968 en France, période durant laquelle la centralisation du pouvoir est profondément remise en cause. Michel de Certeau s'intéresse alors à ce qu'il nomme les « pratiques des usagers », les « opérations des usagers » ou encore les « arts de faire » (Maigret, 2000). Il rompt avec la vision que les consommateurs (de produits, de culture, etc.), sont contraints à la passivité et à la discipline (de Certeau, 1990), suggérant ainsi que leur statut de « dominés » n'est pas une fatalité. Micel de Certeau cherche au contraire à démontrer qu'à travers des pratiques quotidiennes, les individus font preuve de créativité pour s'approprier les produits, les adapter à leurs besoins. De manière subtile, à travers la ruse, l'inventivité, le bricolage, ils peuvent subvertir, détourner et donc agir autrement que par conformisme envers le système dominant (de Certeau, 1990). La résistance s'exprime ainsi à travers des gestes possibles du quotidien, difficilement perceptibles et permettant de s'émanciper (Proulx, 1994). Michel de Certeau (1990) prend pour exemple les contenus télévisés et nous invite à nous questionner sur ce que le consommateur « fabrique » avec ce qu'il visionne (ou ce qu'il achète si l'on parle de biens matériels). De ce fait, il identifie une production de « second niveau » :

> À une production rationalisée, expansionniste autant que centralisée, bruyante et spectaculaire, correspond une autre production qualifiée de consommation : celle-ci est rusée, elle est dispersée, mais elle s'insinue partout, silencieuse et quasi invisible puisqu'elle ne se signale pas avec des produits propres, mais en manière d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant (de Certeau, 1990, p.XXXVII).

Michel de Certeau conceptualise ainsi les « arts de faire » des usagers qui impliquent que ces derniers agissent parfois d'une manière différente, voire contradictoire de celle anticipée par les producteurs (Proulx, 1994), ce qui met en lumière leur agentivité voire leur anti-discipline (de Certeau, 1990). Il est ici possible d'établir un parallèle entre les usages prévus et encadrés par les plateformes numériques - par exemple à travers des fonctionnalités - et les pratiques mises en place par les activistes qui en développent des usages détournés. De Certeau analyse ces pratiques en prenant en considération plusieurs aspects : esthétique, économique, éthique et « polémologique ». Cette dernière dimension s'intéresse aux rapports de force dans lesquels les pratiques de résistance des individus dominés s'inscrivent. Pour développer sa réflexion sur cette dimension spécifique, de Certeau introduit alors une distinction conceptuelle entre *stratégie* et *tactique* (Proulx, 1994).

b. de Certeau et Foucault en dialogue

La perspective de de Certeau traite des dynamiques de pouvoir et de contre-pouvoir. Il rejoint à bien des égards l'approche de Michel Foucault (Proulx, 1994), dans la mesure où les deux penseurs se détachent de la conception classique du pouvoir absolu et centralisé qui s'exerce de manière verticale (Lafleur, 2015); conception que l'on retrouve par exemple chez Hobbes à travers la métaphore du Léviathan (Dockès, 2006; Leclercq-Vandelannoitte et Bertin, 2024). Par ailleurs, chez Foucault comme chez de Certeau, les institutions de pouvoir ne sont pas systématiquement envisagées comme des entités de contrôle répressives. Les deux auteurs leur reconnaissent également des aspects positifs et des « capacités créatives » (Dosse, 2002). Cette position plus nuancée s'aligne avec celle que j'adopte dans ce mémoire. En effet, bien que j'insiste sur les dimensions pernicieuses des plateformes numériques et les dynamiques de contrôle à l'œuvre, je n'exclus pas les aspects positifs des RSN pour les mouvements sociaux, dont les mouvements propalestiniens.

Foucault, notamment à travers la notion de dispositif, met l'accent sur la manière dont la discipline est « produite », normalisée ou intériorisée, tandis que de Certeau « cherche au contraire à identifier les procédures minuscules et quotidiennes qui ne se conforment [pas] aux mécanismes de la discipline […] » (Proulx, 1994, p. 177). Autrement dit, Foucault examine le pouvoir du point de vue de ceux qui l'exerce (du haut), là où de Certeau s'intéresse aussi au point de vue de ceux qui le contestent (du bas) : « [il porte] une attention minutieuse aux modes d'appropriation, aux procédures de détournement, aux ruses et autres actes de braconnage » (Dosse, 2002, p. 217). Comme le souligne Dosse (2002), il s'agit là d'un « renversement » de la perspective foucaldienne.

c. La stratégie : définition et application au cas étudié

« L'invention du quotidien » désigne les manières dont les individus détournent les règles imposées par les structures dominantes à travers des opérations et routines quotidiennes (*tactiques*). Ces pratiques créatives répondent en partie aux *stratégies* culturelles, politiques, économiques, mises en place par les structures de pouvoir (Willson, 2017). Les *stratégies* correspondent à des manières d'agir, elles sont utilisées par des instances telles que l'État, l'armée, les entreprises, etc. afin de contrôler l'*espace* (un environnement dynamique) en établissant une structure, des règles. Elles découlent d'un processus volontaire et planifié visant à maintenir une domination vis-à-vis d'acteurs externes (des citoyens, des adversaires, des ennemis, etc.). L'instance stratège qui détient le pouvoir et établit sa stratégie cherche à minimiser voire anéantir les perturbations ou les

résistances des individus et des groupes qui pourraient troubler l'ordre établi au détriment de l'intérêt supérieur tel que défini par l'entité qui détient le pouvoir (selon ses propres préoccupations) (de Certeau, 1990; Maigret, 2000; Mboukou, 2015; Willson, 2017). La mise en place d'une *stratégie*, soit « le calcul des rapports de force » (de Certeau, 1990, p.XLVI), est possible dès lors qu'une entité est en mesure de s'isoler ou de circonscrire son espace (au sens symbolique du terme), et donc se définir comme un acteur autonome. « [L'instance stratège] postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et donc de servir de base à une gestion de ses relations avec une extériorité distincte » (de Certeau, 1990, p. XLVI). Par exemple, pour maintenir une cohésion sociale, un État peut mettre en place des *stratégies* pour tenter de minimiser ce qu'il perçoit comme des risques.

Dans le cas des plateformes, la mise en place de *stratégies* peut s'expliquer par des intérêts politico-économiques. Ces intérêts peuvent être motivés par des dynamiques internes ou externes qui ne sont pas toujours évidentes à distinguer (Badouard, 2021; Van der Nagel, 2018). Prenant l'exemple des fausses nouvelles, Badouard (2021), mentionne quelques éléments susceptibles d'influencer la mise en place de *stratégies* de régulation des *fake news* sur les médias sociaux : la nécessité de se conformer aux régulations gouvernementales (externe) et la volonté de préserver leur réputation (interne). Dans la mesure où la présence de contenus nuisibles (ou perçus comme tels) peut avoir une incidence sur leur fiabilité auprès des annonceurs publicitaires et serait donc préjudiciable d'un point de vue commercial (Badouard, 2021), les plateformes pourraient ainsi tenter d'en limiter la prolifération. Comme le soulignent des chercheurs (Hoffman et al., 2024), des entreprises telles que Meta fonctionnent selon un modèle capitaliste axé sur la génération de revenus publicitaires. Ceci peut entraîner des tensions ou une sorte de « conflit d'intérêts » où les plateformes sont confrontées à un dilemme complexe entre le respect des valeurs démocratiques, la défense de leurs intérêts commerciaux (Hoffman et al., 2024), et la protection des individus face aux contenus réellement préjudiciables (désinformation, contenus haineux, etc.) (Kozyreva et al., 2023). Cela soulève forcément des questionnements sur la modération qui octroie un pouvoir conséquent aux plateformes qui délèguent de plus en plus cette tâche aux algorithmes (Abiteboul et Cattan, 2022).

> […] la stratégie de ces entreprises d'internaliser complètement les problèmes posés par leurs usages questionne sur le plan des principes […] une modération purement algorithmique serait-elle acceptable pour les citoyens? Ce ne serait certainement pas le cas si l'utilisation des algorithmes était opaque, conçue de façon autoritaire et unilatérale par le réseau social (entendre ici l'entreprise) sans être discutée par le réseau social (entendre ici le réseau des utilisateurs) (Abiteboul et Cattan, 2022, p.130-131).

Au regard de ces différents éléments, je propose, dans ce mémoire, d'appréhender les mécanismes de modération comme faisant partie d'une *stratégie* établie par les plateformes. Je soutiens donc le postulat suivant : les mesures restrictives des plateformes numériques à l'encontre de certains contenus politiques découlent de *stratégies* visant à réguler l'espace numérique afin d'imposer un cadre et de réprimer ce qui sort de ce cadre, déterminant ainsi les « règles du jeu ». Ces *stratégies* s'expriment notamment dans les politiques de modération, et dans les manipulations algorithmiques effectuées par les plateformes (Van der Nagel, 2018; Willson, 2017). Bien qu'elles ne portent pas spécifiquement sur l'enjeu de l'activisme numérique, de récentes recherches adoptent une approche similaire en mobilisant la notion de *stratégie.* Par exemple, dans son étude Van der Nagel (2018) soutient que les plateformes numériques mettent en place des *stratégies* pour connecter et contrôler les utilisateurs et leurs données au moyen d'algorithmes. À l'inverse, les utilisateurs tentent de manipuler ces algorithmes, ce qu'elle conçoit comme des *tactiques*.

d. La tactique : définition et application au cas étudié

Michel de Certeau (1990) définit les *tactiques* comme des pratiques quotidiennes créatives utilisées par les individus de manière opportune pour résister face à une structure de pouvoir qui assoit sa domination à travers la *stratégie*. Elles constituent des formes de résistance agissant au sein d'un cadre déjà établi et structuré. Ainsi, les tactiques doivent composer avec certaines contraintes. Pour cette raison, la *tactique* « […] crée des surprises. Il lui est possible d'être là où on ne l'attend pas […] c'est un art du faible » (de Certeau, 1990, p.61). Les *tactiques* se déploient, intentionnellement ou non, en réaction aux *stratégies.* Elles constituent des tentatives, des méthodes mises en place par des individus ou des groupes pour résister aux contraintes imposées ; pour les contourner à partir de moyens ingénieux, de ruses (Mboukou, 2015 ; Proulx, 1994). La *tactique* se déploie à partir du lieu qui est sous contrôle d'une force extérieure : « [elle] n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère » (de Certeau, 1990, p.60). Contrairement à la *stratégie* qui se planifie et se déploie sur la durée, la *tactique* elle compose avec le *temps* plutôt que l'*espace* : elle agit dans l'instant, profite des interstices et des opportunités qui se présentent (de Certeau, 1990 ; Proulx, 1994).

> Les stratégies sont donc des actions qui, grâce au postulat d'un lieu de pouvoir (la propriété d'un propre), élaborent des lieux théoriques (systèmes et discours totalisants) capables d'articuler un ensemble de lieux physiques où les forces sont réparties […]. Elles privilégient donc les rapports de lieux […]. Les tactiques sont des procédures qui valent par la pertinence qu'elles donnent au temps - aux circonstances que l'instant précis d'une

intervention transforme en situation favorable […] (de Certeau, 1990, p.62-63).

Les pratiques des militants pour contourner, déjouer ou composer avec les restrictions sur les plateformes peuvent donc être conceptualisées comme des *tactiques* de résistance numérique.

e. Limites et critiques de l'approche

La distinction conceptuelle entre *tactique* et *stratégie*, proposée par Michel de Certeau est encore pertinente pour l'étude des médias (Breton et Proulx, 2012; Proulx, 1994). Comme évoqué précédemment, des travaux récents (Selwyn et Pangrazio, 2018; Van der Nagel, 2018; Willson, 2017) reprennent ces notions dans le contexte numérique, pour analyser les dynamiques de contrôle mises en place par les plateformes de communication ainsi que les *tactiques* développées par les utilisateurs pour y faire face. Néanmoins, cette distinction a fait l'objet de plusieurs critiques, notamment celle de Poster (2006, cité dans Selwyn et Pangrazio, 2018) ou encore celle formulée par Philippe Urfalino (Dosse, 2002). Ce dernier considère que la dichotomie entre *stratégies* et *tactiques* repose sur un schéma binaire qui ne tient pas compte de la complexité des rapports de pouvoir dans les sociétés contemporaines :

> La complexification des processus de décision dans les pouvoirs modernes, qu'ils soient publics ou privés, ne correspond plus, selon Urfalino, à la notion de stratégie telle que l'utilise de Certeau. La dilution des responsabilités dans les entités plurielles des décisions rend de plus en plus irréparables, de moins en moins localisables les instances du pouvoir dont l'opacité est presque aussi forte que celle des pratiques polymorphes des dominés (Dosse, 2002, p.220).

Cette critique est prise en compte par de Certeau qui reconnaît les limites de sa propre dialectique (Dosse, 2002; Sereke et Drzewiecka, 2023). En dépit de cela, « les notions de *stratégie* et de *tactique* conservent toute leur pertinence lorsqu'il s'agit d'analyser des enjeux d'agentivité et de résistance dans le contexte numérique » (Selwyn et Pangrazio, 2018, p. 3, traduction libre), d'où la raison pour laquelle je mobilise cette approche. Enfin, je tiens également à souligner une considération importante dans l'application de la notion de *stratégie* à mon cas. En cadrant les manipulations algorithmiques des plateformes comme des *stratégies*, je fais abstraction d'autres facteurs qui peuvent influer sur la mise en visibilité des contenus (Van der Nagel, 2018). De plus, bien qu'ils soient codés par des humains, les algorithmes fonctionnent de manière semi-autonome en s'appuyant notamment sur l'apprentissage automatique (*machine learning*) (Abiteboul et Cattan, 2022; Willson, 2017). Des erreurs, des problèmes techniques ou des effets

non anticipés peuvent survenir accidentellement. Dans ce cas de figure, il ne peut s'agir de *stratégie* en raison de leur caractère fortuit.

Ce contre-argument peut lui-même être nuancé : l'apprentissage automatique s'effectue sur la base de corpus sélectionnés et annotés par des humains qui les ont « [considérés] comme acceptables, message de haine, violence, etc. » (Abiteboul et Cattan, 2022, p.128). Ces choix influent donc directement sur le fonctionnement des systèmes de modération algorithmiques. De ce fait, cela n'exclut pas la légitimité de l'argument des manipulations algorithmiques comme *stratégies*. De plus, cette notion reste pertinente pour l'analyse du cas étudié, car elle permet de problématiser le rôle des plateformes dans la régulation des contenus en ligne et de stimuler une réflexion critique sur les rapports de pouvoir qu'elles instaurent ou renforcent.

2.2.3 La tactique comme forme située d'un répertoire d'action

Le concept de *répertoire d'action* (Granjon, 2017), ou « *repertoires of collective action* » a été développé par le sociologue Charles Tilly. Cette notion est fréquemment mobilisée par les chercheurs dans les études et théorisations sur les mouvements sociaux et les politiques de contestation. Un *répertoire d'action* consiste en l'utilisation d'un ensemble d'outils, de pratiques, de modalités, de tactiques, à disposition de groupes contestataires, à une époque donnée et dans un contexte institutionnel spécifique. Il permet de mener des actions pour réaliser des objectifs tactiques et stratégiques (Roy Chowdhuri, 2024 ; Péchu, 2009). En d'autres termes, il s'agit selon Granjon (2017b) :

> [d'un] ensemble de routines de mobilisations plus ou moins rigides par le biais duquel les mouvements sociaux investissent l'espace public […]. [Le répertoire d'action] permet à la conflictualité sociale de s'exprimer en allant puiser dans une « boîte à outils » […] (Granjon, 2017, p.81).

À titre d'exemple on peut citer : les manifestations dans la rue, les tactiques telles que le boycott ou la grève, les pétitions, *sit-in* (occupation), etc. Ce type d'actions constitue des exemples saillants d'actions de contestation, mais tous les répertoires ne sont pas aussi visibles (Roy Chowdhury, 2024). Des auteurs comme Rolfe (2005), ont identifié dès le début des années 2000 l'émergence de répertoires d'action « en ligne » avec la démocratisation d'internet et son utilisation croissante pour l'activisme. L'utilisation des plateformes de communication à des fins de militantisme fait désormais partie intégrante du *répertoire d'action* des mouvements de contestation. L'informatique connectée a introduit de nouvelles possibilités d'action propres au numérique : hacktivisme,

attaques par déni de service (DDoS), etc. menant à une diversification des répertoires (Granjon, 2017).

Comme le note Péchu (2009), les *répertoires d'action* sont dynamiques, laissant une certaine part de flexibilité, ou de créativité. Néanmoins, ils dépendent également de structures existantes qui limitent dans une certaine mesure le champ des possibles des acteurs. Par exemple, l'État peut intervenir pour réguler, contrôler ou réprimer ces actions. Dans le cadre des « nouveaux » répertoires d'action, en ligne (Granjon, 2017), la même règle s'applique : les médias sociaux offrent des moyens d'action, mais restent ancrés dans des dynamiques de pouvoir (Granjon, 2018). En effet, les actions en ligne prennent place dans un espace numérique contrôlé, régulé par des *stratégies* mises en place par les entreprises détenant les plateformes numériques (Rolfe, 2005). On constate ici l'une des deux dimensions évoquées par Granjon (2017b), sur le fait que les *répertoires d'action* s'adaptent selon des besoins internes (par exemple les objectifs du mouvement, ou du groupe), mais aussi selon des « […] contraintes externes (répression, état d'urgence, censure médiatique, etc.) » (Granjon, 2017, p.81). Granjon (2017b), conclut alors que le *répertoire d'action* est toujours « circonstancié et contextuel » (p.81).

Dans ce mémoire, la notion de *répertoire d'action* permet d'appréhender les mobilisations numériques propalestiniennes comme des formes contemporaines d'actions collectives. En d'autres termes, elle sert à mettre en lumière l'utilisation des médias sociaux par les activistes comme des outils de contestation que ce soit pour organiser des manifestations, coordonner des campagnes de levée de fonds ou de boycott, ou encore sensibiliser le public à la cause palestinienne. Je propose également d'inscrire les tactiques de résistance numérique comme faisant partie intégrante d'un *répertoire d'action* visant à contourner les contraintes imposées par les plateformes. Celui-ci s'adapte selon les circonstances et le contexte (Granjon, 2017). Dans ce cas, le répertoire se reconfigure en réponse aux formes de restrictions et de censure pouvant affecter la visibilité des contenus propalestiniens. Ceci se traduit par exemple par la manière dont les activistes prennent des précautions pour éviter des sanctions ou tentent de déjouer la modération algorithmique à l'aide de procédés que je présente dans les chapitres 4 et 5.

Chapitre 3 – Méthodologie

> *[Aujourd'hui] les « chercheurs qualitatifs » disposent d'une pluralité de modèles théoriques, de méthodes, de techniques de collecte et d'analyse des données pour comprendre les problèmes actuels traversés par des questions sociales et politiques. En effet, la recherche est de plus en plus appelée à prendre position, elle ne peut pas se définir comme objective et neutre, elle doit être attentive et réagir à la revalorisation des approches de recherche centrées sur la mesure à grande échelle et sur la généralisation.*
>
> *-Marta Anadón, 2006, p.25*

Ce chapitre présente les choix méthodologiques de l'étude et les considérations éthiques qui en découlent. Il s'ouvre sur une justification de l'approche qualitative (3.1) en fonction des objectifs de recherche (3.1.1), suivie d'une description de la méthode par entrevue semi-dirigée (3.1.2) et de la grille d'entretien utilisée (3.1.3). La section suivante (3.2) détaille la procédure de recrutement des participants (3.2.1) ainsi que le déroulement des entrevues (3.2.2). Des réflexions méthodologiques et des enjeux éthiques sont ensuite abordés (3.3), avant de clore sur la méthode d'analyse et d'interprétation des données (3.4).

3.1 La recherche qualitative

3.1.1 Pertinence de l'approche qualitative

La recherche qualitative est populaire en sciences humaines et sociales en raison de sa pertinence pour l'appréhension et l'analyse de réalités sociales complexes. Elle repose essentiellement sur l'analyse de données verbales, textuelles ou visuelles (photographies, etc.). En fonction de l'angle privilégié par le chercheur, elle peut poursuivre plusieurs objectifs, parmi lesquels : la compréhension des perceptions, croyances, attitudes, valeurs et expériences d'un groupe de personnes. Elle permet ainsi de comprendre un phénomène en profondeur et de rendre compte de l'expérience singulière et subjective des personnes interrogées. En effet, la recherche qualitative favorise la diversité des points de vue et reste donc favorable à la découverte (Mwita, 2022; Saldaña, 2011). Elle répond donc bien aux besoins de mon étude, dans la mesure où mon sujet s'inscrit dans une démarche exploratoire cherchant à « défricher » un phénomène encore peu exploré par la littérature scientifique, notamment dans le cas de l'activisme numérique propalestinien. Par ailleurs, une méthodologie qualitative permet de mettre en exergue des

dimensions qui ne sont pas quantifiables comme c'est le cas pour des enjeux de relations de pouvoirs (Alami et al., 2013), dont il est ici question. « *[Qualitative research] helps to answer questions that cannot be answered quantitatively* » (Mwita, 2022, p. 622). Une approche quantitative ne m'aurait pas permis de répondre à ma question de recherche.

Il existe plusieurs types de recherches qualitatives (ethnographie, phénoménologie, théorisation ancrée, étude de cas, etc.) qui se distinguent par exemple par les méthodes utilisées, leurs objectifs, ou encore la manière dont les données sont interprétées. De plus, comme explicité dans le chapitre 2, plusieurs orientations ou paradigmes coexistent (Anadón, 2006; Saldaña, 2011). Sans entrer dans le détail des spécificités de chaque approche, il convient simplement de rappeler quelques-unes des principales caractéristiques centrales de la recherche qualitative, telle que synthétisée par Anadón (2006) :

> […] elle s'ajuste aux caractéristiques et à la complexité des phénomènes humains et sociaux. Elle s'intéresse à la complexité et met en valeur la subjectivité des chercheurs et des sujets, elle combine plusieurs techniques de collecte et d'analyse des données, elle est ouverte au monde de l'expérience, de la culture et du vécu, elle valorise l'exploration inductive et elle élabore une connaissance holistique de la réalité (Anadón, 2006, p. 23).

Les résultats d'une étude qualitative prennent le plus souvent la forme de constats issus du travail de synthèse et d'analyse, qui s'inscrit dans une démarche interprétative. Ils peuvent éventuellement amener un nouvel éclairage sur le phénomène étudié et, dans certains cas, mener à une lecture critique de l'ordre social existant, ouvrant ainsi la voie à des réflexions sur la justice sociale (Saldaña, 2011). Ceci me semble particulièrement pertinent compte tenu des enjeux qu'englobe mon sujet de recherche. Comme évoqué dans le chapitre 2, lorsque je présente ma posture épistémologique, la recherche qualitative ne vise pas à atteindre l'objectivité, ce qui ne l'exempte pas pour autant de l'aspect rigoureux inhérent à la construction de tout savoir scientifique. Dans cette approche, le chercheur est considéré comme étant au centre du processus de recherche, de la sélection du sujet au choix des questions posées, en passant par l'analyse et l'interprétation des données (Saldaña, 2011). Ceci implique de reconnaître sa part de subjectivité.

Cette subjectivité, inhérente aux études qualitatives, est critiquée par des courants tels que le positivisme qui aspire à ce que la recherche soit objective et neutre. Bien que la subjectivité puisse constituer un atout, elle présente néanmoins des limites à prendre en considération. Par exemple, l'analyse des résultats reste sujette aux interprétations du chercheur et peut être influencée par ses propres biais. Ceci inclut également la sélection des éléments à analyser, ou les choix que le

chercheur opère, c'est-à-dire ce qu'il décide de mettre en évidence ou non. Plusieurs autres limites caractérisent la recherche qualitative, j'en mentionne quelques-unes ici. Les données récoltées ne permettent une généralisation des résultats en raison de la taille restreinte des échantillons. Ceci rend la reproduction des résultats particulièrement difficile, voire irréalisable (Mwita, 2022). Par ailleurs, il faut souligner que les propos des participants peuvent traduire leur état d'esprit à l'instant où ils sont interviewés, mais ne reflètent pas nécessairement une position définitive : les opinions, perceptions et vécus des individus peuvent évoluer, ce qui rend les données récoltées figées dans le temps et rattachées à un contexte spécifique. Enfin, du point de vue du chercheur, la collecte et l'analyse des données en recherche qualitative demandent souvent un investissement de temps considérable, en raison du volume important d'informations récoltées. En plus de l'aspect chronophage, cela peut complexifier le processus d'analyse des résultats (Mwita, 2022).

3.1.2 La méthode par entrevue semi-dirigée

Pour faire ressortir les différents points de vue et mieux comprendre les perceptions, les tactiques et les limitations auxquelles font face les activistes, j'opte pour la méthode par entrevues. Celle-ci présente plusieurs avantages et répond bien aux besoins de mon étude. Elle est la plus répandue en recherche qualitative, car elle est particulièrement efficace pour recueillir des récits riches, détaillés et contextualisés qui traduisent fidèlement les perceptions, les valeurs, les attitudes, et les croyances des personnes interrogées. Ceci permet au chercheur d'explorer en profondeur les opinions émises par les individus et de mieux comprendre leurs expériences personnelles d'un phénomène donné (Mwita, 2022; Saldaña, 2011). En d'autres termes, l'accent est mis sur le sens que les personnes interviewées donnent à leur réalité (Savoie-Zajc, 2003). De plus, l'entrevue donne l'occasion à des personnes qui n'ont pas forcément la parole de s'exprimer sur des enjeux qui les affectent directement (Utibe, 2020). Ceci peut jouer un rôle « émancipateur » tant pour la personne interviewée que pour le chercheur, car la discussion fait ressortir des réflexions qui « peuvent stimuler des prises de conscience et des transformations » (Savoie-Zajc, 2003, p.300).

Il existe plusieurs types d'entrevues, plus ou moins structurées (dirigées, non dirigées, biographiques, etc.) (Chevalier et Meyer, 2018; Savoie-Zajc, 2003). J'opte ici pour des entrevues semi-dirigées individuelles d'environ une heure. L'entrevue semi-dirigée est définie par Savoie-Zajc (2003) comme une interaction entre le chercheur et le participant, sous la forme d'une conversation, lors de laquelle se produit une co-construction de sens. Cette méthode repose sur un

guide d'entrevue listant les thématiques à aborder, avec des questions ouvertes et de relances destinées à guider le participant. Celui-ci dispose d'une plus grande liberté dans ses réponses, tandis que le chercheur bénéficie d'une certaine flexibilité dans la conduite de l'entrevue (Chevalier et Meyer, 2018). Contrairement aux entretiens directifs qui visent à récolter des réponses précises, l'entrevue semi-dirigée laisse la place à l'improvisation qui permet parfois de « s'ouvrir aux découvertes inattendues caractéristiques des recherches qualitatives » (Chevalier et Meyer, 2018, p. 114). Ainsi, si l'entretien dirigé est particulièrement pertinent dans le cadre d'une approche hypothético-déductive (afin de confirmer ou d'infirmer des hypothèses), l'entretien semi-dirigé est lui mieux adapté à une approche abductive, où il y a un dialogue constant entre les données et la théorie (Chevalier et Meyer, 2018).

Le choix du format individuel des entrevues repose sur plusieurs facteurs. La nature politiquement sensible du sujet et les enjeux de sécurité pour les participants, sur lesquels je reviens plus loin, ont conduit à écarter l'option des entrevues de groupe. Les contraintes liées au recrutement (désistements, délais) auraient sans doute compromis leur faisabilité, d'autant que l'aspect collectif aurait pu en dissuader certains. Par ailleurs, cette recherche vise à rendre compte de l'expérience singulière des personnes interrogées, un objectif moins compatible avec une approche centrée sur les dynamiques de groupe.

Finalement, il convient de rappeler explicitement que les propos récoltés au moyen des entrevues et présentés dans ce mémoire constituent des témoignages subjectifs qui traduisent les perceptions de leurs auteurs et de leurs réalités. Les déclarations des participants, synthétisées dans le chapitre 4, doivent ainsi être appréhendées comme des points de vue situés dans un contexte spécifique et non comme des données généralisables ou immuables. Par ailleurs, les différentes perspectives des participants ne reflètent pas nécessairement mon propre positionnement, qui n'a pas vocation à intervenir ici. Mon objectif est au contraire de prendre une certaine distance avec les données recueillies. C'est plutôt dans l'analyse et l'interprétation des résultats, dont il sera surtout question dans le chapitre 5, que ma « voix » de chercheur aura une résonance.

3.1.3 Guide d'entrevues

Pour mener les entrevues, j'ai utilisé le guide d'entrevue présenté dans le tableau ci-dessous. Lors de l'élaboration de ma grille, je suis parti du postulat « [qu'un] matériau ne parle jamais de lui-même, il doit être interrogé » (Paillé et Mucchielli, 2021, p.2). J'ai donc inclus des questions qui

stimulent la réflexion en poussant les participants à s'interroger sur leurs propres expériences, d'où la pertinence d'une entrevue semi-directive. Comme le recommande Sauvayre (2021), j'ai commencé par traduire mes hypothèses de recherche sous forme de questions, pour m'assurer qu'elles répondent bien aux objectifs de la recherche. Comme préconisé par Hoskins et White (2013) j'ai également tenté, autant que possible, de me détacher de la théorie et des lectures que j'ai effectuées au préalable afin d'éviter d'influencer les participants; l'objectif étant de laisser la place à des éléments inattendus. Cela s'est notamment traduit par l'évitement de termes trop connotés dans la formulation des questions. Par exemple, plutôt que d'employer directement le terme « censure », j'ai privilégié des formulations plus neutres comme « défis » ou « difficultés ». J'ai toutefois intégré une question explicite sur la censure à la fin des entrevues, au cas où le sujet n'aurait pas été évoqué spontanément. Cela n'a finalement pas été nécessaire, puisque les participants ont abordé ce thème d'emblée, en lien avec leurs expériences sur les médias sociaux.

Le guide d'entrevue suit une structure en entonnoir, allant du général au plus précis : les premières questions cherchent à contextualiser le propos des participants et leurs expériences d'activiste en ligne. Puis, progressivement, les questions ciblent des aspects plus spécifiques liés à leurs perceptions de la censure sur les plateformes, les tactiques de résistance numériques qu'ils utilisent, etc. Enfin, une version anglaise du guide d'entrevue a également été conçue, ce qui s'est avéré utile dans le cadre d'un entretien mené avec une participante anglophone.

3.1 - Guide d'entrevue

1) Pourriez-vous vous présenter brièvement ?
2) Pourriez-vous me décrire en quoi consiste votre activité militante sur les réseaux sociaux ?
   Pourriez-vous me donner des exemples concrets de publications militantes en lien avec la cause palestinienne que vous faites en ligne?
3) Quelles sont les plateformes que vous utilisez le plus pour faire passer des messages politiques et pourquoi ?
4) Selon vous, quels sont les principaux avantages de militer en ligne par le biais des réseaux sociaux ?
5) Quels sont les principales difficultés ou défis auxquels vous êtes exposé en tant qu'activiste propalestinien sur les médias sociaux ?
6) Pourriez-vous me décrire une situation où vous avez éprouvé des difficultés, ou ressenti un traitement différent et qui serait dû à votre positionnement vis-à -vis de la cause palestinienne ?
7) Pourriez-vous me raconter une expérience personnelle ou témoigner d'une situation où vous-même ou d'autres militants avez été restreints ou censurés sur les plateformes en raison de vos positions politiques ?
8) Comment gérez-vous concrètement ces défis techniques sur les médias sociaux et quelles stratégies utilisez-vous pour contourner les restrictions imposées ? Quelles tactiques utilisez-vous pour contourner les restrictions imposées ?
9) Selon vous, quelle est la responsabilité des plateformes de communication (dans la censure des contenus propalestiniens)?
10) Avant de conclure, est-ce qu'il y a quelque chose que vous souhaiteriez ajouter, ou des éléments sur lesquelles vous voulez revenir ?

3.2 Recrutement des participants et déroulement des entrevues

3.2.1 Procédure de recrutement des participants

L'obtention d'un certificat éthique auprès du comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) de l'Université de Montréal a été la première étape dans la préparation de mon terrain d'étude. La phase de recrutement a débuté dès l'obtention de mon certificat éthique, à la mi-septembre 2024, et s'est poursuivie jusqu'en novembre. J'ai procédé à la publication d'un appel à participations sur plusieurs groupes Facebook de mobilisations palestiniennes à Montréal. Ces groupes sont privés[16] et ne comptent qu'une centaine de membres. Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, je ne mentionnerai donc pas leurs noms. J'ai été en mesure de trouver ces groupes en insérant des mots-clés tels que « Palestine, Montréal/Québec/Canada », « mobilisations palestiniennes », « Solidarity Palestine », etc. sur la barre de recherche de Facebook. J'ai ensuite manuellement filtré les résultats en établissant une sélection de groupes « actifs »[17] et privés. Avant de partager mes annonces, j'ai pris le soin de lire les règles communautaires, établies par les administrateurs de chaque groupe. Certaines pages ne toléraient pas les « messages de promotion », je me suis donc abstenu de publier sur ces groupes.

Par ailleurs, comme l'évoque Meier (2020), l'éthique en recherche implique également que le chercheur se soucie de sa sécurité et de son bien-être, en prenant des précautions lorsque nécessaire. Dans la mesure où mes informations personnelles (nom, prénom, adresse courriel, université, etc.) étaient exposées, je n'ai pas souhaité publier mon annonce dans des groupes d'activistes publics. Cette décision a certainement limité mes chances de recruter davantage de participants et d'obtenir un échantillon plus diversifié. Toutefois, en raison de la nature fortement politisée et polarisée de mon sujet, publier dans ces espaces publics m'exposait à un risque d'atteinte à ma sécurité personnelle (cyberharcèlement, menaces, doxxing, etc.).

Comme préconisé par Sauvayre (2021), mes publications de recrutement contenaient un message accompagné d'une infographie détaillant l'objet de la recherche, les modalités et les critères de participation ainsi que mes coordonnées. Une dizaine de personnes ont manifesté leur intérêt et

[16] Intégrer le groupe requiert une approbation des administrateurs et le contenu publié n'est visible que par ses membres.

[17] Par actif, j'entends que les membres du groupe publient du contenu de manière régulière. Certaines pages avaient accepté ma demande d'intégrer le groupe mais les publications les plus récentes remontait à plusieurs mois voire années.

m'ont contacté par courriel. Plusieurs d'entre elles se sont finalement rétractées ; trois ont accepté de prendre part à ma recherche. En parallèle, j'ai également contacté des associations (dont une association étudiante) impliquées pour la cause palestinienne en sollicitant leur aide. J'ai demandé s'il était possible qu'elles partagent mon appel à participation sur leurs pages Instagram. Deux d'entre elles ont répondu favorablement à ma requête. Cela m'a permis de recruter trois autres individus. À la fin de mes entrevues, je proposais au participant de transmettre, s'il le souhaitait, mon appel à participation à d'autres personnes correspondant au profil recherché. Cette méthode, qualifiée de recrutement en boule de neige (Sauvayre, 2021) m'a permis d'entrer en contact avec plusieurs autres personnes. Le témoignage de l'une d'entre elles figure dans ce mémoire. Enfin, lors d'une exposition d'art portant sur les mobilisations palestiniennes au Canada, j'ai rencontré une artiste et activiste palestinienne qui m'a laissé ses coordonnées, ce qui m'a permis de réaliser un entretien supplémentaire.

3.2.2 Profil des participants et réflexions sur mon échantillon

Au total, huit participants ont pris part à l'étude. Compte tenu des objectifs de la recherche et du temps imparti pour la rédaction de ce mémoire, la taille de mon échantillon me semble satisfaisante. Tous les thèmes qui structurent l'orientation de ma recherche ont été soulevés par les participants. Cela m'a permis de conclure que la saturation des données a été atteinte. En d'autres termes, les entrevues n'apportaient plus aucune information supplémentaire et ne permettaient plus d'identifier de nouvelles thématiques à analyser (Savoie-Zajc, 2003). Par ailleurs, comme le souligne Sauvayre (2021) « la recherche qualitative, menée par entretiens […] n'est pas régie par la quantité, mais par la qualité et la variété des recueils » (p.64). Bien que je n'aie pas jugé nécessaire d'établir des critères de sélection d'ordre démographique (âge[18], origine, sexe, etc.) pour mes participants (ma recherche ne se focalise pas sur la différentiation des pratiques selon ce type de variables), je constate que mon échantillon, sans être parfaitement hétérogène, demeure assez diversifié.

En effet, sur les huit participants, cinq sont des étudiants universitaires et trois exercent une activité professionnelle à temps plein. Certains ont travaillé avant de reprendre leurs études pour poursuivre une maîtrise, d'autres entament ou finissent leurs baccalauréats. Trois se définissent comme des artistes (céramiste, poète, écrivaine) ; six sont des femmes et deux des hommes et ils ont entre 19

[18] À l'exception des personnes mineures

et 45 ans[19]. Tous résident au Québec à l'exception d'une seule personne établie en Afrique du Nord. Sur le plan socioprofessionnel, les profils sont relativement similaires, mais les participants proviennent de divers horizons (Palestine, Canada (Québec), Maghreb, Europe). Enfin l'un des enquêtés mentionne être de confession juive[20]. Tous les participants sont des militants propalestiniens actifs sur les réseaux sociaux et recrutés selon des critères d'inclusion définis en amont. Je suis parti du postulat que les personnes les plus susceptibles d'être exposées à des formes de restrictions en ligne liées au partage de contenu propalestinien sur les plateformes sont des individus qui utilisent régulièrement les médias sociaux pour s'exprimer sur cette cause. Ainsi, j'ai défini les variables qui me semblaient les plus pertinentes, en fonction des objectifs de ma recherche.

Mon sujet porte spécifiquement sur une dimension numérique de l'activisme, soit l'utilisation de plateformes de communication à des fins de contestation politique. Une utilisation régulière des médias sociaux, dans le cadre d'actions militantes[21] propalestiniennes, par les participants constituait donc un impératif pour la participation à cette recherche. Plus spécifiquement, j'ai choisi de recruter des personnes actives sur les réseaux sociaux les plus populaires, à savoir : Facebook, Instagram, X et TikTok.

D'une part, l'utilisation de ces réseaux par les activistes est plus répandue[22]. D'autre part, comme je l'ai évoqué dans le premier chapitre de ce mémoire, ces plateformes ont déjà fait l'objet de nombreuses accusations pour des faits avérés de censure ou de restrictions abusives sur les contenus propalestiniens (Qaadan, 2023). Je me suis assuré que les personnes recrutées soient suffisamment actives pour pouvoir rendre compte de leurs expériences et des dynamiques de pouvoir qu'ils observent sur ces plateformes. J'ai précisé dans les conditions de participation à l'étude que je recherchais des personnes ayant déjà exprimé des opinions politiques en lien avec la cause

[19] Les personnes n'ont pas toutes mentionné leurs âges. Il s'agit là d'une approximation basée sur les informations recueillies et sur ma propre perception.
[20] Aucune question liée à la confession d'une personne n'a été posée. Le participant a révélé cette information durant l'entrevue.
[21] Le terme « action » est défini dans le dictionnaire Larousse comme suit : « fait ou faculté d'agir, de manifester sa volonté, en accomplissant quelque chose » ; « manifestation concrète de l'activité de quelqu'un, d'un groupe » (Larousse, s.d.). Ici, le terme d'actions militantes est employé dans une acception large, incluant aussi bien l'organisation de manifestation par le biais des RSN, que le partage d'informations auprès d'une audience.
[22] Des réseaux sociaux dits alternatifs à l'instar de *Mastodon,* existent, mais ne sont pas autant exploité par les activistes qui privilégient les réseaux *mainstream*. Le choix de ce type de médias dominants dans le cadre de mon étude est donc plus judicieux, car le phénomène y est plus développé.

palestinienne sur les RSN et ayant effectué au moins une dizaine de publications ou d'actions « militantes » propalestiniennes, en ligne (commentaire, partage de photos, *stories*, *retweet*, etc.) au cours de la dernière année (de 2023 à 2024). L'objectif était d'éviter le recrutement de participants dont l'engagement militant n'est que sporadique et dont le témoignage pourrait manquer de substance ou de profondeur. Les prénoms qui figurent dans ce mémoire sont des pseudonymes que j'ai attribués afin de garantir l'anonymat des personnes. À la demande de quelques participants, j'ai choisi des pseudonymes qui reflètent l'ethnicité des personnes interviewées.

3.2.3 Déroulement des entrevues

Les entrevues se sont déroulées entre octobre et novembre 2024. La première étape avant la planification d'une rencontre avec chaque participant a été la signature, par les deux parties, d'un formulaire d'information et de consentement. Ce document contient toutes les informations nécessaires : objectif de la recherche, critères de sélection, modalités de participation, droit de retrait, responsabilité du chercheur, etc. et permet la formalisation du consentement libre et éclairé de la personne. Un consentement verbal sur la participation à l'étude et le fait d'être enregistré a également été recueilli avant le début de chaque entretien.

Quatre entrevues se sont déroulées en présentiel et quatre autres en ligne via la plateforme de visioconférence Zoom. Les entretiens en présentiel ont eu lieu dans des salles de travail disponibles sur réservation dans les bibliothèques de l'Université de Montréal. Cela m'a permis de mener les entretiens dans un lieu public tout en étant dans un environnement calme et « confidentiel », propice à un échange fluide, sans interruption et sécuritaire. Ceci faisait partie de mes principales préoccupations pour le déroulement des entrevues, mais le choix d'un local « privatisé » a permis de limiter ces risques de manière considérable. J'ai constaté que les entrevues en présentiel facilitaient davantage l'établissement d'un lien de confiance avec les participants. La proximité physique semble y contribuer, notamment parce qu'elle permet de mieux percevoir les signaux non verbaux et d'adapter son attitude au tempérament de l'interlocuteur. Selon ma perception, cela s'est traduit par une plus grande réceptivité et des témoignages empreints d'anecdotes personnelles. Les entrevues en ligne ont également été riches et intéressantes, mais je dois admettre qu'elles étaient plus difficiles à animer. Comme le soulignent Chevalier et Meyer (2018) : « les entretiens téléphoniques ou par visioconférence […] ne permettent pas d'établir aussi facilement le contact humain propre au face-à-face » (p.113), même si ceci me semble désormais moins prononcé

qu'avant en raison du contexte pandémique qui a contribué à démocratiser les interactions virtuelles. Cela dit, l'inconvénient majeur des entretiens en ligne n'a pas été d'ordre interactionnel, mais plutôt d'ordre technique : quelques coupures de connexion et problèmes de son ont parfois interrompu le cours de la discussion, ou rendu certains passages légèrement inaudibles. Par chance, cela ne s'est produit qu'en de rares occasions et n'a eu presque aucune incidence sur la transcription.

Suivant la structure de mon guide d'entrevue présenté précédemment, les entrevues se sont déroulées en trois grands moments : l'ouverture (ou entame), l'entrevue et la clôture (Chevalier et Meyer, 2018 ; Savoie-Zajc, 2003). La première phase a consisté en un échange plus informel, une première prise de contact pour : « briser la glace » ; remercier la personne pour sa participation ; rappeler brièvement le sujet de l'étude ; garantir la confidentialité des propos ; demander l'autorisation de démarrer l'enregistrement ; expliquer le déroulement de l'entrevue et la possibilité pour le participant d'y mettre un terme à n'importe quel instant. Ceci permet notamment de laisser la liberté au participant de se rétracter pour quelconque raison et d'assurer un consentement libre et éclairé de manière continue. Après cette phase, l'entrevue a débuté par une question d'introduction où j'ai demandé aux participants de se présenter brièvement. Ceci permet de mettre l'interlocuteur en confiance en partant de ce qu'il connait bien (Chevalier et Meyer, 2018). J'ai ensuite posé les différentes questions présentées précédemment, en m'adaptant aux réponses des participants, notamment lorsqu'ils anticipaient certains sujets.

Durant l'entrevue, j'ai adopté une posture d'écoute active. Je prenais de légères notes (sous forme de mots clés), sur mon carnet tout en maintenant un contact visuel avec le participant. Mes notes m'ont aidé à reformuler les propos de l'interviewé pour m'assurer de bien comprendre son point de vue ou de lui permettre d'apporter des clarifications et à poser des questions de relance sur des éléments qui me semblaient intéressants. Enfin, toutes les entrevues se sont achevées par une question de clôture qui donne l'opportunité à la personne de revenir sur un élément, ou de mentionner quelque chose qui n'a pas été soulevé pendant la discussion. Les entrevues ont duré en moyenne 50 minutes.

3.3 Réflexions méthodologiques et enjeux éthiques

3.3.1 Réflexions méthodologiques

Au cours de ma recherche, j'ai été amené à me questionner sur plusieurs aspects éthiques et méthodologiques. Je présente ici, brièvement, quelques-unes de ces réflexions.

Comment le terme « propalestinien » cadre la recherche ? En quoi ce terme peut-il être problématique ?

L'emploi du terme « propalestinien » a suscité chez moi de nombreuses interrogations, voire une forme de malaise qu'il me semblait important de mentionner, surtout compte tenu de son utilisation fréquente tout au long de ce mémoire. L'utilisation du préfixe « pro » pour désigner les activistes sensibles à la cause palestinienne me semble problématique, car cela réduit un positionnement idéologique, politique, complexe à une posture figée, binaire et essentialisante. Ce terme participe ainsi à inscrire le débat dans une opposition dichotomique qui tend à effacer toute nuance. D'un point de vue plus éthique : est-ce légitime de qualifier une posture de « pro » lorsqu'elle vise à défendre les droits humains les plus fondamentaux ? La dénonciation d'exactions commises sur des populations civiles relève-t-elle nécessairement d'un engagement partisan qu'il faudrait systématiquement qualifier de « propalestinien » ? Cette réflexion a émergé à la lecture d'une étude dans laquelle les chercheurs analysent la couverture médiatique de l'invasion israélienne de Gaza entre décembre 2008 et janvier 2009 par un grand média norvégien (Vaagan et al., 2010). Les résultats suggèrent que le média a adopté un cadrage « modérément propalestinien ». Cela m'a amené à m'interroger : pourquoi ce cadrage a-t-il été qualifié de « propalestinien », alors que le média en question n'a fait que relayer des faits ? Ceci relève, à mon sens, d'une responsabilité morale qui dépasse les clivages idéologiques des uns et des autres, d'où mes réserves vis-à-vis de ce mot. Au même titre que les auteurs de cette étude, j'ai tout de même choisi d'employer ce terme à des fins de simplification. Son usage dans le cadre de ce mémoire repose sur une acception large : j'entends par « propalestinien » toute personne manifestant une sensibilité à cette cause. Toutefois, je reconnais les limites de ce terme, notamment sur le plan sémantique.

Quelles sont les implications de révéler les tactiques de résistance numérique employées par les activistes?

En lien avec ma question de recherche, je me suis interrogé sur les implications de révéler toutes les tactiques de résistance numérique dévoilées par les participants. Rendre visibles ces tactiques n'équivaut-il pas à accélérer leur « obsolescence » ? Cela ne risque-t-il pas de compromettre leur efficacité ? J'estime que les tactiques mentionnées ne relèvent pas de pratiques sensibles ou confidentielles, mais qu'elles s'inscrivent plutôt dans des gestes ordinaires du quotidien. La plupart de ces tactiques semblent d'ailleurs familières à une large part des utilisateurs de médias sociaux dans la mesure où elles ne sont pas dissimulées. Par exemple, l'utilisation de symboles pour écrire certains termes est visible aux yeux de tous. Ainsi, il ne s'agit pas tant de révéler ce qui est caché, mais de mettre en valeur des pratiques pour en souligner l'importance dans les dynamiques de résistances numériques.

3.3.2 Enjeux éthiques

Les considérations éthiques pour cette étude reposent sur trois principes clés, complémentaires et interdépendants : le respect des personnes, le bien être des participants, et la justice. Ces principes sont formulés dans la politique des trois conseils adoptés par les trois organismes de recherche fédéraux au Canada (CRSHC, 2022). Quelques éléments essentiels veillent à ce que ces trois principes soient respectés lors de chaque phase de la recherche. Je les résume ici brièvement : l'obtention du consentement libre, éclairé et continu; la transparence avec les participants ce qui implique par exemple d'informer les individus des risques et inconvénients associés à leurs participations; la mise en place de mesures pour limiter ces risques ou désagréments; le traitement juste et équitable des personnes (CRSHC, 2022).

Des aspects tels que le consentement libre, éclairé et continu ont déjà été abordés précédemment (3.2.1). Je m'attarderais donc ici sur une des dimensions éthiques qui n'a pas encore été soulevée et qui concerne la sécurité des participants et leur bien-être. Le sujet de cette recherche, de nature politique et sensible, exposait les participants à certains risques. Au-delà du temps investi sans compensation, l'un des enjeux résidait dans le caractère délicat du thème abordé. Même si aucune question ne portait directement sur le conflit israélo-palestinien, celui-ci constituait un arrière-plan omniprésent. Dans le contexte humanitaire dramatique en Palestine au moment des entrevues, certaines discussions pouvaient raviver des émotions douloureuses, en particulier chez les personnes directement concernées, comme les Palestiniens ayant des proches à Gaza. Par ailleurs, l'identification des activistes constituait un enjeu majeur pour la sécurité des participants. Des

exemples récents, tels que l'arrestation de militants propalestiniens aux États-Unis (CBC, 2025), les difficultés rencontrées dans l'obtention de visas (Gedeon, 2025), ou encore leur stigmatisation et les répercussions que cela peut avoir sur leur employabilité (Mahdawi, 2024), illustrent bien ces dangers.

Pour limiter les risques d'identification, plusieurs mesures ont été mises en place. Comme mentionné précédemment, les entrevues ont été réalisées dans des salles privatisées à l'université. Les noms des participants ont été remplacés par des pseudonymes, et les données sociodémographiques présentées de façon volontairement vague. Les documents sensibles (formulaire de consentement, enregistrements audio) ont été encryptés avec le logiciel Veracrypt. Ils sont conservés localement sur mon ordinateur personnel, protégé par mot de passe, ainsi que sur un serveur OneDrive sécurisé, affilié à mon compte institutionnel. Conformément aux règles de conservation de l'Université de Montréal, les données seront stockées durant sept ans (jusqu'en 2032), puis détruites définitivement. Ces mesures réduisent considérablement les risques d'intrusion ou de piratage. Toutefois, un risque de fuite ne peut être entièrement exclu. Enfin, les données recueillies ne seront pas réutilisées dans le cadre d'un autre projet.

3.4 Méthode d'analyse des données

3.4.1 Transcription et étiquetage des données

L'analyse des données a débuté avec la transcription « manuelle » de chaque entrevue. Je n'ai pas utilisé de logiciel de transcription afin de mieux me familiariser avec les données. Une fois les verbatims prêts j'ai entamé le codage vertical que j'ai effectué à l'aide de *QDA Miner*, un logiciel d'analyse de données qualitatives qui permet de gérer et de structurer un corpus. Le codage ou étiquetage consiste à attribuer des codes ou des étiquettes, aux extraits des entrevues pour conceptualiser les propos des participants. Ces étiquettes peuvent prendre la forme de mots-clés, de termes, ou d'expressions que le chercheur formule lui-même ou en reprenant les mots des participants. On parle dans ce cas d'étiquettes « *in vivo* » (Lejeune, 2019).

> Les étiquettes qualifient ce qui se déroule dans le témoignage des acteurs. Leur ambition est analytique. Il s'agit donc d'aller au-delà ou en deçà des témoignages ou des pratiques des acteurs pour y identifier les phénomènes sous-jacents […] l'étiquetage se réalise d'un geste simple, presque trivial, l'analyste appose des mots sur les témoignages des acteurs (Lejeune, 2019, p. 62).

Les étiquettes ne se contentent pas de décrire ce que disent les personnes interviewées, elles visent à saisir « le sens vécu des acteurs » tel qu'il ressort dans leurs discours (Lejeune, 2019, p.66). À titre d'exemple, voici quelques étiquettes que j'ai attribuées lors du codage de mes données : « obfuscation », « coalitions », « curation productive », « shadowban », etc.[23]

Certaines de mes étiquettes tombent volontairement dans ce que Lejeune (2019) qualifie de « piège de l'indexation thématique ». L'indexation ou « catalogage » renvoie ici à des « étiquettes » à visée descriptives et non analytiques. Pour des raisons pratiques, j'ai eu recours à ce type de codes à certains moments afin de regrouper des informations contextuelles en vue d'y accéder plus facilement lors de la rédaction de mes chapitres. Ces étiquettes portent par exemple sur le profil sociodémographique des participants ou les réseaux sociaux qu'ils utilisent le plus fréquemment.

Après avoir effectué un premier étiquetage de chaque entrevue, j'ai procédé à un étiquetage de second niveau lors duquel j'ai filtré les étiquettes répétitives en les fusionnant entre elles à l'aide d'une fonctionnalité disponible sur *QDA Miner*; retiré celles qui me semblaient moins pertinentes; reformulé certains codes pour plus de clarté, etc.

3.4.2 L'analyse thématique

L'analyse des données dans cette étude repose sur une analyse thématique. Cette méthode consiste à identifier des thèmes récurrents émanant du corpus à l'étude (« fonction de repérage ») – dans ce cas-ci, les entrevues - et à les regrouper en plusieurs catégories et thématiques selon l'orientation de la recherche et la problématique posée (Paillé et Mucchielli, 2012). Ceci permet par la suite de procéder à leur « examen discursif » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 232). En dégageant plusieurs thèmes, il devient possible de voir les similitudes et différences entre différents participants (« fonction de documentation »). Le résultat final, qui peut être présenté sous la forme d'un arbre thématique, offre une vue d'ensemble de toutes les entrevues (Paillé et Mucchielli, 2012). Pour faire ressortir les thèmes à partir de mes données, j'ai commencé par regrouper les étiquettes évoquées précédemment par catégories. Par exemple, la catégorie « type de restrictions » regroupe les étiquettes associées aux différentes restrictions identifiées : « suspension de compte », « *shadowban* », « compte désindexé », etc. (voir tableau de codes en annexe). J'ai ensuite organisé ces catégories en quatre grandes thématiques. Pour poursuivre avec mon exemple, la catégorie

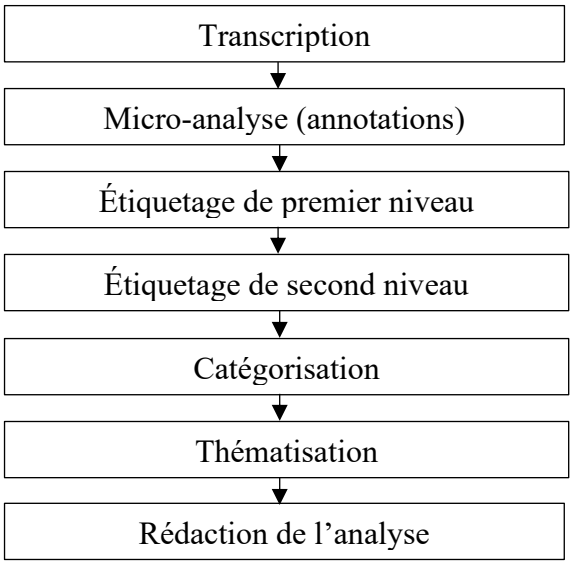
[23] Le lecteur intéressé pourra consulter les tableaux de codes en annexe de ce mémoire (Annexe 3).

« type de restrictions » se trouve dans le thème « censure et restrictions ». Ce processus s'est effectué de manière continue et itérative, car comme le résument bien Paillé et Mucchielli (2012) :

> La thématisation se transforme en cours d'analyse, certains thèmes apparaissant, d'autres disparaissant, des fusions ou des subdivisions ayant lieu […]. L'analyste va générer une grande diversité de thèmes en début de démarche de thématisation, mais assez rapidement, une certaine récurrence se présente et des regroupements s'imposent (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 259-260).

Enfin, j'ai créé un tableau pour chaque thématique, ce qui m'a permis d'avoir un support visuel. Cela m'a grandement aidé dans l'analyse des données ainsi que la rédaction des chapitres 4 et 5. Les tableaux comportent cinq rubriques : « catégorie », « code » (étiquette), signification (description du code), « citations » (extraits issus des entrevues), et « occurrence » (nombre et nom des participants ayant évoqué une opinion correspondant à ce code). Mon chapitre 4 dans lequel je présente un panorama des entrevues est structuré selon ces quatre thématiques.

3.4 - Étapes de l'analyse thématique



3.4.3 Une démarche inductive

Selon Bulinge (2022), l'analyse repose sur les capacités réflexives du chercheur et sur sa méthode de raisonnement, les trois principales étant l'induction, la déduction et l'abduction. L'approche inductive adoptée dans cette étude se caractérise par un raisonnement qui s'effectue à partir des données empiriques. L'objectif est de faire émerger progressivement des catégories, des typologies, voire une théorie :

> L'induction généralise à partir de corrélations particulières. L'objectif est de formuler une loi générale à partir d'observations. La méthode inductive consiste à inférer une connaissance ou un modèle de connaissance (loi) à partir des données collectées et de la découverte de relations logiques entre elles (Bulinge, 2022, p.124).

C'est selon cette démarche que j'ai élaboré les tableaux : 4.1, 4.2, 4.3, et 5.2, présentés dans les chapitres d'analyse (4) et de discussion (5). Ces tableaux proposent des typologies ou catégorisations visant à cartographier des mécanismes de modération et de censure peu transparents (tableau 4.2) ou encore les tactiques de résistances numériques, selon leurs objectifs (tableau 5.2). En somme, ce mémoire adopte une méthodologie inductive fondée sur les savoirs situés des participants interrogés, qui sont présentés dans le chapitre suivant.

Chapitre 4 – L'invisibilisation des voix propalestiniennes sur les médias sociaux : perceptions de la censure et tactiques de résistance numérique

> *I am really restricted. I have been restricted […] Instagram messes with the functions when it's Palestinian things. I tried for a long time to overcome and keep posting. [The word] « Palestinian », the « a » I would make it into an « @ » just to get my views up […] I want to be heard. As a Palestinian it's so easy not to feel heard because of what's happening to our people*
>
> *-Nour, entrevue 2, 15 octobre 2024*

Ce chapitre présente, dans les grandes lignes, les réponses des participants et participantes lors des entrevues. Je segmente cette section en quatre thématiques qui reflètent les principaux enjeux abordés lors des discussions. L'objectif est d'offrir un aperçu des témoignages récoltés; de mettre en évidence les différences et similitudes entre les participants; et de faire dialoguer les entrevues entres elles. Ce travail de synthèse permettra, par la suite (chapitre 5), de plonger dans une analyse plus approfondie qui met en perspectives les propos des participants avec le cadre théorique. Chaque thématique contient une introduction dans laquelle je présente brièvement : le contenu de la partie et ses objectifs analytiques ainsi qu'une justification sur la pertinence des éléments abordés, en lien avec leur contribution à l'analyse globale.

La période examinée dans ce mémoire s'étale sur environ une année : d'octobre 2023 à novembre 2024, date à laquelle j'ai mené la dernière entrevue (pour rappel, celles-ci se sont déroulées entre septembre et novembre 2024). Les données recueillies, particulièrement celles portant sur les tactiques de résistances numériques employées sont valables pour la période étudiée. Au vu des changements rapides au niveau des normes de modération, des algorithmes, etc. les résultats présentés ici devraient donc être considérés comme un portrait général d'une situation en constante évolution. En ce qui concerne les perceptions de la censure en ligne : bien que l'essentiel des témoignages portent sur les années 2023 et 2024, certains participants ont évoqué des expériences antérieures, datant de 2021, par exemple.

4.1 Activisme numérique propalestinien : avantages de l'utilisation des médias sociaux

Dans cette partie, je décris la nature du militantisme en ligne des participants : plateformes utilisées, type de contenu partagé, fréquence de publication, etc. Puis, je rapporte leurs opinions sur les aspects positifs des médias sociaux en tant qu'outils pour l'activisme. Cela permet de faire ressortir leur importance dans la lutte pour la cause palestinienne, dans un contexte où les médias dits traditionnels sont perçus comme biaisés (voir chapitre 1). L'inclusion de ces réflexions aide à mettre en exergue les raisons pour lesquelles les formes de censure telles que les limitations sur la visibilité sont pernicieuses. En effet, comme le suggèrent les participants, ces restrictions ont un impact considérable pour les mouvements sociaux et la défense de causes sociopolitiques.

4.1.1 Dynamiques d'engagement militant en ligne

Les individus ayant pris part à cette recherche s'identifient tous comme des activistes, mais leur degré d'implication varie d'une personne à l'autre. Tous mentionnent être actifs sur les médias sociaux et publier régulièrement du contenu propalestinien depuis au moins un an (à compter du mois d'octobre 2023), mais quelques-uns publient avec une plus grande intensité. Dans quelques cas, l'engagement militant en ligne se poursuit « hors-ligne », sur le terrain : les individus participent par exemple à des manifestations, ils s'impliquent au sein d'associations militantes étudiantes ou civiles, organisent des évènements tels que des projections de documentaires ou des expositions artistiques sur la Palestine.

En ligne, la plateforme la plus utilisée parmi les participants est Instagram, suivie de Facebook. Seul Antoine (E8) utilise régulièrement TikTok pour publier : les autres participants en font un usage plus occasionnel et s'en servent uniquement pour consulter du contenu. X semble être le réseau social *mainstream* le moins utilisé. Pour Nour (E2), les « jeunes » sont beaucoup moins sur Twitter (X) que sur les autres médias sociaux. Kaoutar (E5) indique quant à elle ne pas s'y rendre, surtout depuis son rachat par Elon Musk. Elle décrit un climat haineux et toxique qui règne sur la plateforme depuis quelque temps. Les participants n'ont pas mentionné utiliser d'autres médias sociaux. Seuls Nour (E2) et Isabelle (E3) ont évoqué des applications de messagerie telles que WhatsApp et Signal, utilisées pour communiquer entre activistes.

Dans l'ensemble, les participants accordent de l'importance à la popularité du réseau. Ceci semble être une préoccupation majeure en lien avec un enjeu de visibilité. Pour se faire entendre, il faut investir les espaces où se trouvent le plus de personnes : « on veut toucher plus de monde et le plus de monde est sur Instagram et sur Facebook » (Leïla, E8). L'utilisation marquée d'Instagram et de Facebook en tant qu'outils pour l'activisme reflète de ce fait leur prédominance dans l'écosystème médiatique actuel et plus globalement dans les pratiques de communication contemporaines. Isabelle perçoit ceci comme une contrainte, un compromis avec lequel il faut composer si l'on souhaite profiter des avantages que les médias sociaux apportent aux militants : « le problème en fait c'est qu'on n'a pas le choix d'être sur Instagram, sur Facebook parce que c'est très populaire dans la population québécoise » (Isabelle, E2). Ceci constitue un premier élément de réponse qui explique pourquoi les activistes continuent de faire usage de ces médias sociaux en dépit des dynamiques d'invisibilisation et de censure qu'ils dénoncent et sur lesquels je reviens plus loin dans le chapitre (4.2).

Certains des participants militent exclusivement sur leurs comptes personnels et s'adressent principalement aux personnes de leur entourage, c'est notamment le cas de David (E1) et Maude (E4). D'autres gèrent des comptes, des pages ou des groupes associatifs et publient des contenus pour une audience plus élargie : de quelques centaines à quelques milliers d'abonnés. Par exemple, Fatima (E6) administre une page associative, Nour (E2), Isabelle (E3), Kaoutar (E5), et Leïla (E8) gèrent les comptes des associations étudiantes ou civiles dont elles font partie. Souvent, les personnes qui administrent des comptes militent également sur leurs comptes personnels qu'ils gardent en « privé », c'est-à-dire que seules les personnes qu'ils approuvent (leurs abonnés) peuvent accéder à leurs publications. Les pages associatives sont quant à elles « publiques » dans la mesure où quiconque peut visualiser le contenu, le partager, ou commenter, et ce sans autorisation préalable ou prérequis. En revanche, l'identité des personnes qui administrent le compte n'est pas révélée. Ces considérations liées à la confidentialité relèvent d'un choix réfléchi de la part des participants qui sont tous conscients des enjeux relatifs à leur sécurité et aux risques encourus.

La fréquence de publication est relativement élevée pour tout le monde, les participants mentionnent publier quotidiennement, parfois plusieurs fois par jour sur leurs réseaux sociaux. Les publications effectuées par les activistes en lien avec la cause palestinienne sont le plus souvent de

nature politique et informationnelle. Il s'agit essentiellement d'actualités sur les bombardements à Gaza, le nombre de victimes, des informations sur les actions ou inactions de la communauté internationale, etc.

Ces publications peuvent prendre plusieurs formes : infographies, photos, vidéos, articles, citations, etc. La plupart du temps, les individus interagissent avec les publications de comptes populaires. Ils commentent ces publications, les partagent sur leur fil d'actualité. Par exemple, Kaoutar (E5) relaye des *posts* du compte de « *The Slow Factory* », sur Instagram, un OBNL engagé. Pour sa part, Antoine (E7) publie sur Tik Tok des extraits vidéo issus de *live*[24] Twitch d'un streamer populaire qui anime une émission politique où il parle de la cause palestinienne. Les activistes font parfois des publications « originales » et plus personnelles où ils expriment leur opinion dans des messages d'indignation ou à travers des textes d'opinion, des poèmes, etc. Nour (E2) par exemple, sensibilise son public à travers un art-activisme qui l'aide à revendiquer son identité palestinienne et Gazaouie. Comme elle l'explique : « *I really wanted to make it personal as a Gazouia, so my own perspective* » (Nour, E2).

D'autres types de publications fréquentes impliquent le partage d'évènements tels que des manifestations, expositions artistiques ou conférences portant sur la Palestine, l'objectif étant de réunir le plus de monde possible. Enfin, quelques participants, dont Isabelle (E3) et Fatima (E6) mentionnent avoir déjà partagé des images explicites qui circulent sur les médias sociaux dans le but de mettre en lumière les exactions commises par l'armée israélienne. Elles précisent néanmoins que c'était « au début », durant les premiers jours suivant le 7 octobre 2023. Désormais, elles évitent de publier ce type de contenus graphiques pour diverses raisons (éthiques, réglementaires).

En complément, certains activistes et associations dénoncent à travers des publications sur les médias sociaux la censure ou l'invisibilisation des voix propalestiniennes sur les plateformes et mettent directement en cause les entreprises propriétaires. Selon Nour (E2), il s'agit d'une lutte parallèle à laquelle de nombreuses personnes accordent de l'importance :

> […] it's not on the background […] so many orgs called out Instagram for that and they called out Meta, Twitter even was called out but not as much as Instagram, even Tik Tok […] Palestinians NGOs and organizations unofficial or official have called out Instagram (Nour, E2)

[24]Diffusion en direct d'un contenu vidéo sur des plateformes en ligne telles que Facebook, Instagram, Twitch, YouTube, etc.

Je présente dans le tableau 4.1, ci-dessous, les principales catégories que j'ai identifiées et leurs objectifs à partir de l'ensemble des données collectées.

4.1 - Types de publications effectuées par les activistes propalestiniens sur les médias sociaux

Enjeux	Cause palestinienne				Méta discursif
Types de publications	**Informationnelles et politique**	**Témoignages et récits**	**Appel à l'action**	**Art-activisme**	**Critiques des plateformes**
Objectifs	Informer et sensibiliser sur la situation en Palestine; contextualiser la résistance palestinienne	Humaniser la cause palestinienne; relayer le vécu des Palestiniens et susciter l'empathie	Mobiliser, organiser; inciter les gens à agir	Exprimer un soutien à la cause à travers l'art; mettre en valeur l'identité palestinienne	Mettre en lumière les dynamiques de censure et le manque de modération des discours haineux
Exemples	Actualités Messages politiques Décryptage des discours médiatiques Manifestes, écrits engagés	Photos et vidéos, témoignages directs provenant de Gaza Portraits de victimes Scènes de la vie quotidienne en Palestine	Informations sur les manifestations ou évènements Partage de pétitions Campagnes de boycott	Poèmes Dessins et peintures	Témoignages d'activistes ayant subi des formes de censure Critiques du rôle des plateformes/ implications

4.1.2 Les médias sociaux comme outils de contestation

Les médias sociaux sont perçus par les participants comme de puissants outils facilitant les mobilisations sociales. L'aspect le plus souvent mentionné est la capacité d'agrégation des réseaux, c'est-à-dire le fait qu'ils offrent le potentiel de toucher rapidement un grand nombre de personnes, de rassembler les gens autour d'une cause en brisant les barrières spatiales : « on peut toucher tout le monde, partout dans le monde […] c'est l'outil le plus rapide pour atteindre un maximum de gens et d'essayer de partager une part de vérité de ce qui se passe en Palestine » (Fatima, E6). Ceci représente un avantage considérable dans un contexte militant où les activistes tentent d'exercer une pression sur les élites politiques et cherchent à sensibiliser les gens. Les médias sociaux

demeurent donc un moyen gratuit, accessible, instantané et largement utilisé pour atteindre plusieurs objectifs stratégiques que le tableau ci-dessus (4.1) met en lumière.

Tout d'abord, « l'éducation » et la sensibilisation des personnes sont au cœur de l'action militante en ligne. Selon David (E1), beaucoup de personnes ne se sentent pas concernées par la situation en Palestine, ou n'en savent pas assez, parfois par manque d'accès à l'information. Les médias sociaux permettent de diffuser ces informations, d'aller rejoindre des individus pour susciter leur intérêt et les inciter à se renseigner.

Les activistes peuvent ainsi - par l'intermédiaire des réseaux - influencer, à leur échelle, leurs amis, leur entourage voire des inconnus et contribuer à changer les consciences selon Kaoutar (E5). Pour Nour (E2), Maude (E4) et Leïla (E8), l'objectif n'est pas de convaincre des personnes qui adhèrent à une vision totalement opposée. Le sujet est particulièrement clivant et laisse peu de place à un dialogue constructif, dans la mesure où la « partie adverse » réfute généralement la légitimité même de la cause palestinienne. Cela dit, comme l'explique Nour (E2), il s'agit plutôt « d'investir » son énergie sur des personnes qui manifestent ne serait-ce qu'une certaine sensibilité à la cause, en leur fournissant des ressources pour qu'ils puissent se renseigner :

> I really saw it and I still see it as education […] I don't see it as "come support Palestine", I don't have followers that don't support Palestine, I don't want those people on my page. I am not someone that tries to change people's mind […] but I rather invest in people that baseline care about Palestine, that need to learn more […] (Nour, E2).

Comme le suggèrent les propos de Leïla (E8), ces aspects d'éducation et de sensibilisation revêtent une importance capitale :

> Il y a un dicton de Ibn Rochd que j'aime énormément qui dit un truc du genre « l'ignorance mène à la haine, la haine mène à la violence, donc il faut combattre le fait ne de pas savoir, pour combattre la haine » (Leïla, E8).

Au-delà de cette fonction de sensibilisation, les plateformes de communication facilitent également l'accès à l'information pour les activistes. En effet, la plupart s'informent essentiellement par le biais des médias sociaux, perçus par Kaoutar (E5) comme une « source importante d'éducation ». Par ailleurs, l'accès à des informations dites « brutes », c'est-à-dire des contenus publiés directement par des personnes sur le terrain, sans influence journalistique ou éditoriale, est perçu comme un avantage important. Comme le souligne Isabelle (E3) :

> […] les médecins qu'on peut suivre en direct, les citoyens […] qui sont en Palestine […] les humanitaires, bon bah c'est de l'information sans intermédiaire, c'est de l'information

> brute […] il n'y a pas de journal qui va comme appliquer sa ligne éditoriale […] c'est des informations en or auxquelles on a accès par les médias sociaux (Isabelle, E3).

Ceci fait écho à la perception de quelques participants (Isabelle, Maude, Kaoutar, Leïla) qui estiment que plusieurs grands médias occidentaux notamment au Canada sont biaisés à l'égard de la cause palestinienne et contribuent parfois à la désinformation. Selon Isabelle (E3), les biais médiatiques se reflètent notamment dans le cadrage (*framing*), soit la manière dont l'information est présentée (angle, procédés stylistiques, vocabulaire, etc.) par les médias traditionnels. Leïla (E8) cite l'exemple des manifestations contre l'OTAN organisées à Montréal en novembre 2024 et qui ont été dépeintes, à tort, par certains médias comme des manifestations antisémites. Les propos de Leïla (E8) sur l'accès à l'information « à la source » rejoignent ceux d'Isabelle (E3) :

> […] il y a des témoignages directs qui nous viennent de Gaza. […] Quand tu vois elle [Bissan Owda (journaliste palestinienne très active sur les médias sociaux)], qui est en train de parler, qui est à Gaza […] c'est beaucoup plus crédible que *TVA Nouvelles* qui dit un peu n'importe quoi sur la situation […] (Leïla, E8).

Ces éléments illustrent bien l'importance des médias sociaux pour les activistes, particulièrement dans un contexte où les médias traditionnels sont perçus comme biaisés. Comme l'indique David (E1) investir ces plateformes permet, dans une certaine mesure, de reprendre le contrôle du narratif et de se détacher des représentations médiatiques dominantes. À cet égard, les médias sociaux offrent aux Palestiniens directement affectés par la situation la possibilité de livrer leurs témoignages sans intermédiaire, de documenter leur quotidien, et de montrer au monde les exactions qu'ils subissent. En somme, ils permettent la circulation d'un contre-narratif, dans un contexte longtemps dominé par la prédominance des discours légitimant les politiques du gouvernement israélien et l'usage de la force par Tsahal; discours renforcés notamment par certains médias occidentaux et par la propagande israélienne (*Hasbara*). Selon Isabelle (E3) relayer de l'information « brute » permet justement de contrer cette désinformation qui circule, à l'aide de preuves concrètes.

Les plateformes de communication constituent ainsi un « moyen de survie » pour les Palestiniens selon Nour (E2). Elle considère que la cause palestinienne n'aurait pas été aussi visible sans les médias sociaux, et que ces derniers permettent de maintenir sa présence dans l'espace médiatique et dans la conscience collective pour qu'elle demeure au cœur des préoccupations sociopolitiques actuelles.

> […]Using social media as people's constant reminder that we still exist […] I think Palestinians use social media a lot, and I think that it is a lifeline, sure and I do think that it changed a lot for us, and I do think that it wouldn't be as important Gaza, if it wasn't for social media (Nour, E2).

C'est à ce niveau-là que les activistes propalestiniens « alliés » peuvent, selon Isabelle (E3) et Kaoutar (E5), jouer un rôle important : celui d'accroître la visibilité, d'amplifier les voix des Palestiniens « sur le terrain » en relayant les contenus qu'ils publient, en mettant de l'avant leurs propos et leurs revendications.

> […] on relaye de l'information qui provient de comptes de journalistes de Gaza, de médecins, d'autres organisations militantes aussi qui partagent ou qui créent du contenu à partir de ce qui est envoyé directement de Gaza […] on peut amplifier leurs voix, donc c'est pour ça que [les médias sociaux] jouent un très grand rôle (Isabelle, E3).

Enfin, comme l'indiquent plusieurs participants, les médias sociaux facilitent grandement l'organisation et la coordination d'évènements tels que des manifestations ou encore la planification d'actions collectives comme des campagnes de boycott, des levées de fonds pour les victimes, etc. Selon Nour (E2) les plateformes aident à inciter les individus à se mobiliser dans la rue pour investir l'espace public, à « sortir de leur bulle digitale » (traduction libre).

4.1.3 Médias sociaux et activisme numérique : tensions et paradoxe

Malgré les problématiques de censure présentes sur certaines plateformes dominantes, point sur lequel je reviens dans la prochaine partie de ce chapitre (4.2), les médias sociaux sont perçus comme utiles. Globalement, les participants estiment que l'activisme numérique peut avoir un impact et contribuer à entraîner des changements sociopolitiques ou apporter une aide concrète : « *real organizations that do real work, that send real money, real help for Palestine, because they saw a post on social media. I think it has a crazy effect* » (Nour, E2). D'autres pensent que l'impact demeure limité, mais qu'il reste important d'investir la sphère publique, notamment à travers le cyberespace : « [c'est] mieux que rien » (Leïla, E8). L'ensemble des participants ont néanmoins conscience des limites de l'activisme numérique, ils évoquent notamment le phénomène du *slacktivisme,* désigné par Kaoutar (E5) comme un « activisme de performance ». À cet égard, plusieurs personnes insistent sur l'importance de prolonger les mobilisations au-delà de la sphère numérique, en menant des actions sur le terrain. Ceci rejoint un enjeu fréquemment abordé dans la littérature scientifique sur l'activisme numérique : celui de la nécessité d'une imbrication entre les

actions « en ligne » et « hors ligne » pour assurer la pérennité et l'efficacité des mouvements sociaux.

Les éléments évoqués dans cette partie montrent en quoi les médias sociaux peuvent être des outils stratégiques pour les activistes en Palestine et leurs alliés aux quatre coins du monde : rassembler, sensibiliser, informer et s'informer, apporter un contre-narratif, amplifier les voix, organiser et coordonner sont autant d'aspects qui illustrent leur rôle central dans les mobilisations sociales contemporaines. Or, qu'advient-il lorsque ces outils qui « libèrent la parole » deviennent paradoxalement assujettis à un contrôle potentiellement abusif, pouvant se traduire par des enjeux d'invisibilisation et de censure qui affectent les activistes et plus globalement la cause qu'ils défendent ? Dans un contexte où les médias sociaux incarnent un espace d'expression et de visibilité important pour les mouvements sociaux, de telles dynamiques de contrôle apparaissent d'autant plus préoccupantes. La prochaine section de ce chapitre introduit cette problématique à travers les perceptions des participants sur les formes de censure en ligne auxquelles ils affirment être confrontés.

4.2 Un activisme conditionné par les restrictions des plateformes ?

Avant de discuter des tactiques mises en place par les activistes pour contourner la censure (4.3), il est primordial de comprendre à quoi l'on fait référence. Ainsi, cette section vise principalement à présenter les différents témoignages qui relatent la perception de leurs auteurs quant à la censure subie par les activistes propalestiniens. Je commence par décrire le sentiment des participants de mon étude en ce qui concerne les différences de modération entre les contenus propalestiniens et pro-israéliens. Cette mise en perspective permet de mettre en lumière le sentiment d'injustice sur lequel ils ont mis l'accent lors des entrevues. Je présente ensuite des exemples concrets de restrictions ou de formes de censure, tels que rapportés par les participants. La mise en commun de ces éléments me permet d'élaborer une typologie des restrictions identifiées.

4.2.1 Perception de la censure : un sentiment du « deux poids, deux mesures »

La tendance à l'invisibilisation des voix propalestiniennes sur les médias sociaux a été évoquée par l'ensemble des participants. En effet, les personnes mentionnent avoir directement été confrontées à de la censure, ou à minima d'avoir été témoins de ces dynamiques d'invisibilisation. Dans le premier cas (où les personnes sont elles-mêmes censurées), cela se manifeste à travers diverses

restrictions que je détaille plus loin. Dans le second (où elles sont témoins), cela se traduit par le constat d'une modération disproportionnée, voire abusive, qui cible spécifiquement les contenus et les comptes propalestiniens. Pour certains comme Kaoutar (E5), ce constat repose sur des cas documentés de censure dont ceux de journalistes palestiniens sur les plateformes de Meta.

Chez les répondants, les dynamiques de censure s'observent et se révèlent également à travers des échanges avec des proches ou des témoignages d'autres activistes. Plusieurs participants, dont Nour (E2) et Leïla (E8) mentionnent par exemple connaître des personnes qui ont vu leurs comptes être suspendus ou leurs publications supprimées à la suite de publications propalestiniennes ; des publications non graphiques et dont rien ne justifiait le retrait selon elles.

D'après Maude (E4), c'est surtout sur les comptes personnels que l'expérience de la censure est relatée. Elle évoque les témoignages de ses pairs avec lesquels elle échange là-dessus : « […] on s'en parle entre nous puis elles post là-dessus aussi […] que leurs story n'ont pas de visibilité, que leur posts ont pas de *like* quand c'est du contenu palestinien ». Pour sa part, Isabelle (E3) réfère à l'existence d'une pléthore de ressources qui témoignent d'un déséquilibre flagrant entre la modération des contenus propalestiniens et pro-israéliens (rapports, articles de presse, témoignages d'activistes, etc.). Elle mentionne ceci pour justifier le fait que cela ne résulte pas uniquement d'une impression personnelle, mais que c'est une réalité fondée sur des preuves concrètes et des cas bien documentés, notamment par des organismes de défense des droits humains et numériques.

Cette perception d'une différence de traitement entre les deux « camps » est un aspect qui a souvent été soulevé par les participants lors des entrevues. En effet, la plupart des personnes estiment que la propagande et les contenus pro-israéliens circulent plus librement sur les plateformes numériques dans la mesure où ils ne sont pas modérés avec la même intensité. Pourtant, comme en témoigne Isabelle (E3), ces contenus peuvent parfois être particulièrement violents tant sur le plan discursif que visuel : des propos incitant ouvertement à la haine envers le peuple Palestinien ; la justification de crimes de guerre ciblant des civils, dont des enfants ; ou encore des images et vidéos de soldats israéliens arborant des « trophées de guerre », ou faisant exploser des habitations :

> […] la photo des soldats avec les sous-vêtements des Palestiniennes […] j'ai vu des vidéos de soldats israéliens qui publient sur leurs comptes personnels, qui sont super fiers de faire

> partie de Tsahal, etc. […] Les enfants qui signent des bombes[25] avant d'être envoyés à Gaza, encore une fois c'est des publications qui restent […] (Leïla, E8).[26]
>
> On voit des soldats qui vont faire exploser des maisons ou qui vont se montrer devant leurs prisonniers… ce n'est pas censuré […] (Isabelle, E3).

En contraste, le fait que des contenus propalestiniens qui ne sont pas de nature graphique ou explicite soient régulièrement supprimés ou invisibilisés est vécu comme une injustice et renforce l'impression d'une modération à géométrie variable. Cela suscite d'autant plus l'incompréhension et l'indignation auprès des participants :

> […] c'était vraiment très injuste parce que c'est ça il y avait du contenu israélien qui aurait dû être censuré, mais qui ne l'était pas. Puis le contenu palestinien des fois qui n'avait pas à être censuré et qu'il l'était […] ça ne l'est jamais quand c'est des soldats israéliens, ça l'est juste quand c'est des victimes. (Isabelle, E3).
>
> J'ai vu des vidéos aussi de soldats israéliens qui se réjouissent […] [qui] décrivaient explicitement comment ils venaient de tuer des enfants et c'était ce genre de contenu qui n'était pas masqué comme contenu sensible. Par contre, des contenus [...] qui ne sont pas des images aussi explicitement violentes, mais qui sont juste du contenu qui va être vu comme politique […] là ça va être contenu sensible […] (David, E1).

Cette situation démontre bien l'injustice que ressentent les participants et la logique du « deux poids, deux mesures » qu'ils perçoivent sur certains médias sociaux, en particulier Facebook et Instagram. Comme l'explique Isabelle (E3), si les motifs de bannissements et de suppressions parfois avancés par les plateformes pour justifier la censure à l'encontre des contenus propalestiniens étaient appliqués *stricto sensu*, alors beaucoup de contenus pro-israéliens auraient également dû être retirés de la plateforme. Un exemple repris par plusieurs participants et qui illustre bien la perception quant à la différence de traitement est celui du filtre d'avertissement de contenu sensible (*trigger warning*). Cette fonctionnalité présente sur Instagram vise à avertir les utilisateurs qu'un contenu sur le point d'être visionné est potentiellement perturbant, évitant ainsi que les personnes soient confrontées à des publications qu'elles n'auraient pas souhaité voir. Bien que n'étant pas considéré comme une forme de censure et que l'ensemble des participants estiment qu'il s'agit d'une fonctionnalité utile et souhaitable, y compris lorsqu'elle contribue à invisibiliser

[25] La participante fait référence à des photos et vidéos sur lesquelles on peut apercevoir des enfants israéliens apposant des signatures, des dessins ou écrivant des mots sur des missiles balistiques utilisés pour bombarder les territoires palestiniens. Des pratiques similaires ont déjà été recensées par le passé. Voir les articles suivants [consultés le 23 mars 2025] :
https://www.jpost.com/israel/online-controversy-over-graffiti-by-israeli-kids-29338
https://www.aljazeera.com/features/2017/3/30/israel-the-house-of-hate
https://www.cbc.ca/news/world/israel-nikki-haley-finish-them-1.7218504

des contenus propalestiniens (à condition que cela soit justifié, par exemple lorsque le contenu est graphique), plusieurs participants se posent la question de savoir pourquoi des contenus pro-israéliens jugés violents ne sont pas masqués ou le sont moins. À l'inverse, David (E1) et Kaoutar (E5) déplorent que certains messages propalestiniens, sans contenu choquant, soient soumis à ce type de filtres.

> Je ne le vois pas souvent sur des posts pro-israéliens […] des jeunes enfants [israéliens] qui signent des futurs missiles, c'est quand même quelque chose de graphique, mais je n'ai jamais vu une couverture dessus (Kaoutar, E5).

Isabelle (E3) abonde dans le même sens et s'interroge également sur cet aspect. Elle explique avoir accès à des contenus haineux à l'égard du peuple Palestinien et de la cause, car ils sont régulièrement relayés par les activistes propalestiniens, notamment pour mettre en lumière le déséquilibre de la modération :

> […] ils sont relayés justement dans les milieux militants pour dire « regarder comment ils se vantent sur les réseaux sociaux de faire telle chose, telle chose …puis ce n'est jamais censuré […] (Isabelle, E3).

Ainsi, plusieurs participants dont Kaoutar, Leïla ou encore Isabelle comprennent que des contenus choquants comme des images extrêmement violentes montrant des civils démembrés ou des corps sans vie – relayés par des comptes propalestiniens dans le but de dénoncer les exactions de l'armée israélienne – ne soient pas mis de l'avant sur les plateformes, ou que ces publications soient restreintes, notamment par le biais du filtre de contenu sensible. Isabelle (E3) considère que c'est justifié lorsque les contenus sont explicites. C'est plutôt l'invisibilisation injustifiée de contenus non violents, de simples mots, ne contrevenant pas aux règles de la plateforme, que les activistes reprochent aux plateformes. Leïla a l'impression que ces filtres de contenus sont parfois appliqués « sur des trucs sans pertinence », ce qu'elle critique fortement.

En ce qui concerne les contenus pro-israéliens, voire « anti-palestiniens », Leïla (E8) mentionne être très connectée avec l'actualité de la « partie adverse ». Selon elle : « [il est] important de comprendre l'autre côté, pour justifier le côté que tu défends ». Ceci lui permet également d'être en mesure de comparer les disparités dans la modération, entre les deux parties. Elle perçoit une différence flagrante. Cette impression est renforcée par le fait qu'elle signale fréquemment des publications pro-israéliennes haineuses, mais indique ne jamais avoir vu ces contenus être supprimés ou restreints, et ce malgré le fait qu'ils enfreignent les règles de modération des plateformes. Leïla (E8) précise ici qu'elle ne fait pas référence à des contenus qui expriment des

opinions politiques aux antipodes des siennes, mais bien : à des contenus racistes, xénophobes envers les Palestiniens et les communautés arabes ; à des publications incitant à la haine et faisant l'apologie de crimes de guerre. Ces propos résonnent avec ceux de Fatima (E6) qui précise également avoir signalé de nombreux contenus, notamment des vidéos publiés sur TikTok et sur Facebook, en vain :

> [des vidéos] où les soldats disent « oui j'ai tué deux enfants, j'ai tué une femme », ce style de vidéos-là […] que je signale pour Facebook en disant que c'est un contenu violent, choquant, et indésirable […] (Fatima, E6).

Les huit participants estiment donc que les règles de modération ne sont pas appliquées de façon équitable. Cette asymétrie ressentie génère un sentiment d'injustice et contribue à renforcer la perception d'un déséquilibre dans la visibilité des discours propalestiniens en présence. Kaoutar (E5) par exemple comprend qu'il puisse y avoir des opinions divergentes. Elle ne conteste pas la circulation de contenus pro-israéliens sur les médias sociaux, mais met l'accent sur la nécessité d'une modération plus égalitaire qui ne favorise ni l'une ni l'autre partie, mais qui soit dans le même temps, en mesure d'empêcher la propagation de discours haineux :

> Je ne dis pas d'effacer tout ce qui est pro-israélien parce que, moi, je trouve ça horrible. Mais juste une modération qui est quand même égalitaire pour tous […] ça devient quand même une injustice que tu ressens tous les jours […], mais moi je fais mon effort de poster, mais ça sert à quoi que je post si le gars à côté qui dit des affaires horribles à beaucoup plus de visibilité que moi ? (Kaoutar, E5).

Le sentiment d'injustice est d'autant plus accentué qu'il existe, selon plusieurs participantes, un historique d'invisibilisation des voix propalestiniennes en ligne. En effet, elles soutiennent que les contenus propalestiniens font l'objet de vagues de suppressions massives depuis plusieurs années, ce qui met en lumière la persistance de cette problématique. Par exemple, en 2021, des activistes, dont elle-même, avaient été restreints en raison de publications dénonçant l'éviction de familles palestiniennes du quartier de Sheikh Jarrah, à Jérusalem-Est, au profit de colons israéliens. Fatima (E6), observe pour sa part une censure présente depuis 2011 et qui s'intensifie à chaque escalade du conflit israélo-palestinien. Selon Nour (E2), les plateformes tentent de masquer les contenus qui exposent la violence coloniale et les crimes de guerre commis par l'armée israélienne, ce qui ne se limite pas au partage d'images provenant de Gaza, mais englobe également les propos critiques à l'encontre de ces actions. Elle estime que la suppression de nombreux contenus propalestiniens reflète un engagement important pour la cause et un soutien croissant à celle-ci sur les médias

sociaux, et ce, malgré les tentatives d'invisibilisation et l'historique de censure perçus par les activistes, à l'égard de la cause palestinienne.

4.2.2 Les types de restrictions identifiées

La censure sur les plateformes numériques semble se manifester principalement à travers des restrictions temporaires ou permanentes ainsi que des limitations. Ces restrictions ont un effet direct sur les comptes. Elles réduisent par exemple leur visibilité ou empêchent l'utilisation de certaines fonctionnalités. Les entrevues ont mis en lumière différents types de restrictions que j'explicite ici, à noter qu'il pourrait y en avoir d'autres qui n'ont pas été identifiées. Dans le tableau 4.2, ci-dessous, je présente les différentes restrictions perçues et identifiées par les répondants de cette étude, et synthétise ainsi cette section du chapitre.

De manière générale, il semble y avoir deux types de censures, que je distingue comme suit : les *restrictions explicites* et les *restrictions non déclarées*. La première réfère à des restrictions qui sont communiquées à l'utilisateur de manière transparente : la personne reçoit une notification ou un courriel qui l'en informe et qui détaille parfois les faits reprochés. La seconde est plus pernicieuse dans la mesure où elle s'opère de manière sournoise. La personne constate que son compte est restreint (sa visibilité baisse, parfois certaines fonctionnalités ne sont pas disponibles et l'empêchent de partager du contenu, ou de commenter par exemple). Dans ce cas de figure, la personne n'a aucune confirmation de la part des plateformes et la possibilité de faire appel, c'est-à-dire de demander une réévaluation de la sanction, est inexistante. L'impression ou le constat de censure repose sur des indices plus ou moins concrets, explicités dans la colonne « force des indices » du tableau ci-dessous. Cette « variable » traduit le « degré d'objectivité » des éléments permettant d'inférer une sanction. En d'autres termes, elle permet de voir si les indices reposent sur des preuves tangibles (notifications, courriel ou message d'avertissement/sanction) ou sur des indices qui relèvent d'impressions plus subjectives (baisse de visibilité perçue, interactions réduites, etc.).

Dans un tout autre registre, quelques participants dont Nour (E2) et Antoine (E7) pensent que la censure des contenus propalestiniens affecte davantage les comptes populaires. Ceci semble se confirmer par le fait que certains participants actifs sur plusieurs comptes expliquent avoir l'impression d'être plus restreint sur les comptes associatifs sur lesquels ils publient; des comptes qui ont des audiences beaucoup plus importantes que leurs comptes personnels.

4.2 - Type de restrictions identifiées

Restrictions explicites		***Restrictions non déclarées***	
Type de sanction	Force des indices	Type de sanction	Force des indices
Suspension de compte Bannissement temporaire ou permanent d'un compte d'un compte utilisateur sur les réseaux sociaux	**Très fort** Constat objectif et concret. Indice explicite (message de la plateforme)	**Shadowban** Réduction de la visibilité	**Modérée** Le constat repose sur des indices subjectifs, mais assez flagrants (p.e : diminution drastique du nombre de vues)
Suppression de contenu Contenu ou publication retiré(e) de la plateforme	**Très fort** Constat objectif et concret. Indice explicite (message de la plateforme)	**Compte désindexé** Compte introuvable via le moteur de recherche de la plateforme	**Fort** Constat objectif et concret, mais pas de confirmation explicite de la sanction par la plateforme.
Modération forcée L'administrateur de la page est contraint de retirer des personnes du groupe.	**Très fort** Constat objectif et concret. Indice explicite (message de la plateforme)	**Abonnements restreints** Impossibilité de s'abonner à d'autres comptes	**Fort** Constat objectif et concret, mais pas de confirmation explicite de la sanction par la plateforme.
		Bogues récurrents ou inexpliqués Perturbations ou anomalies telles que des dysfonctionnements inhabituels de la plateforme, survenant lors de la publication de contenus propalestiniens. Ces anomalies difficiles à expliquer rationnellement pour les participants sont perçues comme des moyens de censure indirects	**Faible** Le constat repose sur des indices subjectifs et une impression générale, mais sans preuve concrète.
Fonctionnalités restreintes ou indisponibles Limitation/suspension temporaire de faire usage de certaines fonctionnalités spécifiques (commenter, partager, liker, etc.). Peuvent aussi bien être explicites que non déclarées. Par conséquent, la « force des indices » varie.			

a. La suspension de compte

L'une des formes de *sanction explicite* les plus courantes est la *suspension de compte*. Il s'agit du bannissement temporaire ou définitif d'un compte. La plupart des participants indiquent connaître des personnes qui ont vu leurs comptes être suspendus, parfois à plusieurs reprises. Kaoutar (E5) par exemple, déclare qu'elle n'a jamais été dans cette situation, car elle ne publie pas aussi

fréquemment que certaines de ses amies, mais que ces dernières ont, à plusieurs reprises, fait l'objet d'une suspension de compte. Leïla (E4) souligne que certains de ses proches ont été bannis après avoir publié ou partagé des contenus propalestiniens durant les semaines suivant les attaques du 7 octobre. Elle précise que ces contenus étaient de nature pacifiques et non graphiques. Nour (E2) n'a également jamais subi de suspension, mais elle explique que des connaissances à elle y ont été confrontées, l'une d'entre elles ayant vu une quinzaine de ses comptes suspendus par Instagram (quinze comptes différents).

Pour leur part, Isabelle (E3) et Fatima (E6), ont directement fait l'expérience de la suspension de leurs comptes. Isabelle a pu récupérer sa page après avoir fait appel, contrairement à Fatima qui mentionne en être à sa troisième page ouverte sur la plateforme. Elle indique avoir perdu ses comptes en l'espace de quelques instants après avoir reçu une notification. Elle assure pourtant que les contenus partagés ne contenaient rien de violent ou de graphique :

> La première fois c'était une simple photo de la mosquée Al-Aqsa avec deux hommes en parachute au-dessus et la deuxième c'était pour le drapeau palestinien […] c'était juste après le 7 octobre directement, c'est peut-être le 10, le 12 (Fatima, E6).
>
> J'ai commenté sous son post[27] là en disant que ça n'a pas commencé le 7 octobre, c'est au-delà du 7 octobre, c'est 75 ans […] après quelques secondes j'étais avertie de Facebook […] j'étais interdite d'utiliser mon Facebook pour 15 jours, à cause de ce commentaire-là (Fatima, E6).

Isabelle pense quant à elle que sa suspension temporaire est due au fait qu'elle ait partagé en story une information sur l'assassinat de Yahya Sinwar (ancien chef du Hamas), sans partager son opinion : « […] sans commentaire parce qu'on sait que c'est très *touchy* vu que c'est ciblé comme des terroristes, on ne voulait pas s'exposer […] ». Elle considère cette suspension injustifiée, d'autant qu'elle a pu récupérer son compte associatif en vingt-quatre heures. Elle précise tout de même que certaines organisations n'ont pas eu la même chance et n'ont pas réussi à récupérer leurs comptes.

b. La suppression de contenu

Plusieurs activistes mentionnent avoir déjà vu leurs publications être supprimées des plateformes. Leïla indique par exemple que certaines de ses *story* sur Instagram et ses publications sur Facebook ont été retirées. Elle remarque que cela survient plus souvent lorsqu'elle utilise certains mots sans

[27] La participante explique avoir commenté sous le post d'une personnalité publique qui justifiait dans sa publication les bombardements de l'armée israélienne sur la bande de Gaza, en « réponse » aux attaques du 7 octobre 2023.

essayer de les dissimuler : « j'ai remarqué que les publications où est ce que j'écrivais clairement des mots pouvaient être *take down* » (Leïla, E8). Selon Fatima (E6), les publications en langue arabe sont souvent jugées problématiques, à tort. À cet égard, elle indique que certains termes semblent faire l'objet d'une censure presque systématique :

> Il y a des mots en arabe c'est comme « la résistance », c'est comme « martyr », si on écrit ces mots-là, mais vraiment en arabe, pas en français, c'est automatiquement…on a des notifications que c'est un contenu inapproprié, violent (Fatima, E6).

c. La modération forcée

Dans un autre registre, Fatima explique que sur le groupe associatif qu'elle administre sur Facebook, les appels au boycott de certaines entreprises comme Coca-Cola, ont été supprimés sans raison apparente. Ces publications peuvent prendre la forme de photomontages ou de publicités détournées de manière satirique. Par exemple, des images dans lesquelles les capuchons des bouteilles de soda sont remplacés par des grenades et où figurent des messages incitant au boycott pour soutenir la cause palestinienne. Fatima note cependant une évolution dans la modération : certains contenus autrefois supprimés semblent aujourd'hui tolérés par la plateforme. Elle indique également avoir été contrainte, par Facebook, de supprimer certaines publications – les siennes comme celles d'autres membres – qui dénonçaient, par exemple, la collaboration entre Google et l'armée israélienne[28]: « c'est supprimé automatiquement [de] Facebook avec des avertissements qui disent « rouge » alors j'accepte plus ce style de publication dans le groupe ».

Ce témoignage révèle une autre forme de censure indirecte, où la responsabilité de la suppression est attribuée aux modérateurs et administrateurs d'une page. En effet, une modération interne semble être imposée aux personnes qui gèrent un groupe ou une page Facebook. Dans le cas des groupes, tous les membres sont généralement autorisés à publier du contenu. Les administrateurs disposent d'un espace qui leur permet de visualiser et de modérer les publications des autres. Selon Fatima, la plateforme met en place un système de couleurs qui permet de juger du « degré de menace » d'un contenu : jaune représentant un avertissement modéré, orange indiquant un risque

[28] La participante fait référence au programme Nimbus, révélé par plusieurs enquêtes, dont celle du *Washington Post*. Le média américain rapporte que plusieurs documents attestent d'une étroite collaboration entre Google et l'armée israélienne. Le géant du numérique fournit un accès à des outils d'intelligence artificielle utilisés par Tsahal. Google affirme que ces outils ne sont pas destinés à un usage militaire, mais plusieurs déclarations d'officiels israéliens contredisent cette version. Par ailleurs, ce programme a fait l'objet d'une controverse, y compris en interne, chez Google, où des employés ont protesté contre cette collaboration avec un gouvernement accusé de violations des droits humains (De Vynck, 2025; Fesnien, 2024)

accru, et rouge signalant un contenu problématique. Les modérateurs sont parfois eux-mêmes contraints par la plateforme de supprimer certains membres, à défaut de quoi leur page pourrait être suspendue :

> […] je suis l'admin principale du groupe, on a un petit espace où on peut trouver des messages privés ou des notifications de Facebook avec différents degrés de menace : rouge, orange et jaune. Alors il y avait des gens qui partageaient des vidéos de militants il a mis rouge comme menace et il [Facebook] m'a laissé le choix soit de supprimer ces membres-là, soit de fermer le groupe. Alors j'étais obligée de supprimer ces membres-là (Fatima, E6).

Fatima précise qu'elle aurait préféré laisser ces publications en ligne, qu'elle ne jugeait ni violentes ni contraires aux règles. En réaction, elle prend le temps d'écrire aux membres concernés pour expliquer leur exclusion, et partage parfois avec eux des tactiques permettant de contourner la modération automatisée, ce qui témoigne d'une forme de résistance :

> [J'envoyais] des messages privés aux membres pour leur expliquer de ne pas vraiment partager, d'attendre deux ou trois jours et de renvoyer une demande pour reparticiper dans le groupe et il ne faut pas faire ça, il ne faut pas partager des vidéos précises avec les photos de militants palestiniens et des termes précis en arabe, et il faut vraiment espacer des termes. On essaie d'expliquer ça par message […] Fatima (E6).

Elle insiste sur le caractère contraignant de cette gestion forcée qui se traduit parfois par une forme d'autocensure qui l'amène à instaurer des règles de modération internes, s'alignant partiellement sur celles de la plateforme :

> […] après ces avertissements-là, on a mis des chartes dans le groupe […] au début de l'ouverture du groupe, on a laissé le groupe public et ouvert […] mais après ces avertissements-là on a fermé, on a fait le tri […] après on a recommencé à ouvrir pour les membres petit à petit avec un contrôle (Fatima, E6).

Dans certains cas, la peur de voir son compte banni pousse certains à interrompre leur activité militante sur des comptes professionnels. Ceci est particulièrement vrai pour les pages affiliées à des petits commerces. Leïla indique par exemple qu'elle a dû suspendre la publication de contenus propalestiniens sur la page Facebook de l'épicerie de son père, par crainte de la perdre : « ses comptes se faisaient shadowban, supprimés, alors que lui il a genre vingt-cinq mille personnes. Donc on va éviter de take down tout un compte » (Leïla, E8).

Ces témoignages illustrent le phénomène d'autocensure qui peut émerger et met bien en lumière l'effet dissuasif qu'engendre la « modération forcée » pouvant être instaurée par les plateformes. En outre, ces mesures restrictives, jugées comme injustes par l'ensemble des activistes interrogées,

ont au moins le mérite d'être explicitement formulées, offrant ainsi une certaine transparence. En revanche, d'autres formes de restrictions demeurent plus diffuses et moins compréhensibles pour les militants.

d. Le shadowbanning

L'ensemble des huit participants évoquent le *shadowbanning* comme la forme la plus commune et fréquente de censure, affectant les activistes propalestiniens sur les médias sociaux. À l'inverse des restrictions évoquées jusqu'à présent, le *shadowban* ne s'accompagne pas d'un avertissement ou d'un message explicite indiquant à l'utilisateur que son contenu ou son compte a une visibilité réduite, au moins momentanément. Ainsi, les activistes ne peuvent en aucun cas avoir la certitude d'être directement visés par cette mesure. Néanmoins, ils parviennent à identifier, par déduction qu'un contenu spécifique a été *shadowban*. Pour parvenir à cette conclusion, les militants se réfèrent le plus souvent à un indicateur très visible sur les plateformes : le nombre de vues. Leurs constats reposent principalement sur deux éléments : le ratio entre le nombre de vues et le nombre d'abonnés, et une comparaison entre des contenus « neutres », c'est-à-dire non politisés (par exemple : une photo avec des amis, un paysage, un moment du quotidien), et des contenus spécifiquement propalestiniens.

Nour (E2) explique par exemple observer une différence importante en termes de vues et que cette situation perdure depuis 2022. Lorsqu'elle publie des contenus personnels, une grande partie de ses abonnés visualisent la publication, ce qui n'est pas le cas pour les contenus en faveur de la cause palestinienne qu'elle partage régulièrement sur ses réseaux, principalement Instagram. Elle explique que son compte est suivi environ mille cinq cents personnes, pourtant ses publications engagées n'obtiennent qu'une centaine de vues (jusqu'à trois cents). En comparaison, le partage d'une photo d'un évènement festif génère près de mille vues. Selon elle, Instagram coupe près d'un tiers de ses vues sur les contenus militants propalestiniens.

Ces propos résonnent avec ceux de Kaoutar (E5) et de Leïla (E8). Kaoutar souligne que lorsqu'elle publie une photo d'un *brunch* avec ses amies en *story*, suivi d'une publication sur ce qui se passe à Ramallah, en Palestine, le nombre de vues baisse drastiquement, alors que la photo a été publiée au même instant. Pour sa part, Leïla trouve cela « étrange » que ses publications ne rejoignent pas l'intégralité de son audience, alors qu'elle constate que ses abonnés sont tous actifs et publient

quotidiennement du contenu sur les réseaux sociaux. Isabelle mentionne également avoir accès aux témoignages d'autres activistes qui relèvent des problèmes similaires :

> […] j'ai mis une photo de je ne sais pas n'importe quoi, quelque chose qui n'a pas rapport avec la Palestine, puis là j'ai eu je ne sais pas en deux minutes, 50 vues, tandis que je mets du contenu de la Palestine puis j'en ai 3 en deux minutes (Isabelle, E3).

Maude ajoute qu'elle pense que cette dynamique d'invisibilisation à travers le *shadowbanning* sur Instagram est constante depuis au moins un an et qu'elle touche également d'autres causes sociales, notamment « pro-LGBTQ+ ». En revanche, elle constate que la censure des voix propalestiniennes est plus intense :

> […] la différence est drastique sur des stories où je parle de céramique, où je parle de n'importe quoi d'autre. Je peux avoir 200-250 *views*, puis sur la Palestine, je tombe souvent à 50 pour pas d'autres raisons à mon sens que celle-là. Puis c'était aussi vrai, mais pas aussi marqué quand je partage du contenu pro-LGBT par exemple. On la sent la différence, mais je trouve qu'elle n'était pas aussi marquée (Maude, E5).

Pour sa part, Fatima (E6) qui utilise beaucoup Facebook observe également une dynamique similaire sur cette plateforme du groupe Meta. Elle affirme que depuis le mois d'octobre 2023, de moins en moins de personnes visualisent ce qu'elle partage sur ses pages associatives. Elle se base notamment sur les propos de ses amies qui lui indiquent ne plus voir ses publications aussi fréquemment. Isabelle abonde dans le même sens : « Facebook c'est plus comme…on a l'impression que nos publications ne sont pas vues, ne sont pas lues, ne rejoignent pas les personnes qui sont abonnées à notre page ».

Comme le suggèrent les témoignages des répondants, le *shadowban* devient surtout « visible » ou évident sur les *stories* Instagram où la diminution drastique du nombre de vues en est la manifestation la plus flagrante. Cette fonctionnalité très utilisée par les activistes permet de partager du contenu (texte, images, vidéos, liens, des publications effectuées par d'autres personnes sur leurs comptes, etc.) de manière temporaire : contrairement à des publications sur le profil qui restent visibles, les *stories,* elles disparaissent automatiquement après un délai de vingt-quatre heures. La personne à l'origine de la *story* peut consulter la liste des utilisateurs l'ayant visionné. Il est à noter qu'une *story* peut être composée d'une séquence de plusieurs *stories.* Pour visualiser la dernière *story* d'une séquence, la personne doit impérativement passer par toutes les *stories* précédant la dernière. En d'autres termes, chaque *story* doit être visionnée individuellement pour accéder à la suivante et chaque visionnement est enregistré par la plateforme. Or, plusieurs

participants observent une différence de vues anormale et inexplicable selon ce principe. Le témoignage de Kaoutar en rend bien compte :

> […] on voit leurs vues qui changent alors qu'elles mettent genre un post de la Palestine en plein milieu de deux photos de genre de la ville, puis la vue de la ville elle a comme plein de like, plein de vues, celle de la Palestine absolument rien (Kaoutar, E5).

Leïla estime que le *shadowbanning* est le fruit d'une modération automatisée qui détecte les contenus indésirables selon des critères établis par les plateformes. Dans les cas les plus extrêmes, il semble que les *stories* ne s'affichent tout simplement pas et n'obtiennent donc aucune vue. Pourtant, l'utilisateur peut constater, sur son compte que son contenu a bien été publié :

> […] généralement je vais regarder combien il y a eu de vues puis y'a juste pas de vues. Et puis en fait il n'y a juste personne… si je regarde d'un autre compte, la story n'a pas été mise, pourtant de mon compte je vois que je l'ai mise (Leila, E8).

Selon David qui a également été confronté à l'invisibilisation de son contenu, il est probable que l'algorithme ait relégué ses *stories* « à la toute fin », c'est-à-dire qu'elles auraient été positionnées loin dans la file : « […] je me retrouve dans les dernières stories des gens quand ils ont déjà regardé deux heures de stories ».

En conclusion, le shadowbanning crée de la frustration auprès des militants qui ont l'impression que les contenus qu'ils partagent ne sont pas relayés comme ils le devraient et n'apparaissent pas dans les suggestions des personnes qui les suivent, pour reprendre les termes d'Isabelle[29]. Comme le souligne Maude, cette restriction est perçue comme un désavantage, contribuant à la censure sur les médias sociaux. Il devient alors parfois compliqué pour les activistes de maintenir une visibilité lorsqu'ils partagent du contenu militant. Le nombre de vues est donc le principal indicateur et témoin d'une visibilité réduite sur les médias sociaux. Isabelle suggère que cette situation permet aux activistes de prendre conscience de la censure et les incite à mettre en place des techniques pour y faire face : « ça nous met la puce à l'oreille que justement il faut utiliser des stratégies si on veut être présents sur les réseaux qui sont censurés ».

e. Comptes désindexés et restrictions d'abonnements

La réduction de la visibilité ne concerne pas uniquement les publications. Comme le souligne Kaoutar, elle vise parfois des comptes d'activistes ou d'influenceurs populaires qui partagent du

[29] « On a l'impression que notre contenu il n'est pas relayé comme il le devrait ou il n'apparaît pas tant dans les suggestions des personnes qui nous suivent » (Isabelle, E3).

contenu sur la cause palestinienne. Il peut par exemple devenir difficile de trouver ces personnes sur les réseaux sociaux : ils n'apparaissent plus dans les suggestions et sont parfois introuvables via les moteurs de recherche des plateformes. À cet égard, David (E1) explique que pendant un certain temps, son compte Instagram n'était plus référencé sur la plateforme :

> […] c'était juste impossible de trouver mon Insta donc si on cherchait littéralement mon nom dans la barre de recherche, bah je n'étais juste pas présent sur Insta, je n'existais pas sur Insta (David, E1).

Une situation qu'a également vécue un ami à lui, qui utilise Instagram dans le cadre de son activité professionnelle. Selon David, ce dernier a été désindexé dès lors qu'il a commencé à s'exprimer régulièrement sur la cause palestinienne, entraînant ainsi des conséquences directes sur son gagne-pain. Leïla (E8) a aussi été confrontée à cette restriction. L'un de ses comptes n'est désormais plus visible et ne peut être trouvé que par les personnes qui y étaient déjà abonnés :

> […] Si tu cherches, tu ne le trouves pas, à moins que tu sois déjà abonné à ce compte-là […] même si tu cherches sur Google, tu ne le trouveras pas. Pourtant je suis active dessus […] Si je cherche d'un compte qui le follow déjà, il est existant. Mais si tu vas sur la barre de recherche, il n'existe juste pas. Et c'est un compte aussi où est ce que j'ai beaucoup publié (Leila, E8).

Dans un autre registre, David évoque des limitations sur sa capacité à s'abonner à d'autres comptes sur Instagram ; une situation qui dure depuis des mois. En outre, il constate un lien entre son implication pour la cause et ces limitations : « j'ai recommencé à avoir une présence et à parler de ces sujets-là et de nouveau je peux plus m'abonner à des gens ».

f. Fonctionnalités restreintes ou indisponibles

Dans la continuité des propos de David, certains participants constatent d'autres types de restrictions sur des fonctionnalités spécifiques comme les commentaires, les partages ou les « *likes* ». Par exemple, Nour (E2) indique avoir déjà subi des restrictions sur les « mentions j'aime » et sur la possibilité de réagir aux *stories*, en y répondant directement ou en y apposant une réaction. Selon elle, Instagram interfère avec ces fonctionnalités pour restreindre la circulation des contenus propalestiniens et limiter leur viralité. Pour sa part, Fatima (E6) rapporte qu'elle est limitée dans le nombre d'invitations quotidiennes qu'elle peut envoyer pour sa page. Cette fonctionnalité est typiquement utilisée pour tenter de rejoindre plus de personnes et ainsi élargir la portée des publications. Selon elle, la nature propalestinienne du contenu partagé au sein de ce

groupe impacte ce chiffre. Habituée à gérer des pages Facebook, elle précise que les limitations pour les invitations sont fixées bien au-delà pour des pages « ordinaires » :

> […] là pour la page on n'a pas le droit d'inviter […] plus que 10 personnes par jour […] j'ai une amie qui a une page commerciale, qui de temps en temps a besoin d'aide, et je l'aide. Ce n'est pas les mêmes restrictions […] la dernière fois qu'elle m'a demandé de faire élargir sa page j'ai pu envoyer plus que cent invitations (Fatima, E6).

L'entrevue d'Isabelle fait quant à elle ressortir une distinction entre la *censure en termes de visibilité des contenus* et la *censure dans sa dimension plus « actionnelle ».* Autrement dit, la censure s'exprime ici de manière plus « concrète » dans la mesure où elle se manifeste à travers des interdictions d'effectuer certaines actions. Isabelle remarque par exemple qu'en dépit des tentatives d'invisibilisation des contenus propalestiniens, des publications en faveur de la cause circulent sur les plateformes, et qu'elle est donc en mesure de les voir. En revanche, elle estime que les restrictions sur les actions (commenter, partager, etc.) sont plus problématiques. Elle évoque le cas d'un membre du mouvement associatif dont elle fait partie qui a déjà été sanctionné par des restrictions l'empêchant d'effectuer des publications, autres que des *stories.*

g. Bogues récurrents et/ou inexpliqués

Enfin, en matière de limitations, David, Kaoutar et Leïla mettent en lumière l'existence de ce qui s'apparente à des « bogues », c'est-à-dire des anomalies ou des dysfonctionnements sur les plateformes, ce qui les dissuade parfois de publier : « des fois quand Instagram commence à genre tellement bugger que je peux plus, enfin ça devient compliqué de voir l'intérêt de partager des trucs » (David, E1). Kaoutar mentionne également avoir eu plusieurs « bogues » étranges sur Instagram, ce qui affecte tantôt son fil d'actualité - et donc son accès à l'information - tantôt sa capacité à publier du contenu et à informer les autres :

> […] j'ai posté un réel et une story que moi j'ai fait, puis un réel d'une palestinienne, puis les deux fois c'est une de mes amies qui m'a envoyé un screenshot où c'était juste un écran noir […] la créatrice non plus n'avait pas enlevé donc ce n'est pas comme si la story avait disparu au moment où je l'ai posté, elle était encore là (Kaoutar (E5).

Ces « bogues » divers et variés sont inhabituels selon les participants et suscitent de nombreuses interrogations chez les activistes, surtout lorsqu'ils surviennent soudainement après la publication ou le partage d'un contenu propalestinien. Comme le constate Leïla, ils font surtout leur apparition quand elle partage beaucoup de contenus durant une certaine période :

> […] quand j'ai publié énormément de contenus pendant, disons une semaine, je vais avoir mon compte qui bug. […] si j'essaie de publier [une] story ça me dit « téléchargement,

> échec du téléversement », […], ça ne fonctionne pas. On me dit « vérifiez votre internet » alors que je suis sur ma LTE, je capte très bien […] j'ai plus accès à mes messages, enfin je ne reçois pas les notifications des messages. Je dois aller chercher le nom de la personne, ouvrir la conversation pour voir que la personne m'a envoyé des messages (Leïla, E8).

Néanmoins, il reste difficile de prouver que ces « bogues » sont directement liés à une volonté d'invisibilisation des voix propalestiniennes. Contrairement aux autres formes de censure évoquées précédemment, les indices sont ici plutôt « faibles » et pourraient s'expliquer par d'autres facteurs tels que des problèmes techniques ou des dysfonctionnements de la plateforme. Cependant, la réflexion qui ressort du témoignage de Leïla rend l'inclusion de cet élément pertinent, car il traduit sa perception quant à la responsabilité des plateformes.

4.3 Tactiques de résistance numérique

Dans cette section, je présente les différentes tactiques de résistance numérique telles qu'elles sont employées par les activistes interrogés dans le cadre de cette recherche, pour contourner les restrictions et formes de censure sur les médias sociaux. En m'appuyant sur les propos recueillis auprès des participants lors des entrevues, j'élabore une typologie des tactiques identifiées, en les situant sur un continuum. Ceci permet, entre autres, d'analyser la manière dont se structure la résistance numérique, à travers des approches que je qualifie de « préventives » et/ou « réactives ». Je reviens ensuite sur la dimension collective et/ou individuelle de ces tactiques afin de tenter de déterminer la manière dont elles émergent et se diffusent. Il s'agit ici de voir si elles résultent de pratiques spontanées ; de « savoir-faire » partagés, faisant partie d'un répertoire d'action militant ; ou des deux. Les objectifs étant de réfléchir au degré de « préméditation » ou d'intentionnalité qui sous-tend ces tactiques ; de cerner la dimension collective ou individuelle de ces dynamiques ; et de tenter de voir comment elles circulent parmi les activistes. Finalement, je présente les opinions des personnes interrogées sur leurs perceptions quant à l'efficacité de ces tactiques.

4.3.1 Tactiques de résistance identifiées

Dans le tableau 4.3, ci-dessous, je présente un aperçu des différentes tactiques de résistance identifiées et synthétise ainsi cette section du chapitre.

4.3 - Tactiques de résistances numériques

Tactiques de résistances numérique	
Tactiques préventives	Tactiques réactives
Comptes de secours Avoir plusieurs comptes pour être en mesure de continuer son activité militante en cas de suspension d'un autre compte. Prévention en invitant ses abonnés à rejoindre les comptes de secours	**Évasion algorithmique (*algorithmic evasion*)** [30] L'utilisateur incorpore des symboles, ou des chiffres pour écrire certains termes susceptibles d'être censurés par la modération automatisée
Curation productive L'utilisateur publie de manière réfléchie en essayant par exemple d'anticiper les contenus qui risquent d'être perçus par l'algorithme comme étant problématique	**Obfuscation** Incorporer des éléments qui n'ont aucun rapport pour brouiller les pistes
Suspension temporaire de l'activité L'utilisateur ne publie rien durant une courte période. Ceci permettrait de regagner en visibilité	**Intercaler du contenu neutre** L'utilisateur incorpore du contenu plus « léger » entre les contenus militants
Voldemorting (Utilisation de mots-clics neutres) L'utilisateur évite l'usage de certains termes. Cela peut se traduire par le choix de mots-clics plus neutres, moins connotés	**Utilisation d'outils en ligne** Utilisation astucieuse de sites web tel que wayback machine pour contourner certaines restrictions
Migration sur des réseaux sociaux alternatifs Quitter les plateformes dominantes pour aller sur des réseaux alternatifs; limites des réseaux alternatifs	**Mentionner/inviter les abonnés** Taguer manuellement les abonnés ou en utilisant la fonctionnalité @all pour qu'ils puissent recevoir une notification et visualiser le contenu
	Screenshotting Partager du contenu d'un autre utilisateur sans utiliser la fonctionnalité partage, mais en faisant des captures d'écran
	Partage par messagerie privée et via d'autres canaux Envoyer les informations via MP; multiplier les canaux de diffusion pour maximiser la visibilité
	Former des coalitions Coordination collective pour amplifier manuellement la visibilité des contenus

Bien que cette distinction soit imparfaite, je fais ici la différence entre les tactiques que je qualifie de « réactives » et celles que je considère comme « préventives ». Je reviens en détail sur cette distinction dans le chapitre 5.

[30] Les appellations attribuées aux tactiques sont expliquées dans le chapitre 5 (5.1.2 b).

a. Évasion algorithmique (algorithmic evasion)

La tactique de contournement qui semble être la plus répandue auprès des personnes interrogées consiste à orthographier certains termes de sorte qu'ils soient moins évidents à détecter par la modération automatisée. L'objectif étant de limiter le *shadowbanning* voire la suppression de contenus. Les huit participants mentionnent appliquer cette méthode selon deux principes différents.

Dans le premier cas et le plus souvent, il s'agit d'intégrer des symboles, des chiffres, ou des caractères spéciaux aux mots connotés ou jugés problématiques qui sont d'après Isabelle (E3), immédiatement détectés par l'algorithme et susceptibles d'être censurés. Selon la plupart des participants, cela englobe tout ce qui a trait au conflit, à la Palestine, à Gaza; ou de manière générale, des termes sensibles (génocide, terrorisme, etc.) et des propos politisés (notamment des critiques d'Israël, du colonialisme, etc.). À titre d'exemple, Nour (E2), mentionne par exemple remplacer le « I » dans « Palestine » par un « ! », le « a » par un « @ », etc. Fatima (E6) et Isabelle indiquent pour leur part mettre des espaces entre les lettres. Les termes ou expressions auxquels ces procédés sont appliqués demeurent lisibles et facilement compréhensibles pour des êtres humains, mais sont censés brouiller les pistes pour les systèmes de modération automatisée. David (E1) parle d'une volonté de « piéger l'algorithme ».

Dans le second cas, certains activistes comme Kaoutar (E5) ou Isabelle (E3) utilisent des référents symboliques pour exprimer leur solidarité avec la cause palestinienne tout en essayant d'éviter la détection algorithmique. Pour ce faire, elles remplacent les termes ou complètent leurs phrases par des émoticônes ou des symboles comme la pastèque (melon d'eau), emblème de la résistance palestinienne, ou l'emoji d'une clé pour « la clé du retour » (Kaoutar, E5) qui évoque le droit au retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres.

b. Obfuscation

Selon une logique similaire qui s'inscrit dans une volonté de déjouer la modération automatisée, certains participants, dont Nour (E2), Isabelle (E3) et Kaoutar (E5) mentionnent mettre en place des tactiques qui consistent à détourner l'attention ou à dissimuler les messages « sensibles ». Ceci concerne particulièrement les vidéos, les images et les *story* sur Instagram.

Selon Kaoutar, les premières secondes des vidéos sont cruciales, car elle pense que les algorithmes de la plateforme se basent essentiellement sur cela pour mettre en avant une vidéo, ou au contraire,

réduire sa visibilité. Sur la base de ce constat, elle explique que certains activistes introduisent leurs contenus audiovisuels avec des images anodines afin d'en dissimuler, dans un premier temps, la portée politique ou militante. Ce n'est qu'après une dizaine de secondes que le message devient explicite. Dans son témoignage, Isabelle abonde dans le même sens et ajoute qu'il s'agit d'une tactique régulièrement mise en place, notamment par les gros comptes de militants propalestiniens. Elle évoque également une autre variante qui implique d'utiliser des images anodines ou neutres, mais accompagnées d'une piste audio explicite, dénonçant par exemple le génocide en Palestine : « [ils] sont obligés de faire des entourloupettes pour embobiner l'algorithme, dans le fond [ils] vont faire des vidéos avec des images complètement pas rapport avec ce qu'ils disent » (Isabelle, E2). Ce type de tactiques vise à masquer la nature militante et propalestinienne d'un contenu dans l'optique d'augmenter sa visibilité et sa diffusion.

Dans un même ordre d'idée, une autre pratique consiste à intercaler des contenus plus neutres ou apolitiques entre les publications propalestiniennes. Kaoutar (E5) pense qu'en publiant un contenu plus anodin ou « banal » avant de partager des informations importantes, contribue à influencer l'algorithme d'Instagram, « à le régler », ce qui réduit le risque de *shadowbanning*. Maude (E4) prend l'exemple des photos personnelles telles que des *selfies* (portraits), qu'elle prend le soin d'insérer entre deux publications portant sur la cause palestinienne. Elle estime que cela fonctionne, car elle constate une différence positive sur son nombre de vues. En somme, cette répartition « calculée » des publications permet, selon Isabelle, de « stimuler le trafic vers les story » et de contrer ainsi les limitations de portée que peut imposer l'algorithme aux contenus perçus comme indésirables. À travers ce type de ruses, les activistes tentent tant bien que mal d'exploiter les failles du système; de contourner des règles de modération jugées arbitraires et injustes.

c. Utilisation d'outils en ligne

Durant l'entrevue, Isabelle (E3) qui gère un compte associatif pour la Palestine sur Instagram a mentionné avoir parfois recours à l'utilisation d'outils en ligne (via des sites web) pour contourner certaines limitations des médias sociaux. En l'occurrence, il s'agit de limitations spécifiques au contexte local : en effet, une récente législation canadienne oblige désormais les plateformes numériques à payer des redevances aux médias. En conséquence, certains réseaux, dont ceux de Meta, empêchent le partage d'articles de presse sur leurs plateformes. Pour contourner cela, Isabelle mentionne avoir utilisé divers outils en ligne :

> Il y avait des genres de sites qui avaient été créés pour changer l'URL des articles de périodiques […] tu peux copier l'URL de l'article de *La Presse* dans un autre site qui va te changer l'URL […] et là cette URL-là va pas passer comme une URL provenant d'un quotidien, donc ça va être possible de le publier dans Facebook (Isabelle, E3).

Elle mentionne également avoir fait usage de sites tels que *Wayback Machine* ou *archive.is*, des pages web qui s'apparentent à des fonds d'archives numériques, et qui permettent d'accéder à des versions antérieures de sites web :

> […] tu peux aller archiver un article qui est sorti la journée même ou qui est sorti la veille, puis tu partages cette URL […] on est capable d'utiliser ça pour partager des articles (Isabelle, E3).

Comme le précise Isabelle, ces tactiques sont mises en place pour contrer des limitations des médias sociaux, propres au contexte canadien. Ici, il n'est pas question d'une quelconque volonté de censure de la part de Meta. Bien que cela ne cible pas spécifiquement les voix propalestiniennes, cette contrainte affecte tout de même les militants de cette cause qui tentent de relayer des articles de presse pour mettre en lumière l'urgence de la situation en Palestine. Il demeure donc pertinent de mentionner cette tactique qui illustre bien l'ingéniosité et la créativité des activistes.

d. Mentionner/inviter les abonnés

Les algorithmes jouent un rôle déterminant dans la recommandation de contenu sur les médias sociaux. Afin de ne pas dépendre de leurs diktats, Isabelle tente, en parallèle de rejoindre son audience en mentionnant « manuellement » ses abonnés sur les publications. À l'aide de fonctionnalités disponibles sur les plateformes comme les « tags » ou mentions (@all ; @followers), ou les « évènements » sur Facebook, elle invite directement les personnes au sein de son réseau afin « d'être sûr que ça apparaisse dans une notification quelque part ». Ainsi, si les abonnés ne voient pas le contenu sur leur fil d'actualités, ils peuvent tout de même le visualiser à partir de l'onglet des notifications. Bien que cela puisse parfois être plus « laborieux » et chronophage, Isabelle estime qu'il faut exploiter au mieux le potentiel des outils offerts par les plateformes afin de maximiser sa visibilité.

C'est également pour cette raison qu'Isabelle utilise la fonctionnalité de l'hashtag, tout en prenant le soin d'inclure des mots-clics « neutres », et moins connotés afin d'éviter « les filtres de censure ». Elle mentionne essayer d'intégrer des mots-clics tels que « solidarité internationale » ou « liberté », susceptibles de rejoindre plus de personnes, tout en n'éveillant pas les soupçons de la modération automatisée.

Selon une logique similaire de « maximisation de la visibilité », une autre tactique évoquée par Nour, Isabelle et Maude implique de multiplier les canaux de diffusion pour relayer les publications. Nour indique partager en masse les évènements et informations importantes via la messagerie privée, disponible sur les plateformes, mais également via des applications de messagerie. Elle utilise par exemple WhatsApp et Signal pour envoyer des messages et pour partager des publications militantes publiées sur les réseaux sociaux. C'est également par le biais des groupes WhatsApp et des listes de diffusion qu'Isabelle invite les gens à rejoindre la page associative qu'elle administre. Selon elle : « il faut avoir plusieurs moyens de rejoindre les gens » afin de ne pas dépendre uniquement des algorithmes qui régissent la visibilité des contenus sur les fils d'actualité.

e. Screenshotting

Comme évoqué dans la section portant sur les types de restrictions, quelques participants indiquent avoir été dans l'impossibilité de republier des contenus. Certains, comme Leïla (E8), expliquent contourner les blocages de partage en effectuant des captures d'écran ou des enregistrements vidéo du contenu à republier. Elle suggère que la plateforme empêche de relayer des publications à partir de comptes qui sont *shadowban.* Dans ce cas de figure, Leïla (E8) et Nour (E2) expliquent appliquer la méthode suivante : elles prennent une capture d'écran du contenu en question, puis la publient sur leurs réseaux. Dans ces circonstances, elles évitent ainsi d'utiliser la fonctionnalité de partage, proposée par les plateformes numériques.

> Je prends un screenshot de la même publication et je la publie et il y a plus aucun échec du téléversement et l'internet va très bien. […] parfois je prends un screen record avant de publier et ça fonctionne mieux que de publier directement (Leila, E8).

f. Former des coalitions

Deux participantes parlent de publication synchronisée avec d'autres militants. Cela peut concerner la publication de contenus « cruciaux » : des informations critiques qui ne doivent pas passer inaperçues (par exemple : des évènements importants tels que des appels à mobilisation : manifestations, pétitions, etc.). Maude (E5) parle de mener une « offensive » : elle partage au préalable un contenu par message puis plusieurs activistes le publient en même temps, ce qui permet d'amplifier sa diffusion.

Isabelle, ajoute qu'il lui arrive de faire des publications « croisées » avec d'autres organismes; de republier des contenus sur différents groupes et d'inciter d'autres activistes à faire de même. Ce

type de coordination permet de démultiplier la diffusion des contenus pour rejoindre des publics différents. L'effort de « mise en commun des ressources » vise à maximiser la portée des messages dans un contexte où ceux-ci risquent d'être invisibilisés ou restreints. Les activistes tentent de ce fait de déjouer les potentielles restrictions auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés. Paradoxalement, cette démarche illustre bien les dynamiques de collaboration et de solidarité qui peuvent se créer sur les plateformes numériques. Comme le souligne bien Isabelle (E3) : « je vois difficilement comment on pourrait faire ça sans les médias sociaux ».

g. Comptes de secours

Nour (E2), Isabelle (E3), Fatima (E5) et Leïla (E8) mentionnent posséder des « comptes de secours » ou « *backup accounts* ». Il s'agit de comptes secondaires, créés parfois en amont, pour contrer une éventuelle suspension de compte. Comme le souligne Isabelle, développer une page ou un groupe pour rejoindre des gens prend beaucoup de temps et il est très difficile de retrouver son audience en quelques jours seulement. À la suite d'une suspension temporaire de son compte associatif principal, Isabelle indique avoir configuré un deuxième compte. Bien qu'elle n'y investisse pas autant d'énergie, elle incite tout de même ses abonnés à le suivre. Elle s'interroge également sur la possibilité et la pertinence de dupliquer les contenus publiés, mais reconnait manquer de temps pour faire cela. Cette tactique qui semble s'inscrire dans une logique préventive constitue, selon Nour, une pratique courante, notamment parmi les militants les plus actifs, suivis par des dizaines voire des centaines de milliers de personnes. Elle vise à maintenir une présence en ligne dans un contexte marqué par l'incertitude et les risques de suspensions de comptes.

h. Curation productive

Afin d'éviter des suspensions ou des restrictions, plusieurs participants tentent de comprendre le fonctionnement de la modération et des algorithmes sur les réseaux sociaux. Ils mettent à profit leurs expériences et celles d'autres militants pour tenter de déterminer ce qui risque de faire l'objet d'une censure. Par exemple, David mentionne avoir initialement partagé beaucoup de contenus sensibles dont des images violentes des bombardements à Gaza, pour sensibiliser le public. Il est désormais plus attentif à ce qu'il publie et s'interroge sur la manière dont différents types de contenus peuvent être occultés ou non par la plateforme. Il module ainsi ses publications, essaie de naviguer entre les règles; de trouver des zones grises ou des ambiguïtés. Nour (E2) quant à elle ne publie jamais sur la résistance armée et se concentre plutôt sur la sensibilisation.

Fatima, administratrice d'un groupe Facebook de soutien à la Palestine, valide manuellement les contenus publiés par les membres. D'autres participants modulent la fréquence de publication ou remplacent des images par du texte, dans une logique de compromis. Les activistes opèrent ainsi des choix conscients, ils régulent leurs publications et en déterminent la fréquence en se basant sur leurs expériences précédentes et celles de leurs paires. David (E1), mentionne aussi interrompre temporairement ses publications pour « réinitialiser sa visibilité »

i. Migration sur des réseaux sociaux alternatifs

Enfin, bien qu'appliquée par aucun des participants de cette étude, la « migration » sur des réseaux sociaux dits alternatifs à l'instar de Mastodon réseau décentralisé dont les fonctionnalités et l'interface rappellent fortement la plateforme X (ex-Twitter), reste une solution envisagée par David (E1). Ces médias présentent généralement des avantages non négligeables par rapport aux plateformes propriétaires : ils ont par exemple tendance à privilégier une modération communautaire; ils sont généralement plus alignés avec des valeurs de justice sociale; et ils sont moins soumis aux logiques de visibilité algorithmiques. Ils peuvent ainsi offrir des conditions plus favorables aux militants. Selon David, plusieurs activistes ont migré sur ces plateformes, mais il estime qu'elles présentent de nombreuses limites, parmi lesquelles le fait qu'elles regroupent surtout des personnes de gauche qui sont « déjà convaincues » et n'ont pas besoin d'être ralliées à la cause. Leïla (E8) estime pour sa part que les médias alternatifs se heurtent à d'autres problématiques de visibilité qui ne sont pas liées à la modération, mais à la popularité de ces plateformes, notamment auprès des jeunes et des étudiants : « […] on veut toucher plus de monde et le plus de monde est sur Instagram et sur Facebook […] ». Ainsi, malgré leurs avantages, ces alternatives restent marginales dans les tactiques militantes actuelles mais continuent d'être perçues comme des options à considérer.

4.3.2 La circulation des tactiques de résistance numérique

Un élément important sur lequel les participants sont – à ma demande – brièvement revenus lors des entrevues concerne la manière dont ils ont pris connaissance des tactiques de contournement. Il m'a semblé intéressant de tenter de comprendre comment des personnes qui ne se connaissent pas et qui n'ont pas été mises en relation (ce qui aurait été possible dans le cadre d'entrevues de groupes) ont évoqué des tactiques relativement similaires ? Essentiellement, ma principale interrogation était de savoir à quel point les tactiques utilisées par les militants résultent de

pratiques individuelles et spontanées, ou d'un « savoir-faire » commun. Cette question pourrait sans doute, à elle seule, faire l'objet d'un mémoire et il apparait impossible d'en explorer toutes les facettes ici. Cela dit, les témoignages des participants permettent d'apporter quelques éléments de réponse et offrent un premier éclairage sur la manière dont les tactiques se diffusent.

Les données recueillies à travers les entrevues suggèrent que dans la plupart des cas, les individus interrogés se familiarisent avec les tactiques de contournement par l'observation. Ils prennent connaissance des tactiques en voyant d'autres activistes les mettre en place. Il semble également y avoir un effet de mimétisme comme en rendent bien compte les propos des participants :

> J'ai vu plein de gens ils faisaient ça et je me suis dit ça peut être utile […] J'ai vu des gens commencer à le faire assez rapidement […] j'ai commencé à faire un peu la même chose (David, E1).
> On essaie un peu les tactiques qu'on voit qui sont utilisées par d'autres organisations qu'on suit […] (Isabelle, E3).

Comme l'indique Isabelle, il arrive aussi que les activistes s'échangent des conseils entre administrateurs de pages, par exemple : « on se partage aussi des fois du contenu sur la censure[31], justement pour que chacun soit au courant ». Dans certains cas, les personnes apprennent par le biais de contenus, tels que des vidéos informatives publiées par des militants sur les réseaux sociaux ; des contenus dans lesquels sont décrits les procédés pouvant être mis en place pour contourner ou limiter la censure. Dans d'autres, les activistes puisent dans leurs expériences militantes antérieures, faisant ainsi appel à leurs acquis. C'est le cas de David, par exemple : « j'ai eu d'autres expériences militantes qui font que je sais que c'est un truc qui peut permettre d'avoir plus de visibilité ».

Il arrive également que la « découverte » de tactiques de contournement résulte d'un effort de recherche actif. Isabelle évoque par exemple le fait que certains tentent de mener leurs enquêtes en se renseignant régulièrement là-dessus : « […] on a dû investiguer là-dessus […] des fois quand on voit quelque chose on va chercher, on va faire des recherches sur le web […] » (Isabelle, E3). Enfin, Fatima mentionne avoir assisté à une présentation portant sur les moyens de limiter les restrictions, animée par des membres de l'association dont elle fait partie. Elle déclare :

> […] il y a un ingénieur qui comprend les algorithmes et l'algorithme de Facebook et d'Instagram […]. Avec une journaliste ils nous ont fait une petite formation […] on l'a fait au sein de l'association. On a pris des exemples, des vidéos et des photos qui ont été bannies

[31] La participante réfère ici aux tactiques de contournement en réponse à la censure.

> de Facebook et Instagram et on a pris des exemples aussi de profils qui ont été vraiment fermés […] C'est quoi les causes, et comment on peut les éviter […] (Fatima, E6).

L'exemple de Fatima démontre l'existence d'une démarche plus structurée, au sein de groupes militants, visant à faire circuler voire à enseigner ces tactiques.

4.3.3 L'efficacité perçue des tactiques de contournement

L'efficacité des tactiques de contournement reste difficile à évaluer et les participants se basent principalement sur leurs ressentis pour déterminer si elles fonctionnent ou non. Comme le souligne Isabelle : « […] on a aucun moyen [concret] de mesurer si ça fonctionne ce qu'on essaie ». Elle précise que les activistes ne sont pas des « pros » et suggère qu'ils sont limités, qu'ils composent avec les moyens du bord. Selon elle, les militants expérimentent avec différentes tactiques pour contourner les restrictions sans toutefois avoir de certitude quant à leurs effets réels. Globalement, les répondants indiquent tout de même avoir l'impression que cela fonctionne. Par exemple, Nour et Maude remarquent une augmentation de leur nombre de vues en *story* lorsqu'elles appliquent la tactique qui consiste à intercaler du contenu plus neutre entre les publications militantes : « de mettre d'abord une photo de moi, après du contenu palestinien, ça fait une différence » indique Maude. Pour Nour, cette différence est légère, mais elle existe: « *I did notice that my views go up when I do that. Not a lot, maybe ten, twenty, thirty people, but it's still higher when I do that* » (Nour, E2).

À propos de l'utilisation de symboles et de chiffres pour orthographier certains termes et brouiller la modération automatisée, Nour remarque que cela fonctionne aléatoirement, et qu'il n'y a pas de garantie. Parfois, elle observe des effets directs qui se traduisent par une meilleure visibilité du contenu, mais il arrive également qu'elle sente que cette tactique ne semble pas y changer grand-chose. David (E1), en revanche, constate qu'il a moins de visibilité sur ses publications lorsqu'il n'applique pas cette méthode. Leïla (E8) remarque également une différence flagrante :

> […] si tu mets deux publications de suite où est-ce qu'il y en a une où c'est écrit « terrorisme » et l'autre où il y a écrit « terro » espace « isme » tu vois qu'il y a une différence sur le nombre de vues » (Leïla, E8).

La perception de l'efficacité des tactiques varie donc d'une personne à l'autre. Les militants doivent composer avec l'incertitude, ce qui ne les empêche pas de mettre en place ces tactiques. Dans le doute, ils préfèrent en faire usage : au mieux, ces tactiques permettront de contourner les

restrictions; au pire elles n'auront pas l'effet escompté. Les huit répondants semblent avoir conscience des limites des tactiques de contournement, évoquant notamment leur possible obsolescence. En effet, ils considèrent que les tactiques, aussi créatives qu'elles soient, finissent par être cernées par les plateformes numériques qui ajustent leurs algorithmes et leurs systèmes de modération en conséquence. Les propos de plusieurs participants illustrent bien cela :

> Inventer des mots, des acronymes des trucs comme ça, mettre des pastèques au lieu de mettre des drapeaux palestiniens dans sa bio ou je ne sais pas des trucs comme ça…bon maintenant ça a été capté par tout le monde que ça a un lien avec la Palestine (David, E1).
>
> I feel like Instagram knows how people have been circumventing so they don't work anymore...because it has been so common ...someone to put Israel and like use an Asterix or like put Palestine and use like a euro sign (Nour, E2).
>
> « Peu à peu, ces tactiques-là sont décelées par Meta et les sites[32] finissent par être bloqués […] on a utilisé beaucoup ça dans les mois, puis là bon y'avais un site qui a été fermé » (Isabelle, E3).

Cet enjeu que je qualifie « *d'obsolescence des tactiques de contournement* » met en exergue la façon dont les activistes semblent contraints à jouer à un éternel jeu du chat et de la souris et à l'impératif de devoir régulièrement renouveler, ou mettre à jour leurs tactiques et répertoires d'actions afin de s'adapter aux évolutions des systèmes de modérations, de plus en plus sophistiqués.

4.4 Risques et vulnérabilités des activistes

Dans cette dernière section, je présente brièvement certains des risques de l'activisme numérique pour les militants propalestiniens, notamment le cyberharcèlement et les pratiques de *doxxing* dont ils peuvent être la cible. Les témoignages présentés ici englobent des enjeux qui dépassent la portée de ce mémoire, et qui ne feront donc pas l'objet d'une analyse plus approfondie. En effet, ma recherche se concentre spécifiquement sur les dynamiques de censure et les tactiques déployées pour y faire face. Les risques liés à l'activisme numérique propalestinien dont le cyberharcèlement constituent des enjeux importants qui mériteraient à eux seuls une recherche s'appuyant sur un cadre théorique adapté. Toutefois, il m'a semblé important de mentionner ces enjeux, au regard des préoccupations qu'ils suscitent auprès des participants. Par ailleurs, ces réflexions contribuent à

[32] La participante fait référence aux sites web tels que *Wayback Machine*, utilisés pour contourner certaines restrictions (voir la section 4.3.1 – c)

renforcer le constat quant à la nécessité d'une modération plus efficiente, qui respecte le droit à la liberté d'expression tout en régulant les discours haineux et autres dérives sur les médias sociaux.

4.4.1 Surexposition, cyberharcèlement et répression

Comme le soulèvent plusieurs participants, dont David (E1), le militantisme présente des risques non négligeables. Dans le contexte numérique, les individus sont d'autant plus exposés dans la mesure où leurs actions peuvent laisser des traces : publications, photos, vidéos, etc.

> Si des gens veulent faire des recherches sur: à quelles actions j'ai participé, c'est très facile, enfin genre ils vont dans mes stories a la une, c'est bon ils savent ou j'étais, quand j'étais (David, E1).

Ces traces peuvent servir d'indices ou de renseignements pour : 1) des individus mal intentionnés comme des groupes « adverses ». David mentionne par exemple le cas d'un collectif d'extrême droite dans son pays, qui a utilisé les médias sociaux pour cibler certains individus en vue de les lyncher après des manifestations propalestiniennes. Ici, le participant évoque bien des violences physiques à l'encontre des manifestants : « [ils] partageaient sur les réseaux sociaux par rapport à [la cause palestinienne], ils étaient un peu connus par différents groupes d'extrême droite, etc. de là où j'habite [les activistes propalestiniens] se sont fait frapper et on est allé porter plainte ». 2) Les autorités, dont la police, qui peut se servir des données générées par les activistes en ligne, pour procéder à de la surveillance, des arrestations ou d'autres formes de répressions; une pratique connue sous le nom de « *contre-activisme* » (Mundt et al., 2018). Cet enjeu de contre-activisme que soulève David n'est pas uniquement attribuable aux plateformes numériques, mais demeure une conséquence pernicieuse, mettant en exergue certains des risques inhérents à l'utilisation des médias sociaux en contexte de militantisme. Pour exemplifier ceci, le participant évoque le cas de la France, où des personnes ont pu faire faire l'objet de poursuites judiciaires ou des mandats de comparution, en raison de propos propalestiniens, tenus en ligne sur le réseau social X. Une remarque qui résonne avec celle de Nour (E2) : « *I know that the cops look at social media, for a fact I know that they look at it* ». Pour faire un parallèle avec le contexte canadien, Crosby et Monaghan (2016), ont montré que le mouvement de résistance autochtone « Idle No More », perçu par les autorités canadiennes comme une « menace pour la sécurité nationale », a fait l'objet d'une surveillance accrue par les agences de renseignements gouvernementales en 2012. Selon ces chercheurs, ces agences ont procédé à une traque intensive des publications activistes sur Facebook et Twitter ce qui démontre que ces problématiques de surveillance et de répression ne sont pas

propres aux régimes despotiques, mais peuvent également se manifester au sein des systèmes démocratiques des pays du Nord. Comme je l'aborderai en conclusion dans mes pistes futures de recherches, il serait donc intéressant de se pencher sur la question des pratiques de contre-activisme, dans le contexte du cyberactivisme propalestinien : au Canada ou dans d'autres pays occidentaux.

Les craintes d'être surexposés sur les réseaux sociaux sont partagées par plusieurs participants, dont David (E1) et Nour (E2). Cette surexposition qui pourrait leur attirer des ennuis, notamment du cyberharcèlement, justifie en partie ce pour quoi ils ont fait le choix de garder leurs comptes en privé. À ce propos, David évoque l'anonymat comme un enjeu important. Selon lui, il est très difficile de conserver son anonymat en ligne : exprimer son opinion sur son compte personnel revient à s'exposer, au moins auprès de son entourage. Or, les positions politiques des uns et des autres présentent parfois des divergences importantes, et peuvent amener à des échanges plus ou moins virulents, surtout au vu de la nature sensible du sujet. Il mentionne avoir déjà eu affaire à du cyberharcèlement qui se manifeste notamment par des messages d'insultes envoyés via la messagerie privée. La perte de certains liens sociaux avec des membres de son entourage est également une conséquence directe de son militantisme en ligne :

> J'ai une partie de ma famille qui est en Israël et qui sont genre très intégristes, etc. et du coup pour nous c'était plus des risques personnels de s'exposer […] donc des problèmes avec ses proches (David, E1).

Il estime tout de même avoir eu de la « chance » car les insultes qu'il a subies ont été à un niveau « individuel », et non la résultante d'un cyberharcèlement de masse ciblée comme en sont victimes de nombreux activistes propalestiniens en ligne. À cet égard, il mentionne l'exemple de certains activistes propalestiniens, stigmatisés et diffamés par des micro-influenceurs pro-israéliens qui incitent leurs abonnés à alimenter les vagues d'harcèlement.

> Des vagues de harcèlement qui ont été appeler par des personnalités […] des personnes qui ont une grande plateforme et qui sont pour Israël et qui vont repartager de plus petits comptes en disant genre « ah si jamais cette personne elle est pour tel truc, tel truc » en détournant complètement ce que la personne disait de base et appeler des vagues de harcèlement donc ça c'est plutôt violent (David, E1).

Ces propos résonnent avec ceux de Maude et de Fatima qui indiquent que des groupes antipalestiniens en ligne sont très organisés, qu'ils intimident les activistes (menaces et insultes), les diffament (fausses accusations d'antisémitisme) et procèdent régulièrement aux signalements de masse. Cette pratique consiste à coordonner un grand nombre de signalements en ciblant des

comptes ou des publications – même si le contenu ne viole pas les règles de la plateforme - dans le but de provoquer une sanction et faire taire les propos qui dérangent.

Enfin, plus généralement, plusieurs participantes, dont Leïla et Kaoutar, estiment que les commentaires haineux à l'encontre du peuple Palestinien, des activistes propalestiniens et/ou de la cause dans son ensemble, prolifèrent sur les médias sociaux.

4.4.2 Doxxing, stigmatisation et répercussions sociales

Même si cela restreint la portée de leurs publications, les activistes interrogés tendent à faire preuve de prudence pour leur propre sécurité et afin d'éviter de se faire *doxxer*, c'est-à-dire que des informations personnelles (nom et prénom, âge, adresse du domicile, profession, adresse IP, etc.) à leurs sujets soient révélées publiquement en vue de porter atteinte à leur intégrité. Comme le souligne David (E1), il est relativement facile de trouver des informations pouvant aider à retracer une personne sur les réseaux sociaux :

> S'il y a des gens qui veulent venir demain me péter la gueule en bas de chez moi bah c'est possible de trouver ces infos assez facilement, donc voilà. Donc perso je me suis quand même posé ces questions-là parce que je sais que c'est arrivé à d'autres gens (David, E1).

Nour (E2) évoque l'existence du site web pro-israélien *Canary Mission* qui cible des activistes propalestiniens et divulgue des informations à leurs sujets. Cette plateforme identifie ouvertement des activistes propalestiniens aux États-Unis et au Canada, elle référence des étudiants, professeurs, médecins, organisations, etc. propalestinien(es) en incluant des liens renvoyant vers leurs comptes publics et privés et un cours descriptif des « faits reprochés », mettant parfois de l'avant leurs publications sur les médias sociaux, considérés comme étant « anti-Israël » ou mêmes antisémites. Selon Nour, ce type de pratique s'accompagne souvent de propos diffamatoires (manipulations en sortant des propos de leur contexte, ou désinformation) dont elle a déjà fait les frais et qui contribuent à salir la réputation d'une personne. Nour explique avoir été diffamé par un magazine pro-israélien après la publication d'un article propalestinien relayé sur les médias sociaux.

> they wrote about me, they were like "[Nour] is a terrorist, shit like that". No I am not, I just wrote that I am Palestinian, that I want to go home […] they are always twisting your words on social media […] if you google me, you will find news and it says my name (Nour, E2).

Ces pratiques de doxxing peuvent avoir d'importantes répercussions pour les activistes qui craignent pour leurs sécurités, mais aussi pour leurs carrières professionnelles, comme l'expliquent

Nour (E2), Kaoutar (E5) et Leila (E8) : difficulté et discriminations à l'embauche, licenciements, etc.

> I know a friend she posted some stuff against Israel […] when you google her the first thing that shows is that she posted... because Canary Mission they pay Google a lot of money to get their stuff on top of the search list, so they want to make it harder for Palestinians to get jobs […] (Nour, E2).

Kaoutar explique quant à elle que le fait d'être ouvertement propalestinien peut nuire dans la mesure où certains employeurs peuvent être réticents à embaucher des personnes impliquées dans le mouvement. Dans les cas les plus extrêmes, ce positionnement politique peut entrainer des licenciements :

> j'ai des amies qui […] qui sont des propalestiniens, l'un d'eux a été vraiment viré de son travail, et deux filles [ont] été avertis « si vous partagez encore des contenus propalestiniens dans les *social media*, vous allez être virés » [...]c'était en France et en Amérique (Fatima, E6).

Si les plateformes numériques ne sont pas responsables de cela, il n'en reste pas moins qu'elles peuvent rendre ces prises de position visibles et exposer leurs auteurs. Ces craintes partagées par plusieurs des participants de cette recherche traduisent une réalité dont rendent bien compte plusieurs articles de presse qui font état de plusieurs situations où des personnes ont été sanctionnées par leurs employeurs, ou leurs universités dans le cas d'étudiants. Ceci est particulièrement vrai aux États-Unis, surtout depuis la réélection du président Donald Trump (Lazare, 2024; Mahdawi, 2024; Thakker, 2023). L'exemple de la doctorante Rumeysa Ozturk, arrêtée en mars 2025 témoigne d'un climat hostile envers les voix critiques à l'encontre d'Israël (Halpert, 2025; Prater, 2025). Selon David, cette hostilité envers le mouvement propalestinien découle notamment d'une stigmatisation de la cause et d'un amalgame important que beaucoup font encore :

> […] dès que tu dis que tu es propalestinien en commentaire, y a toujours une personne qui va venir te dire «ça veut dire que tu es allié avec le terrorisme, ça veut dire que tu es pro-Hamas […] alors que c'est complètement à côté de la plaque […] (David, E1).

Ces propos résonnent avec ceux de Maude :

> […] c'est une position qui a des conséquences, plus que beaucoup d'autres […] c'est un choc pour moi de constater à quel point c'est une question enflammée […] ça a de vraies conséquences pour vrai de montrer son appui aux palestiniens (Maude, E4).

Dans un même ordre d'idée, Isabelle établit un parallèle avec la cause environnementale qu'elle considère comme « socialement acceptée », à l'inverse de la cause palestinienne qui demeure marginalisée : « il y a tellement un double discours puis c'est tellement déshumanisé et il y a beaucoup de désinformation en Occident là-dessus » (E2).

Ces différents éléments mettent en lumière certains des risques associés à l'activisme numérique dans le contexte des mouvements de solidarité pour la cause palestinienne. Au-delà des dynamiques de censure et d'invisibilisation des voix propalestiniennes sur les plateformes en ligne, des problématiques telles que le cyberharcèlement, le contre-activisme, et la stigmatisation du mouvement subsistent et peuvent avoir des conséquences négatives pour les activistes qui se retrouvent dans une situation de vulnérabilité. Pour cette raison, il me semblait important d'évoquer ces points dans le présent chapitre.

Chapitre 5 – Discussion, contributions et limites de la recherche

> *La sphère publique connectée n'est pas un espace ouvert et uniforme sans obstacles ni structures. Les mouvements sociaux ont la possibilité d'atteindre des centaines de millions de personnes sans ressources préalables et sans passer par les médias de masse; mais des sujets importants peuvent également être passés sous silence par un algorithme ou par une simple plainte. Le contrôle algorithmique du contenu peut faire la différence entre une large visibilité et l'enterrement des contenus.*
>
> *-Gustave Massiah, 2020, p.148*

Dans ce chapitre, les données recueillies auprès des huit participants sont discutées à la lumière du cadre théorique. Des liens avec la revue de littérature sont également établis. La discussion s'ouvre (5.1) par un retour sur les *tactiques* de résistance numériques utilisées (5.1.1) et se poursuit par l'analyse de la manière dont les participants perçoivent les *stratégies* de censure des voix propalestiniennes (5.1.2). Une ouverture réflexive est ensuite proposée (5.2), avant de conclure (5.3) par une discussion sur les contributions scientifiques de cette étude (5.3.1) ainsi que sur ses limites et les pistes d'exploration pour de futures recherches (5.3.2).

5.1 Réponses aux questions de recherche

5.1.1 Les tactiques de résistance numérique

Comment est-ce que les activistes naviguent entre les niveaux de restrictions ? Quelles sont les tactiques de résistance numérique mises en place par les activistes propalestiniens sur les médias sociaux pour contourner l'invisibilisation des contenus politiques qu'ils publient ?

Malgré les formes de censure qu'ils déplorent, les activistes interrogés considèrent que l'utilisation des médias sociaux reste bénéfique pour les mouvements propalestiniens. Ils poursuivent donc leur activisme sur les plateformes tout en utilisant des tactiques de résistance, notamment pour contourner la modération algorithmique, perçue comme abusive. Ces tactiques s'inscrivent au sein d'un répertoire d'action militant qui s'adapte selon les contraintes imposées par les plateformes. Cette étude a permis d'en identifier quelques-unes, naturellement, il pourrait y en avoir d'autres qui n'ont pas été évoquées par les participants. Je commence par énumérer les treize tactiques identifiées, avant de les analyser plus loin :

1) *L'évasion algorithmique* consiste à utiliser des symboles ou des chiffres pour orthographier certains termes ou expressions afin d'éviter leur détection par l'algorithme (p.ex. écrire P@l3st!ne plutôt que Palestine, voir p.90).

2) *L'obfuscation* repose sur l'ajout d'éléments sans lien apparent afin de brouiller les pistes et leurrer le système (p.ex. intégrer une séquence neutre ou de divertissement au début d'une vidéo TikTok à visée politique, voir p.90-91).

3) *Intercaler du contenu neutre* consiste à « diluer » les publications militantes en y intercalant des contenus anodins pour atténuer la « vigilance » des systèmes de modération automatisée (p.ex. inclure des *selfies* entre les publications militantes en *story*, voir p.91).

4) *L'utilisation d'outils en ligne* correspond à l'utilisation détournée de sites web destinés à l'archivage, pour contourner certaines restrictions (p.ex. utiliser Wayback Machine pour partager un article sous la forme d'une archive plutôt qu'une publication médiatique, voir p.91-92).

5) *Mentionner les abonnés* repose sur le fait de taguer manuellement les personnes ou de leur envoyer des invitations via la fonctionnalité dédiée, afin qu'ils puissent directement visualiser les informations (plutôt que via leur fil d'actualité, qui dépend fortement des algorithmes de recommandation) (p.ex. « taguer » les abonnés à l'aide du @all, voir p.92).

6) Le *screenshotting* consiste à repartager des contenus militants sous forme de capture d'écran, plutôt que via la fonctionnalité de partage intégrée aux plateformes (voir p.93).

7) Le *partage par messagerie privée et via d'autres canaux* consiste à utiliser plusieurs plateformes pour diffuser manuellement les publications militantes, en redirigeant les personnes vers ces contenus afin d'en maximiser la visibilité (p.ex. partager le lien d'une publication via WhatsApp ou Signal, voir p.93).

8) *Former des coalitions* correspond à un effort collectif de coordination déployé en vue de publier simultanément des informations importantes pour en amplifier la visibilité (p.ex. planifier le partage simultané d'une publication ou encourager les repartages d'un compte à l'autre, voir p.93-94).

9) La *création de comptes de secours* permet d'anticiper une éventuelle suspension et de maintenir une présence en ligne le cas échéant (p.ex. avoir un deuxième compte sur lequel les contenus sont dupliqués, voir p.94).

10) La *curation productive* implique de sélectionner et de partager des publications de manière réfléchie (fréquence et types de publications, etc.) en tenant compte des répercussions possibles

(p.ex. privilégier certains formats plutôt que d'autres ou porter attention à la fréquence de publication pour ne pas être accusé de *spam*, voir p.94-95).

11) La *suspension temporaire de l'activité* consiste à cesser les publications momentanément pour « réinitialiser » l'algorithme (p.ex. David mentionnait faire des pauses pendant quelques jours pour regagner en visibilité, voir p.94-95).

12) Le *voldemorting*, correspond à l'utilisation de termes neutres ou à l'évitement de certaines expressions susceptibles de déclencher une modération accrue (p.ex. éviter d'utiliser le mot-clic « Free Palestine » et privilégier des termes tels que « solidarité internationale », voir p.92).

13) Finalement, bien qu'aucun des participants interrogés ne l'ait mise en place, *la migration sur des réseaux sociaux alternatifs* reste une solution envisagée en dernier recours (p.ex. David suggérait la migration sur Mastodon, voir p.95).

L'ensemble de ces tactiques témoigne de la résilience et de l'agentivité des activistes. La subversion s'exprime à travers des formes de résistance numérique qui, bien qu'elles ne soient pas toujours revendiquées explicitement, restent néanmoins intentionnelles. Ceci se manifeste notamment dans la volonté des participants d'expérimenter avec différentes tactiques et d'en chercher activement de nouvelles. La résistance numérique des activistes propalestiniens face aux mécanismes de contrôle des plateformes numériques met en évidence le postulat de Michel Foucault qui considère que le pouvoir n'est jamais univoque, qu'il s'accompagne toujours d'un contre-pouvoir (Merlin, 2009). Ici, la résistance des activistes interrogés s'exprime à travers des tentatives de déjouer des contraintes algorithmiques, ce qui illustre bien l'exercice d'un contre-pouvoir. La lecture de la résistance à travers le prisme de Michel de Certeau permet de théoriser ces tentatives comme des tactiques relevant du braconnage, de la ruse, du détournement, « [mises] en œuvre par les dominés sur le terrain des dominants » (Mathieu et Péchu, 2020, p.510), en l'occurrence, un terrain numérique ou « cyberespace » régi par des entreprises du secteur de la *tech*.

Michel de Certeau (1990), considère que la *tactique* émerge des gestes du quotidien qui passent parfois inaperçus. L'utilisation des médias sociaux par les personnes interrogées s'inscrit dans des routines quotidiennes. De plus, comme l'observe Proulx, les plateformes numériques occupent désormais une place importante dans nos pratiques communicationnelles au point d'avoir une incidence sur la « majorité des pratiques de communication » (Proulx, 2014, p.3). Ainsi, il semble adéquat d'envisager les tactiques mises en place par les activistes propalestiniens comme une forme de résistance découlant de pratiques quotidiennes créatives. Ceci rejoint la lecture de Proulx (1994),

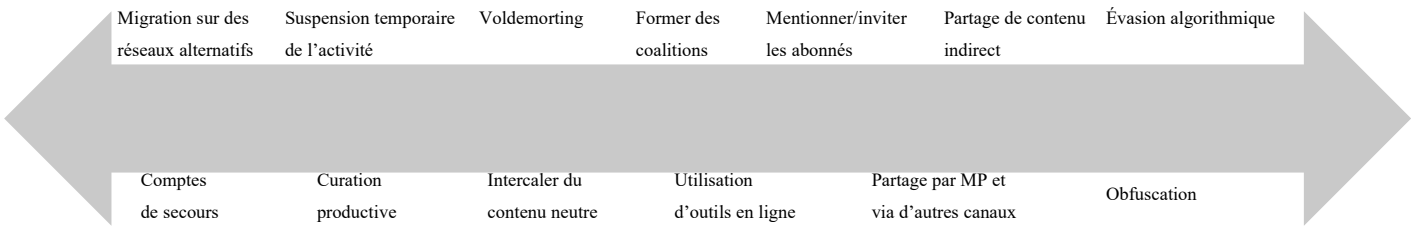
pour qui la théorisation de de Certeau permet de penser et de problématiser la résistance dans sa dimension quotidienne, loin de ses formes plus spectaculaires ou « sophistiquées » de résistance, telles que l'hacktivisme, défini comme « l'activisme politique des hackeurs » (Coleman, 2017, p.228) (par exemple : piratages, attaques DDoS[33], sabotage, ou encore la divulgation de données sensibles par des lanceurs d'alertes à l'instar de Julian Assange ou d'Edward Snowden). L'analyse des entrevues effectuées dans le cadre de ce mémoire montre donc que la résistance numérique peut aussi s'exprimer au quotidien, dans l'ordinaire, à une échelle « modeste » et avec des « moyens » accessibles : à travers le détournement (p.ex. utiliser une fonctionnalité autrement que ce pour quoi elle a été prévue); la ruse (p.ex. utiliser des symboles pour induire l'algorithme en erreur); ou encore l'ingéniosité (archiver un article de presse pour pouvoir le partager sans qu'il soit détecté comme un article).

Comme présenté dans le chapitre précédent, je propose de catégoriser ces tactiques le long d'un continuum avec d'un côté du spectre les *tactiques réactives* et de l'autre les *tactiques préventives*. La première catégorie vise à mettre l'emphase sur le caractère spontané de leur mise en œuvre (court terme), tandis que la seconde insiste sur l'aspect de prévention qui les distingue, autrement dit, le fait qu'elles soient davantage dans l'anticipation (long terme).

Les tactiques réactives se caractérisent ainsi par leur tendance à être mises en œuvre dans l'instant et constituent une réponse directe à des formes de censure déjà survenues. Par exemple, dans le cadre d'une publication, l'activiste prend le soin d'incorporer des symboles. Ces tactiques sont donc davantage de l'ordre du contournement. Les tactiques préventives nécessitent généralement un effort plus conséquent dans la mesure où elles requièrent un plus haut degré de planification. Par exemple, créer un compte de secours, « l'alimenter » de contenus et tenter de le publiciser pour en augmenter le nombre d'abonnés ou encore migrer sur une plateforme alternative. Ces tactiques sont donc davantage de l'ordre de la prévention : elles visent à se prémunir d'une éventuelle suspension ou bannissement de compte. Il y a ici une logique de « prudence ». Dans la figure 5.2 ci-dessous je catégorise les tactiques le long d'un continuum.

[33]« Distributed Denial of Service » ou « attaque par déni de service distribué » est une « cyberattaque qui dirige un grand volume de trafic Internet malveillant vers une cible, souvent un site Web ou un service connecté à Internet, afin de la saturer et de la neutraliser » (Gouvernement du Canada, 2024).
Voir : https://www.cyber.gc.ca/fr/orientation/defense-contre-attaques-deni-service-distribue-ddos

5.2 - Continuum des tactiques de résistance numérique



Une autre manière de classifier les tactiques consiste à les regrouper selon leurs objectifs. J'identifie cinq grandes catégories représentant chacune un objectif principal : évitement, obfuscation, détournement, anticipation, et amplification. Je résume ceci dans le tableau 5.2, ci-dessous :

5.2 - Catégorisation des tactiques selon leurs objectifs

Catégories	Évitement	Obfuscation	Détournement	Anticipation	Amplification
Tactiques	Migration sur des réseaux sociaux alternatifs	Obfuscation	Utilisation d'outils en ligne	Comptes de secours	Former des coalitions
	Suspension temporaire de l'activité	Évasion algorithmique (*algorithmic evasion*)	Mentionner, inviter les abonnés	Curation productive	Partage par messagerie privée et autres canaux
	Voldemorting	Intercaler du contenu neutre	Screenshotting		

Les tactiques de résistance numérique sont donc multiples et remplissent divers objectifs :

1/ **Évitement** : les individus se désengagent de manière permanente (p.e migration sur des médias sociaux alternatifs) ou temporaire. Certains pensent que cela permet de « réinitialiser l'algorithme ». Je désigne l'une de ces tactiques d'évitement par le terme « *voldemorting* », emprunté à Van der Nagel (2018). Inspiré par l'univers de l'œuvre *Harry Potter*, le mot fait référence à un sortilège qui rend détectables les personnes qui prononcent le nom du protagoniste Voldemort. Par analogie, le *voldemorting* consiste à éviter l'utilisation de termes précis soupçonnés d'entrainer systématiquement une détection algorithmique. À cet égard, l'étude de Elmimouni (2024) indique que certains mots tels que « *shaheed* » et « *mukawama* » (martyr et résistance en

arabe) ou simplement « Palestine » déclenchent la censure selon leurs participants : « *most survey and interview participants believe that certain keywords trigger censorship* » (Elmimouni, 2024, p.10). Ceci rejoint les témoignages des participants interrogés dans le cadre de ce mémoire. Le *voldemorting* se manifeste notamment dans l'utilisation de mots-clics neutres ou non connotés par les participants pour aborder la question palestinienne en ligne.

2/ **Obfuscation** : les tactiques qui relèvent de l'obfuscation consistent à tenter de brouiller les pistes ou de dissimuler les messages pour déjouer la modération algorithmique. Brunton et Nissenbaum (2015) définissent l'obfuscation comme l'acte délibéré d'utiliser des informations ambiguës pour interférer avec les systèmes de surveillance ou de modération. Ici, cela correspond par exemple au fait d'incorporer des images divertissantes au sein d'une vidéo à visée politique. L'une de ces tactiques peut être intégrée à ce que Treré et Bonini (2024) qualifient « *d'algorithmic evasion »*, que je traduis par le terme « évasion algorithmique ». Les chercheurs en donnent l'exemple suivant : « *one of the most diffused lexical variation on Twitter, where iterations of words – e.g. v@ccine – are used to prevent algorithmic detection and blocking of content* » (Treré et Bonini, 2024, p.312).

3/ **Détournement** : ce type de tactiques consiste à réapproprier une fonctionnalité (affordance) existante en la détournant de sa fonction initiale. Parmi ces tactiques, on peut évoquer le « *screenshotting* » (Van der Nagel, 2018) qui désigne le fait de prendre une capture d'écran pour partager une information sans générer de trafic vers le profil ou le site web à l'origine du contenu. Selon les participants, cela est utile pour détourner la fonctionnalité du partage direct, qui peut dans certains cas être désactivée ou restreinte.

4/ **Anticipation** : les personnes anticipent les restrictions pouvant affecter leurs comptes. Ils créent par exemple des comptes de secours qu'ils alimentent régulièrement pour être en mesure de maintenir une présence en ligne dans le cas d'une suspension. Un autre moyen consiste à planifier leurs publications, par exemple en publiant à des intervalles de temps précis. Ceci renvoie à la curation productive (*productive curation*), qui désigne la manière dont les individus sur les plateformes sélectionnent, organisent et diffusent du contenu (Davis, 2017).

5/ **Amplification** : enfin, certaines tactiques visent à maximiser la visibilité des contenus pour contrer leur invisibilisation par les algorithmes de recommandation. Ceci est par exemple possible à travers le partage « manuel » des informations, par le biais de la messagerie privée ou via d'autres canaux de communication.

La mise en place de ces différentes tactiques s'inscrit dans ce que Treré et Bonini (2024) qualifient d'activisme algorithmique (*algorithmic activism*), soit l'ensemble des moyens par lesquels les activistes tentent d'interagir avec les algorithmes dans l'optique d'atteindre leurs objectifs politiques. Les tactiques de résistance numérique découlent d'interprétations et d'expérimentations : les individus tâtonnent, essaient de manipuler les algorithmes dans l'espoir de contourner ou de limiter les restrictions.

Dans l'ensemble, les entrevues révèlent d'importantes tensions au niveau de la compréhension du fonctionnement de la modération et des algorithmes qui régissent la mise en visibilité des contenus sur les plateformes numériques. Les tactiques employées par les activistes montrent que des personnes essaient de comprendre leur fonctionnement et surtout de s'adapter en fonction de ce qu'ils pensent être impactant ou non pour l'algorithme. Ceci fait écho aux observations de Van der Nagel (2018), qui s'est intéressée à la manière dont certains utilisateurs des médias sociaux tentent d'exercer une influence voire de manipuler l'algorithme selon leurs objectifs, et ce malgré un manque de compréhension substantielle de son fonctionnement. La chercheuse indique que les personnes développent leurs propres théories et explications en se basant par exemple sur leurs expériences personnelles ou les anecdotes d'autres utilisateurs; ce que Lomborg et Kapsch (2020), identifient comme « *experienced-based knowledge* », soit l'une des trois principales façons de comprendre les algorithmes (les deux autres étant : « *professional knowledge* » et « *third party knowledge* ». Les tactiques mises en place seraient ainsi une conséquence de la prise de conscience du rôle prépondérant des algorithmes dans la mise en visibilité des contenus (Van der Nagel, 2018). Par ailleurs, les résultats des entrevues montrent qu'il existe un lien direct entre les tactiques de résistance mises en place et l'expérience des algorithmes par les individus. Pour saisir, la manière dont les personnes perçoivent et réagissent aux algorithmes, Lomborg et Kapsch (2020), s'appuient sur la notion de décodage, héritée des travaux de Stuart Hall et adaptée au contexte des médias numérique par Shaw (2017). Les chercheurs observent ainsi trois niveaux de décodage : la position dominante, la position négociée, et la position oppositionnelle. Si dans le premier niveau de lecture, les utilisateurs adhèrent totalement aux logiques algorithmiques, la position négociée est elle caractérisée par une posture plus nuancée et critique. Enfin, la position oppositionnelle traduit une forme de rejet de ces dynamiques et une évaluation négative du rôle des algorithmes, perçus comme non éthiques et discriminatoires. Dans cette situation, les chercheurs relèvent le déploiement de tactiques subversives par les utilisateurs, dans le but de détourner, déjouer, manipuler ou perturber

le système. Lomborg et Kapsch (2020) notent également que la position oppositionnelle est généralement plus prégnante en contexte d'activisme politique. En me basant sur ce modèle proposé par Lomborg et Kapsch (2020) je soutiens que les activistes interrogés dans le cadre de cette étude ont tendance à interpréter la modération et les systèmes algorithmiques de manière oppositionnelle en critiquant leurs fonctionnements. En conséquence, ils adoptent des tactiques visant à les déjouer ou du moins à les perturber. Ceci se manifeste par exemple lorsque les participants évoquent une logique discriminatoire du « deux poids deux mesures », soit la tendance à ce que l'algorithme mette plus souvent de l'avant des contenus pro-israéliens tout en invisibilisant les contenus propalestiniens.

Les techniques employées par les activistes propalestiniens pour contourner les contraintes auxquelles ils font face sur les plateformes numériques présentent néanmoins une limite, inhérente à la notion de *tactique* telle que définie par Michel de Certeau. Étant donné que la *tactique* se déploie depuis un lieu contrôlé par une instance stratège qui y exerce sa domination, elle agit toujours au sein d'un cadre dont elle ne peut se défaire. C'est ce qui explique pourquoi la tactique exploite la dimension temporelle plutôt que spatiale (ici, le cyberespace): elle exploite des opportunités, profite de situations qui lui sont favorables, par exemple des failles dans la modération; elle agit dans l'instant.

> Les tactiques sont des procédures qui valent par la pertinence qu'elles donnent au temps - aux circonstances que l'instant précis d'une intervention transforme en situation favorable […] (de Certeau, 1990, p.62-63).

Dans la mesure où la tactique compose avec les circonstances, en tirant parti des opportunités et des interstices, elle est de l'ordre de l'artisanale et revêt une dimension « éphémère ». C'est d'ailleurs l'une des problématiques identifiées par les participants : les tactiques, si elles fonctionnent, ne semblent être viables que momentanément. En effet, les entreprises comme Meta mettent régulièrement à jour leurs plateformes pour pallier les failles et défaillances que les activistes exploitent en leurs faveur. Comme l'explique Bucher (2018), les algorithmes sur des plateformes comme Facebook ou X sont en réalité une collection de plusieurs algorithmes opérant à différents niveaux (modération, recommandation, etc.) et ils sont en constante évolution.

C'est probablement ce qui explique pourquoi quelques activistes remarquent que certaines tactiques employées en 2023 sont moins efficaces en 2024. Les tactiques se caractérisent donc par une forme d'obsolescence qui met en lumière la nécessité de s'adapter, de se « réinventer », dans

ce qui s'apparente à un éternel « jeu du chat et de la souris ». Ceci se reflète notamment dans la manière dont les activistes tendent à expérimenter différentes tactiques; de tâtonner; d'essayer de comprendre le fonctionnement des algorithmes et de la modération, tant au niveau « officiel » (par exemple, en consultant les conditions d'utilisation des plateformes) qu'au niveau « officieux » (à travers leurs observations et celles de leurs « pairs »).

Toutefois, l'utilisation de ces tactiques n'est pas vaine dans la mesure où le comportement des utilisateurs, leurs interactions avec les algorithmes contribuent à façonner leurs fonctionnements. En effet, les algorithmes ne dépendent pas uniquement des développeurs qui les codent, mais aussi des utilisateurs : « *algorithms rely on designers and developers' as well as users input to adjust and remain relevant; hence, user input matters for shaping algorithmic operations* » (Lomborg et Kapsch, 2020, p.3). Cette relation d'interdépendance montre, d'une part, que les tactiques de résistance numériques peuvent effectivement influencer le fonctionnement des algorithmes. D'autre part, elle révèle l'imbrication entre la dimension technique (systèmes algorithmiques) et la dimension sociale (les usages); une imbrication que l'on peut avoir tendance à occulter.

5.1.2 Perceptions de la censure des voix propalestiniennes en ligne

Quelles sont les formes de censure perçues par les activistes propalestiniens sur les plateformes en ligne ? Dans quelle mesure est-ce que les activistes propalestiniens perçoivent un traitement inégal ou injuste dans la modération?

Les entrevues ont révélé les différents types de restrictions perçues par les activistes interrogés, en particulier sur Facebook et Instagram (tableau 4.2). Les perceptions de censure reposent sur des indices plus ou moins concrets : elles vont de constats objectifs, dans le cas des restrictions explicites (suppressions de contenus, bannissement de comptes, modération forcée), à des impressions fondées sur des observations ou des déductions lorsqu'il s'agit de restrictions non déclarées (*shadowbanning*, comptes désindexés, abonnements restreints, etc.). Ces restrictions peuvent entraîner une baisse de la visibilité des contenus ou des comptes, limiter l'accès à certaines fonctionnalités ou encore mener au bannissement temporaire ou permanent d'un compte. Selon les participants, leur récurrence témoigne de l'implication des plateformes dans l'invisibilisation des voix propalestiniennes. Cette impression est renforcée par au moins trois éléments :

1/ L'historique d'invisibilisation de la cause palestinienne, que ce soit dans les médias traditionnels ou sur les médias sociaux. Sur ce point, il semble y avoir un écart de connaissance dans la littérature

scientifique. En effet, si de nombreuses recherches se sont intéressées à la marginalisation de la cause dans les grands médias occidentaux (voir 1.1.2), relativement peu d'études se penchent sur la question, dans le contexte des médias numériques. Parmi les travaux qui abordent cet angle, on peut citer une récente parution de Elmimouni et al. (2024), dont les résultats corroborent les données récoltées dans le cadre de ce mémoire :

> our survey and interview participants experienced censorship through their posts or other's posts. 26 (12.93%) participants experienced censorship of their own content, 67 (33.17%) experienced censorship through their content and others' content, and 108 (53.73%) witnessed censorship through others' content only but were not censored themselves […] [they] reported censorship incidents mostly occurring on Instagram (42.86%), Facebook (25.27%) […] (Elmimouni et al., 2024, p.10).

2/ Le sentiment d'une modération inéquitable qui se manifeste notamment par la prolifération des discours haineux à l'encontre du peuple Palestinien sur les RSN. Les activistes déplorent une logique du « deux poids, deux mesures ». Ces enjeux sont soulevés dans plusieurs rapports de l'organisme 7amleh (Qaadan, 2023; Qaadan, 2024) qui confirme les propos des participants.

3/ Le manque de transparence des plateformes numériques vis-à-vis de la modération et de leurs algorithmes.

Comme évoqué précédemment, l'implication intentionnelle des plateformes ne peut être confirmée ou infirmée dans le cadre de cette recherche. Cependant, les perceptions des participants sur ce point se doivent d'être présentées, dans la mesure où elles contribuent à façonner leurs pratiques de résistance (*tactiques*). De plus, elles invitent à une réflexion critique sur les enjeux de gouvernance et de modération sur les médias sociaux d'où la pertinence de leur inclusion.

Les entrevues suggèrent que la plupart des participants conçoivent l'invisibilisation des contenus propalestiniens en ligne comme des tentatives délibérées de réduire au silence les voix dissidentes. Ainsi, les formes de censure et de restriction sont perçues comme des *stratégies* mises en place par les plateformes pour modérer et contrôler la circulation des informations. Ce contrôle semble s'effectuer, en partie, par le biais de la *visibility moderation* (Zeng et Kaye, 2022) soit les procédés par lesquels les plateformes peuvent amplifier ou restreindre la portée des contenus via des algorithmes et autres moyens de régulation. La *visibility moderation* met donc en lumière le pouvoir qu'exercent les plateformes sur la gestion des espaces numériques à travers le paramètre de la visibilité. Cela renvoie à la dimension spatiale évoquée par Michel de Certeau (1990), soit la manière dont ceux qui détiennent le pouvoir cherchent à organiser et à contrôler un espace pour y imposer leurs règles. Ce type de modération sur la visibilité semble engendrer des dynamiques de

censure telles que le *shadowbanning*, une notion controversée, mais considérée par certains comme une forme de censure « dissimulée » et donc intentionnelle (Badouard, 2022 ; Grison et al., 2023), ce qui permet de l'envisager comme une *stratégie*. Des études (Van der Nagel, 2018; Willson, 2017) conceptualisent d'ailleurs les manipulations algorithmiques des plateformes comme telles.
Ceci renforce la plausibilité de cet argument – à savoir que le shadowbanning et la modération abusive constituent des stratégies de contrôle – bien qu'il demeure difficile à vérifier, en raison des défis méthodologiques que pose l'analyse des mécanismes de modération algorithmique. Comme l'indique Olesen (2025), nous sommes de plus en plus dépendants des lanceurs d'alertes pour révéler les pratiques des *Big Tech*, tant leurs opérations sont opaques : « *we are strongly dependent on Big Tech whistleblowers because the wrongdoings they expose are shrouded in opacity and secrecy to an extent where it becomes difficult for outside observers to make the same kind of impact* » (Olesen, 2025, p.15).
Certains activistes pensent que les plateformes de Meta suivent un agenda idéologique qui influence leurs choix en matière de modération et de gouvernance (Isabelle, E3 ; Kaoutar, E5 ; Leïla, E8). Ceci aurait une implication dans la censure des voix propalestiniennes. Les explications qui ressortent des entrevues renvoient à des dimensions politiques (voire géopolitiques) et économiques.

1/ Sur le plan politique, quelques participants considèrent que les entreprises américaines, dont Meta s'aligne sur les positions du gouvernement américain, allié inconditionnel d'Israël (Isabelle, E3 ; Kaoutar, E5 ; Leïla, E8). Cet argument fait écho à l'analyse de la politologue et chercheuse Asma Mhalla qui considère que « [les] Big Tech, plutôt que de nouveaux États sont des extensions technologiques et militaires des États-Unis » (Mhalla, 2023, p.78) et que « […] la loyauté des géants technologiques américains reviendra toujours, in fine, à leur patrie » (Mhalla, 2023, p. 81). L'attitude visiblement défavorable des plateformes de médias sociaux à l'égard de la cause palestinienne s'inscrirait ainsi dans la continuité d'une posture déjà bien établie dans d'autres sphères médiatiques et politiques américaines. Il est ici possible d'établir un rapprochement entre médias traditionnels et médias sociaux. Plusieurs recherches citées dans une étude de Bhowmik et Fisher (2023), montrent que la couverture médiatique du conflit israélo-palestinien dans les médias étasuniens s'aligne sur le positionnement politique du gouvernement et est influencée par les intérêts des États-Unis. Ceci rejoint en partie les propos de Mhalla (2023), évoqués plus haut. La mise en parallèle des arguments de Bhowmik et Fisher (2023) et de Mhalla (2023), suggère, dans

une certaine mesure, une tendance possible à l'alignement des grandes entreprises et institutions médiatiques américaines - qu'elles soient numériques ou traditionnelles - avec les intérêts stratégiques américains. Par ailleurs, les participants estiment que plusieurs entreprises du monde de la *tech* sont complices avec le gouvernement israélien comme c'est le cas pour Google. Le licenciement d'employés ayant exprimé leur soutien à la Palestine serait un indicateur du positionnement idéologique de ces firmes selon les activistes interviewés.

2/ Sur le plan économique, certains estiment qu'une forte politisation des médias sociaux, notamment lorsqu'elle concerne des sujets sensibles comme le conflit israélo-palestinien, peut affecter l'image des plateformes et réduire leur attractivité auprès d'investisseurs ou de publicitaires (David, E1 ; Isabelle, E3). Ceci représente un manque à gagner pour ces entreprises dont le modèle économique repose en grande partie sur la publicité. En effet, des recherches (Van der Nagel, 2018 ; Willson, 2017) montrent que les plateformes tentent de contrôler et de manipuler les utilisateurs et leurs données à travers divers mécanismes, par exemple en encourageant des connexions perçues comme « désirables » (Van der Nagel, 2018). Or, les sujets controversés, susceptibles de provoquer des débats houleux peuvent contribuer à réduire « l'attractivité » des médias sociaux et affecter leurs intérêts économiques. Certains participants pensent donc que l'activisme numérique propalestinien peut être considéré comme une menace par les plateformes ; menace qu'il faut neutraliser à travers la mise en place de stratégies de modération de la visibilité qui opèrent de manière sournoise.

En somme, les soupçons sur l'implication intentionnelle des plateformes dans l'invisibilisation des voix propalestiniennes reflètent une perception largement partagée par les participants, ce qui témoigne de leurs préoccupations face à : 1) l'évolution de la modération, à l'opacité des algorithmes et au manque de transparence des plateformes. 2) au rôle croissant des plateformes numériques en tant qu'acteurs majeurs de la circulation de l'information. 3) plus globalement, aux enjeux que cela représente pour la liberté d'expression en ligne.

Finalement, les risques et vulnérabilités auxquels font face les activistes propalestiniens sur les médias sociaux, brièvement présentés dans le chapitre 4, mettent en lumière la nécessité d'une modération plus équitable, capable de garantir la liberté d'expression tout en encadrant les dérives telles que le cyberharcèlement et la prolifération des discours haineux.

5.2 Ouverture : une mobilisation par et pour la communication?

Finalement, j'aimerais conclure cette section du chapitre par une réflexion plus globale en m'écartant légèrement de mon cadre analytique. Cet aparté s'appuie sur une lecture transversale des entrevues. Au-delà des revendications portant directement sur le conflit israélo-palestinien, l'activisme propalestinien, par la censure qu'il semble susciter, met en exergue un enjeu plus global de liberté d'expression dans le contexte numérique. Comme l'observent certains participants, la lutte se déroule donc sur deux fronts, entre d'une part, les revendications pour la cause palestinienne en elle-même, et d'autre part les revendications contre les formes de censure et d'invisibilisation des voix propalestiniennes sur les médias sociaux. Cette lutte « parallèle » s'opère à deux niveaux : individuel et associatif.

À l'échelle individuelle, cela prend par exemple forme à travers la mise en place de tactiques de résistance numériques. Celles-ci illustrent la manière dont les dynamiques de pouvoir influencent la nature même de l'activisme numérique, en forçant les activistes à reconfigurer régulièrement leurs répertoires d'actions pour s'adapter aux contraintes externes.

À l'échelle associative, cette lutte prend la forme de contestations des politiques de modération des réseaux sociaux et du manque de transparence de leurs systèmes. Ceci passe notamment par la production de rapports, par des plaidoyers auprès d'autorités gouvernementales ou d'institutions internationales, ou encore par des tentatives de dialogue avec les entreprises mises en cause. Des organismes de droits humains et numériques à l'instar de 7amleh, HRW ou Access Now, effectuent ce travail.

Ainsi, les médias sociaux deviennent des espaces de mobilisation politique, mais également des terrains où se dessine une lutte contre des formes de répression numérique telle que la censure. En d'autres termes, les plateformes numériques constituent à la fois des moyens d'action et des objets de lutte. Dans ses travaux sur les droits et enjeux de la communication, Landry (2013) propose une distinction pertinente pour saisir cette nuance. Il identifie deux dimensions aux mobilisations numériques : les *mobilisations par la communication* et les *mobilisations pour la communication*. La première renvoie à l'utilisation stratégique des médias sociaux pour atteindre des objectifs. La seconde désigne des formes de mobilisations visant à défendre le droit à la communication, incluant notamment le libre accès à l'information, la démocratisation de l'Internet ou encore le droit à la liberté d'expression. En m'appuyant sur cette distinction, je propose donc d'aborder l'activisme

numérique propalestinien comme une mobilisation *par* et *pour* la communication, dans laquelle les activistes transforment les plateformes de médias sociaux, en des espaces de résistance. L'action collective vise alors non seulement à promouvoir une cause politique, mais également à défendre les libertés numériques, donnant ainsi lieu à ce que je propose d'interpréter comme une « double résistance ».

5.3 Apports, limites et perspectives de recherche

5.3.1 Contributions à la recherche

Ce mémoire apporte un éclairage à la question de la censure des voix propalestiniennes sur les médias sociaux ; un sujet encore très peu exploré par la littérature scientifique. Ce faisant, il alimente les réflexions critiques sur les enjeux de gouvernance et de modération des plateformes numériques. L'étude contribue également aux recherches sur les mobilisations numériques, et plus spécifiquement l'activisme numérique propalestinien.

L'analyse des tactiques de résistance numérique permet de mieux comprendre l'éventail des pratiques créatives mises en place pour contourner des mécanismes de censure peu transparents. Cette démarche a également permis de cartographier, d'une part, les formes de censure sur les plateformes en ligne (principalement Facebook et Instagram), et d'autre part, les tactiques de résistance numériques quotidiennes et « ordinaires ». Cette cartographie demeure sans doute imparfaite, mais elle contribue à l'enrichissement d'une nouvelle grammaire des luttes numériques.

Enfin, les réflexions qui émanent de ce mémoire pourraient modestement contribuer aux recherches dans le champ émergent des *algorithm studies* en sciences humaines et sociales qui s'intéressent notamment aux biais algorithmiques (Lomborg et Kapsch, 2020; Van der Nagel, 2018). Gillespie et Seaver (2016) identifient six principales branches qui référencent les principaux thèmes et enjeux qu'englobent les *critical algorithm studies*. Les résultats de l'analyse, présentés dans cette partie, pourraient s'inscrire dans la section « *what users understand about algorithms?* » (Van der Nagel, 2018). En effet, cette étude de maîtrise montre, à bien des égards, comment l'opacité des algorithmes se traduit auprès des participants interrogés; la manière dont ils tentent d'en faire sens pour mieux se défaire de ces logiques. Comme le soulignent Lomborg et Kapsch (2020), accorder une attention à la manière dont les algorithmes affectent les personnes, leurs perceptions, et

examiner quelles conséquences cela peut avoir sur les pratiques des uns et des autres contribue à alimenter le débat public ainsi qu'à sensibiliser sur des enjeux éthiques autour des technologies.

5.3.2 Limites de la recherche et pistes d'exploration

Dans cette section, je reviens sur quelques limites de mon étude et propose quelques pistes de réflexion pour de futures recherches.

À mon sens, une première limite, qui relève plutôt d'un « angle mort », tient à la perspective adoptée dans cette recherche. Il n'est pas possible de documenter, dans le cadre de ce mémoire, toutes les instances de censure qui peuvent affecter les activistes palestiniens et propalestiniens. Je me suis ici concentré sur les formes de censure sur les plateformes de médias sociaux, mais d'autres formes de censure et de répression notamment au niveau étatique existent et mériteraient d'être étudiées. Il serait par exemple intéressant de se pencher sur la question des pratiques de *contre-activisme*, soit l'utilisation, par les autorités, des données générées par les activistes à leur encontre (surveillance, répression) (Mundt et al., 2018) dans le contexte du cyberactivisme propalestinien, au Canada ou dans d'autres pays occidentaux. Cela serait d'autant plus pertinent en territoire palestinien occupés au vu de la répression - y compris dans la sphère numérique – qui y est exercée par le gouvernement israélien[34], en témoigne l'arrestation de la militante palestinienne Ahed Tamimi en raison d'une publication sur Instagram (Gritten, 2023). Dans un même ordre d'idée, d'autres pistes comme celle de la dimension « *hacktiviste* » des résistances numériques n'ont pas été explorées, mais pourraient apporter un nouvel éclairage sur le sujet. Ceci aurait nécessité une autre méthodologie impliquant des entrevues ou des méthodes d'observation avec des groupes de *hackers* difficilement accessibles, mais aussi une expertise pour analyser des tactiques de piratage plus sophistiquées. À cet égard, une approche interdisciplinaire pourrait s'avérer pertinente pour l'étude de cette dimension.

Une seconde limite concerne le manque de données pour TikTok et X. Bien que ces plateformes aient été mentionnées par quelques participants, l'essentiel des témoignages portait sur Instagram et Facebook, qui demeurent les réseaux sociaux les plus utilisés parmi les activistes interrogés. Des études subséquentes pourraient donc analyser plus en profondeur le cas de ces plateformes afin de voir si les dynamiques de censure y sont également répandues, et si des tactiques spécifiques sont

[34] Le lecteur intéressé pourra par exemple consulter l'ouvrage « *Digital Militarism : Israel's occupation in the social media age* » par Adi Kuntsman et Rebecca L. Stein.

mises en place par les militants. Par ailleurs, ce mémoire vise à contribuer aux réflexions critiques sur le rôle des plateformes de communication dans la modération des contenus. Il n'apporte donc pas de solutions concrètes, mais cherche simplement à rendre compte de l'expérience des activistes propalestiniens interrogés. Cela pourrait être perçu comme une limite.

Sur le plan méthodologique, une limite à prendre en considération concerne l'utilisation d'une seule méthode de collecte de données, basée sur les entrevues. La combinaison de plusieurs types de sources, désignée par le terme « triangulation des données » (Krief et Zardet, 2013), est pertinente en recherche qualitative, car elle permet de pallier les faiblesses des méthodes utilisées et de renforcer la crédibilité des résultats (Mwita, 2022). Toutefois, au vu du caractère déjà chronophage de la méthode par entrevue et du délai accordé pour la réalisation de cette recherche, cela m'a semblé difficilement réalisable.

Une autre limite liée à mon échantillon concerne l'absence - dans mes critères de sélection des participants - d'un critère portant sur le nombre d'abonnés. Cette considération est apparue lors de l'analyse finale puisqu'elle est ressortie des entrevues. En effet, Nour (E2) et Antoine (E7) ont suggéré que la censure des contenus propalestiniens semblait affecter davantage les comptes les plus suivis, notamment ceux de journalistes ou d'influenceurs populaires, dont les publications font l'objet d'une plus grande invisibilisation. Ces réflexions laissent entendre qu'il y a une possible corrélation entre le degré de censure subie et la « taille du compte ». Dans le cas où cette hypothèse s'avère plausible, elle met en exergue une des limites de ce mémoire : si la censure est effectivement proportionnelle à la taille du compte, alors un échantillon de participants incluant des personnes disposant d'audiences plus importantes aurait été pertinent (les participants de cette étude ont des comptes relativement peu suivis : jusqu'à un maximum de 1500 abonnés). Cela aurait par exemple permis d'effectuer une analyse comparative de la censure des voix propalestiniennes sur les comptes d'activistes « lambda »[35] et ceux d'influenceurs ou de « leaders d'opinion ». De futures recherches pourraient donc envisager d'examiner cet aspect de la proportionnalité de la censure en fonction de la taille de l'audience.

Enfin, j'aimerais évoquer une avenue de recherche sur le plan théorique qui m'a été suggéré par l'une de mes évaluatrices[36] lors de la remise de mon projet de mémoire et que je n'ai pas développé,

[35] L'utilisation de ce terme dans ce contexte ne revêt aucune connotation péjorative. Il vise simplement à mettre l'accent sur le fait que ce sont des activistes ayant une audience modeste sur les réseaux sociaux.
[36] Sophie Toupin, professeure adjointe au département d'information et de communication de l'Université Laval.

car j'ai pris une orientation différente. La proposition consiste à mobiliser le concept *d'injustice épistémique* pour penser certaines formes de marginalisation et de décrédibilisation affectant les mouvements propalestiniens et la cause. Conceptualisée par la philosophe Miranda Fricker, *l'injustice épistémique* désigne les injustices liées à la production, à la circulation et à la reconnaissance du savoir (Frega, 2013). Fricker en distingue deux formes : *l'injustice testimoniale* et *l'injustice herméneutique*. La première renvoie à une situation dans laquelle la crédibilité d'une personne ou d'un groupe est remise en question, sur la base de préjugés sociaux tels que l'identité ethnique. La seconde réfère à une situation où des individus ou des groupes opprimés n'ont pas accès aux outils qu'ils leur permettraient d'exprimer leurs expériences (Frega, 2013; Fricker, 2007; Hady Ba, 2022). À la lumière de ces théorisations, les tactiques de résistance numérique utilisées par les activistes propalestiniens, pourraient être appréhendées comme une forme de résistance épistémique (Frega, 2013), c'est-à-dire un acte politique visant à réaffirmer la légitimité des discours propalestiniens sur les plateformes et à contrer des mécanismes de modération opaques qui contribuent à les invisibiliser.

> Par « résistance épistémique », l'auteur entend « l'utilisation de nos ressources épistémiques et de nos capacités pour affaiblir et changer les structures normatives de l'oppression ainsi que les formes complaisantes du fonctionnement cognitif-affectif qui soutiennent ces structures » (p. 3). La résistance épistémique en vient ainsi à être clairement traitée comme un acte politique, puisqu'elle se dresse contre les injustices inhérentes aux relations sociales (Frega, 2013, p.981).

Des recherches subséquentes pourraient poursuivre la réflexion plus en profondeur et s'intéresser à la dimension épistémologique des luttes politiques propalestiniennes menées en ligne.

Conclusion

Ce mémoire s'est intéressé à la manière dont les activistes propalestiniens composent avec les formes de censure sur les plateformes numériques dominantes, principalement Facebook et Instagram. L'étude s'appuie sur une approche centrée sur l'utilisateur (*user centric approach*) (Zeng et Kaye, 2022), qui s'intéresse à leurs perceptions et expériences.

Les entrevues ont permis d'identifier plusieurs types de restrictions perçues par les activistes interrogés. Les perceptions de censure reposent sur des indices plus ou moins objectivables. Certaines de ces restrictions sont explicitement divulguées par les plateformes (suppression de contenu, bannissement de comptes, etc.). D'autres en revanche, comme le *shadowbanning*, ne sont pas déclarées. Dans ces cas, les individus se basent sur leurs impressions et observations en examinant par exemple certains indicateurs comme le nombre de vues. La plupart des participants estiment que l'invisibilisation croissante des contenus propalestiniens en ligne découle d'une stratégie délibérée, mise en place par les plateformes dans l'optique de réguler leurs espaces numériques.

Les témoignages des participants ont également permis de répondre à la question de recherche initiale : *quelles sont les tactiques de résistance numérique mises en place par les activistes propalestiniens sur les médias sociaux pour contourner l'invisibilisation des contenus politiques qu'ils publient ?*

L'analyse met en lumière l'utilisation de treize tactiques de résistance numérique allant de l'*obfuscation* à l'*évasion algorithmique*, en passant par le *screenshotting* et le *voldemorting*. Ces tactiques sont utilisées pour contourner une modération automatisée, perçue comme abusive et discriminante ou pour composer avec les restrictions des plateformes en s'y adaptant. Elles peuvent avoir plusieurs objectifs : éviter la détection, déjouer les algorithmes, exploiter ou détourner des fonctionnalités à leur avantage, anticiper d'éventuelles sanctions pour maintenir une présence en ligne ou encore amplifier la visibilité des contenus en essayant de les relayer « manuellement » et contrer ainsi leur invisibilisation par les algorithmes de recommandation. Les tactiques utilisées par les activistes illustrent les dynamiques de contre-pouvoir à l'œuvre et mettent en évidence l'agentivité des militants. Elles suggèrent également que la résistance peut s'exprimer dans des pratiques du quotidien, accessibles à tous.

D’un point de vue d’une sociologie des usages, cette étude révèle d’importantes tensions au niveau de la compréhension des algorithmes. Elle montre comment les activistes essaient d’en décrypter le fonctionnement et comment ils interprètent les stratégies de modération des médias sociaux. Pour faire sens, de ces boîtes noires que représentent les algorithmes, les personnes se basent sur un savoir expérientiel et expérimentent avec différentes tactiques dans l’espoir de les manipuler. Plus globalement, ce mémoire invite à une réflexion critique sur des questions démocratiques de modération et de gouvernance des plateformes numériques dans un contexte où elles ont des implications sociales et politiques importantes (Zeng et Kaye, 2022). L’étude aborde ainsi un enjeu contemporain majeur portant sur la concentration du pouvoir : alors que la parole semble aujourd’hui plus libérée, « […] jamais dans l’histoire le pouvoir de quelques acteurs privés sur la circulation des idées n’a été aussi important » (Tufekci, 2018, citée dans Badouard, 2022, p.146).

Bibliographie

Abiteboul, S. et Cattan, J. (2022). Chapitre X. Les moyens de la modération. *Nous sommes les réseaux sociaux* (p. 122-132). Odile Jacob. https://shs.cairn.info/nous-sommes-les-reseaux-sociaux--9782415001704-page-122?lang=fr.

Abushbak, A.M., Majeed, T. et Sinha, A. (2023). Instagram, censorship and civilian activism: the digital presence of the Israel-Palestine conflict narratives. *NIU International Journal of Human Rights Volume 10*, (I).

Alami, S., Desjeux, D. et Garabuau-Moussaoui, I. (2013). L'approche qualitative. Dans : Sophie Alami (éd.), *Les méthodes qualitatives* (pp. 11-29). Presses Universitaires de France.

Albero, B. et Paivandi, S. (2022). Chapitre 2. Cadre théorique et méthode : principes de cohérence et de pertinence pour construire des données valides. Dans B. Albero et J. Thievenaz, *Enquêter dans les métiers de l'humain : Traité de méthodologie de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation. Tome I* (2e éd., p. 359-381). Éditions Raison et Passions. https://doi.org/10.3917/rp.alber.2022.01.0359.

Alcoff, L. (1991). The Problem of Speaking for Others. *Cultural Critique, 20*, 5–32. https://doi.org/10.2307/1354221

Al Jazeera. (2024, 3 mars). Meta to review moderation of Arabic word 'shaheed'. *Al Jazeera.* https://www.aljazeera.com/news/2023/3/9/meta-to-review-moderation-of-arabic-word

Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative »: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives, 26*(1),5-31

Astolfi, J.-P., Darot, É., Ginsburger-Vogel, Y. et Toussaint, J. (2008). *Mots-clés de la didactique des sciences : Repère, définitions, bibliographies.* (2e éd.). De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.astol.2008.01.

Attar, D. et King, G. (2023). Media framing of the Intifada of the Knives. *Media, War & Conflict, 16*(4), 563-581. https://doi.org/10.1177/17506352221149554

Awwad, G. et Toyama, K. (2024). Digital repression in Palestine. *Proceedings of the CHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, 1-15. https://doi.org/10.1145/3613904.3642422

Badouard, R. (2021). Modérer la parole sur les réseaux sociaux : Politiques des plateformes et régulation des contenus. *Réseaux, N°225*(1), 87-120. https://doi.org/10.3917/res.225.0087

Badouard, R. (2022). Réseaux sociaux : Les nouveaux chemins de la censure: *Mouvements, n° 112*(4), 137-146. https://doi.org/10.3917/mouv.112.0137

Bhowmik, S. et Fisher, J. (2023). Framing the Israel-Palestine conflict 2021 : Investigation of CNN's coverage from a peace journalism perspective. *Media, Culture & Society*, *45*(5), 1019-1035. https://doi.org/10.1177/01634437231154766

Barrett, O. (2025, 22 février). Guerre à Gaza : tensions et pressions dans les salles de presse québécoises. *Pivot*. https://pivot.quebec/2025/02/22/guerre-a-gaza-tensions-et-pressions-dans-les-salles-de-presse-quebecoises/

Biddle, S. (2023, 28 octobre). Instagram hid a comment. It was just three Palestinian flag emojis. *The Intercept.* https://theintercept.com/2023/10/28/instagram-palestinian-flag-emoji/

Bonilla, Y. et Rosa, J. (2015). #Ferguson : Digital protest, hashtag ethnography, and the racial politics of social media in the United States: #Ferguson. *American Ethnologist, 42*(1), 4-17. https://doi.org/10.1111/amet.12112

Breton, P. et Proulx, S. (2012). *L'explosion de la communication : Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.breto.2012.01.

Brunton, F. et Nissenbaum, H. (2015). *Obfuscation : A user's guide for privacy and protest*. The MIT Press. https://doi.org/10.7551/mitpress/9780262029735.001.0001

Bucher, T. (2018). *If...Then: Algorithmic Power and Politics*. Oxford University Press.

Bulinge, F. (2022). Chapitre 7. Analyser l'information. *Maîtriser l'information stratégique : Méthodes et techniques d'analyse* (p. 121-136). De Boeck Supérieur. https://shs.cairn.info/maitriser-l-information-strategique--9782807337763-page-121?lang=fr.

Cabrera, N.L, Matias, C. E. et Montoya, R. (2017). Activism or slacktivism? The potential and pitfalls of social media in contemporary student activism. *Journal of Diversity in Higher Education, 10*(4), 400-415. https://doi.org/10.1037/dhe0000061

Campbell, T. (2016). The "Winter of Native Discontent": A Critical Discourse Analysis of Canadian Opinion Journalism on the Idle No More Movement. *Diversipede, 2*(1), 32-46.

Cardon, D. (2015). *À quoi rêvent les algorithmes : Nos vies à l'heure des big data*. Le Seuil. https://doi.org/10.3917/ls.cardo.2015.01.

Castells, M. (2007). Communication, Power and Counter-power in the Network Society. *International Journal of Communication. 1*, 238-266.

Castillo-Esparcia, A., Caro-Castaño, L. et Almansa-Martínez, A. (2023). Evolution of digital activism on social media : Opportunities and challenges. *El Profesional de la información*, *32*(3). https://doi.org/10.3145/epi.2023.may.03

CBC. (2025, 14 avril). Palestinian activist arrested by ICE while expecting U.S. citizenship interview. *CBC*. https://www.cbc.ca/news/world/mohsen-mahdawi-arrested-1.7510325

Cervi, L. et Divon, T. (2023). Playful Activism: Memetic Performances of Palestinian Resistance in TikTok #Challenges. *Social Media + Society*, *9*(1). https://doi.org/10.1177/20563051231157607

Chang, H.-C.H., Richardson, A. et Ferrara, E. (2022). #justiceforgeorgefloyd : How Instagram facilitated the 2020 Black Lives Matter protests. *PLOS ONE*, *17*(12). https://doi.org/10.1371/journal.pone.0277864

Chen, Y.-S. et Zaman, T. (2024). Shaping opinions in social networks with shadow banning. *PLOS ONE, 19*(3), https://doi.org/10.1371/journal.pone.0299977

Chevalier, F. et Meyer, V. (2018). Chapitre 6. Les entretiens. Dans F. Chevalier, M. Cloutier et N. Mitev (dir.), *Les méthodes de recherche du DBA* (p.108-125). EMS Editions. https://doi.org/10.3917/ems.cheva.2018.01.0108

Coleman, G. (2017). Hacktivisme : les geeks montent au front. *Sociologie et sociétés, 49*(2), 225–250. https://doi.org/10.7202/1054280ar

Couture, S. (2017). Activist scholarship: the complicated entanglements of activism and research work. *Canadian Journal of Communication, 42*(1) 143-147. https://doi.org/10.22230/cjc.2017v42n1a3107

Crosby, A. et Monaghan, J. (2016). Settler Colonialism and the Policing of Idle No More. *Social Justice, 43*(2(144)), 37–57. http://www.jstor.org/stable/26380302

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. (2022). *Énoncé de politique des trois conseils, éthique de la recherche avec des êtres humains*. https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf

Davis, J. L. (2017). Curation: A theoretical treatment. *Information, Communication & Society*, *20*(5), 770-783. https://doi.org/10.1080/1369118X.2016.1203972 29

de Certeau, M. (1990). *Arts de faire* (L. Giard, Ed.; Nouv. éd). Gallimard.

De Vynck, G. (2025, 21 janvier). Google rushed to sell AI tools to Israel's military after Hamas attack. *The Washington Post*. https://www.washingtonpost.com./technology/2025/01/21/google-ai-israel-war-hamas-attack-gaza/

Dockès, P. (2006). Hobbes et le pouvoir. *Cahiers d'économie Politique, 50*(1), 7-25. https://doi.org/10.3917/cep.050.0007

Dosse, F. (2002). L'art du détournement. Michel de Certeau entre stratégies et tactiques. *Esprit ,283* (3/4), 206–222. http://www.jstor.org/stable/24279019

Dosse, F. (2024). *La saga des intellectuels français (Tome 1): I. À l'épreuve de l'histoire, 1944-1968.* Gallimard. https://doi.org/10.3917/gall.dosse.2024.01

Duffy, B.E. et Meisner, C. (2023). Platform governance at the margins: Social media creators' experiences with algorithmic (In)visibility. *Media, Culture & Society, 45*(2), 285-304. https://doi.org/10.1177/01634437221111923

El Damanhoury, K., Saleh, F. et Lebovic, M. (2025). Covering the Israeli–Palestinian Conflict: A Critical Discourse Analysis of Al Jazeera English and BBC's Online Reporting on the 2023 Gaza War. *Journalism and Media, 6*(1), 9. https://doi.org/10.3390/journalmedia6010009

Elmimouni, H., Skop, Y., Abokhodair, N., Rüller, S., Aal, K., Weibert, A., Al-Dawood, A., Wulf, V. et Tolmie, P. (2024). Shielding or silencing? : An investigation into content moderation during the Sheikh Jarrah crisis. *Proceedings of the ACM on Human-Computer Interaction, 8* (GROUP), 1-21. https://doi.org/10.1145/3633071

Fatafta, M. (2024, 19 février). It's not a glitch: how Meta systematically censors Palestinian voices. *Access Now*. https://www.accessnow.org/publication/how-meta-censors-palestinian-voices/#shadow-banning

Fesnien, P. (2024, 17 avril). « No Tech for Apartheid » : chez Google et Amazon, la fronde grandit contre un partenariat avec Israël. *RFI.* https://www.rfi.fr/fr/technologies/20240417-no-tech-for-apartheid-chez-google-et-amazon-la-fronde-grandit-contre-un-partenariat-avec-israël

Fistikci, A. (2023). Démocratie et réseaux sociaux : De la nécessité de la régulation à ses limites. *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, *21*, 29-41. https://doi.org/10.4000/crdf.8819

Forde, S. L. et Freedman, D. (2025). Arm's length or joined at the hip? Public service media's coverage of Gaza. *Communication, Culture & Critique, 18*(2), 155 163. https://doi.org/10.1093/ccc/tcaf003

Freelon, D., McIlwain, C. D. et Clark, M. D. (2016). Beyond the hashtags : #ferguson, #blacklivesmatter, and the online struggle for offline justice. *SSRN Electronic Journal*. https://doi.org/10.2139/ssrn.2747066

Freelon, D., Marwick, A. et Kreiss, D. (2020). False equivalencies: Online activism from left to right. *Science, 369* (6508), 1197-1201. https://doi.org/10.1126/science.abb2428

Frega, R. (2013). L'épistémologie des dominés. *Critique, 799*(12), 978-991. https://doi.org/10.3917/criti.799.0978.

Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. (1re éd.). Oxford University Press. https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198237907.001.0001

Gedeon, J. (2025, 28 mars). US issues board order to consultates to vet student visas over 'terrorist activity'. *The Guardian.* https://www.theguardian.com/us-news/2025/mar/28/student-visa-applications-denials

George, J. J. et Leidner, D. E. (2019). From clicktivism to hacktivism: Understanding digital activism. *Information and Organization*, *29*(3), 100249. https://doi.org/10.1016/j.infoandorg.2019.04.001

Gillespie, T. (2014). The relevance of algorithms. Dans T. Gillespie, P. J. Boczkowski et K. A. Foot (dir.), *Media Technologies* (p. 167-194). The MIT Press. https://doi.org/10.7551/mitpress/9780262525374.003.0009

Gillespie, T.et Seaver, N. (2016, 15 décembre). *Critical algorithm studies: a reading list*. Social Media Collective. https://socialmediacollective.org/reading-lists/critical-algorithm-studies/

Gillespie, T. (2018). *Custodians of the internet: Platforms, content moderation, and the hidden decisions that shape social media*. Yale University Press.

Gillespie, T. (2020). Content moderation, AI, and the question of scale. *Big Data & Society*, *7*(2). https://doi.org/10.1177/2053951720943234

Gillespie, T. (2022). Do Not Recommend? Reduction as a Form of Content Moderation. *Social Media + Society, 8*(3). https://doi.org/10.1177/20563051221117552

Granjon, F. (2004). De quelques éléments programmatiques pour une sociologie critique des usages sociaux des TIC. *Archivesic*. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001136/en/

Granjon, F. (2017). *Mobilisations numériques : politiques du conflit et technologies médiatiques*. Presse des Mines.

Granjon, F. (2018). Mouvements sociaux, espaces publics et usages d'Internet. *Pouvoirs, 164,* 31-47. https://doi.org/10.3917/pouv.164.0031

Grison, T. et Julliard, V. (2023). Se mobiliser contre la censure en ligne quand on est pd, trans, gouine ou pute: *Mouvements*, *n° 112*(4), 167-175. https://doi.org/10.3917/mouv.112.0167

Grison, T., Julliard, V., Alié, F. et Ecrement, V. (2023). La modération abusive sur Twitter Étude de cas sur l'invisibilisation des contenus LGBT et TDS en ligne. *Réseaux, 237*(1), 119-149. https://doi.org/10.3917/res.237.0119.

Gritten, D. (2023, 6 novembre). Ahed Tamimi: Israel forces arrest Palestinian activist in West Bank. *BBC*. https://www.bbc.com/news/world-middle-east-67331945

Gullo, K. et York, J. (2023, 8 novembre). Platforms Must Stop Unjustified Takedowns of Posts by and About Palestinians. *EFF*. https://www.eff.org/deeplinks/2023/11/platforms-must-stop-unjustified-takedowns-posts-and-about-palestinians

Gunitsky, S. (2015). Corrupting the Cyber-Commons: Social Media as a Tool of Autocratic Stability. *Perspectives on Politics*, *13*(1), 42–54. doi:10.1017/S1537592714003120

Hady Ba, M.-E. (2022). Science et injustice épistémique, le cas Cheikh Anta Diop. *Tumultes*, *58-59*(1-2), 83-103. https://doi.org/10.3917/tumu.058.0083.

Halpert, M. (2025, 9 mai). Turkish tufts university student released from immigration facility. *BBC*. https://www.bbc.com/news/articles/cp3nd0dwlpgo

Harper, S. (2025, 22 février). Comment les grands médias québécois ont favorisé Israël. *Pivot*. https://pivot.quebec/2025/02/22/comment-les-grands-medias-quebecois-ont-favorise-israel/

Hirst, D. (2016). *Une histoire du Liban 1860-2009*. Perrin. https://doi.org/10.3917/perri.hirst.2016.01.

Hoffmann, M., Liu, J., Neumayer, C. et Trenz, H. J. (2024). Social media and political contention - challenges and opportunities for comparative research. *Journal of Information Technology & Politics, 21*(3), 209–217. https://doi.org/10.1080/19331681.2024.2356435

Hoskins, M. L., et White, J. (2013). Relational inquiries and the research interview: Mentoring future researchers. *Qualitative Inquiry, 19*(3), 179-188. https://doi.org/10.1177/1077800412466224

HRW. (2021, 8 octobre). Israel/Palestine: Facebook Censors Discussion of Rights Issues. *Humans Rights Watch.* https://www.hrw.org/news/2021/10/08/israel/palestine-facebook-censors-discussion-rights-issues

HRW. (2023, 21 décembre). Meta's Broken Promises Systemic Censorship of Palestine Content on Instagram and Facebook. *Humans Rights Watch*. https://www.hrw.org/report/2023/12/21/metas-broken-promises/systemic-censorship-palestine-content-instagram-and

Jackson, H. M. (2024). The New York times distorts the Palestinian struggle: A case study of anti-palestinian bias in US news coverage of the first and second palestinian intifadas. *Media, War & Conflict*, *17*(1), 116-135. https://doi.org/10.1177/17506352231178148

Johnson, A. (2024, 9 janvier). Coverage of Gaza war in the New York Times and other major newspapers heavily favored Israel, analysis shows. *The Intercept*. https://theintercept.com/2024/01/09/newspapers-israel-palestine-bias-new-york-times/

Kaun, A. et Uldam, J. (2018). Digital activism : After the hype. *New Media & Society*, *20*(6), 2099-2106. https://doi.org/10.1177/1461444817731924

Khadder, K., El Damanhoury, K., Hansler, J., Yosef, E. et Salman, A. (2025, 12 juillet). Palestinian-Amercian beaten to death by Israeli settlers in occupied West Bank, another man shot dead, health ministry says. *CNN*. https://www.cnn.com/2025/07/12/middleeast/american-killed-israeli-settlers-west-bank-intl

Khoury-Machool, M. (2007). Palestinian youth and political activism : The emerging Internet culture and new modes of resistance. *Policy Futures in Education, 5*(1), 17-36. https://doi.org/10.2304/pfie.2007.5.1.17

King, G. (2021). From Chiapas to Palestine: Historicizing social movement media before and beyond the Arab uprisings. *Media and Communication, 9*(4), 320-330. https://doi.org/10.17645/mac.v9i4.4455

King, G. et Jegić, D. (2024). Copyediting Palestine: Media Bias in Journalism Style Guides. *Revista Latina de Comunicación Social*, *82*, 01-20. https://www.doi.org/10.4185/RLCS-2024-2052

Kozyreva, A., Herzog, S. M., Lewandowsky, S., Hertwig, R., Lorenz-Spreen, P., Leiser, M. et Reifler, J. (2023). Resolving content moderation dilemmas between free speech and harmful misinformation. *Proceedings of the National Academy of Sciences, 120*(7). https://doi.org/10.1073/pnas.2210666120

Krief, N. et Zardet, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en Sciences de Gestion, 95*(2), 211-237. https://doi.org/10.3917/resg.095.0211.

Lafleur, S. (2015). Foucault, la communication et les dispositifs. *Communication, 33*(2). https://doi.org/10.4000/communication.5727

Landry, N. (2013). *Droits et enjeux de la communication.* Presses de l'Université du Québec.

Lazare, S. (2024, 22 novembre). Bosses are retaliating against workers for showing solidarity with Palestinians. *The Nation*. https://www.thenation.com/article/society/palestine-solidarity-workplace-retaliation/

Leclercq-Vandelannoitte, A. et Bertin, E. (2024). How to deal with Big Tech power? The "Big Tech Raj", a new form of biopower in the digital age. *Technological Forecasting and Social Change*, *208*, 123732. https://doi.org/10.1016/j.techfore.2024.123732

Lim, M. (2018). Roots, routes, and routers: Communications and media of contemporary social movements. *Journalism & Communication Monographs, 20*(2), 92-136. https://doi.org/10.1177/1522637918770419

Lejeune, C. (2019). *Manuel d'analyse qualitative: analyser sans compter ni classer.* (2e éd.). De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.lejeu.2019.01

Lomborg, S. et Kapsch, P. H. (2020). Decoding algorithms. *Media, Culture & Society*, *42*(5), 745-761. https://doi.org/10.1177/0163443719855301

Mahdawi, A. (2024, 6 octobre). As a Palestinian living in the US, I have lost friends, job opportunities – and my faith in humanity. *The Guardian*. https://www.theguardian.com/commentisfree/2024/oct/06/palestinian-us-friends-job-opportunities-humanity-gaza

Maigret, E. (2000). Les trois héritages de Michel de Certeau un projet éclaté d'analyse de la modernité. *Annales, Histoire, Sciences Sociales, 55*(3), 511-549. https://doi.org/10.3406/ahess.2000.279861

Mandraud, I. (2025, 27 juin). En Cisjordanie occupée, les colons israéliens, protégés par l'armée, redoublent de violence. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/international/article/2025/06/27/la-cisjordanie-victime-collaterale-de-la-guerre-entre-israel-et-l-iran_6616087_3210.html

Manor, I. et Crilley, R. (2018). Visually framing the Gaza war of 2014: The Israel ministry of foreign affairs on Twitter. *Media, War & Conflict 11*(4): 369–391.

Mansour, C. (2024). Gaza, une guerre coloniale du XXIe siècle. *Politique étrangère*, *241*, 91-103. https://doi.org/10.3917/pe.241.0091

Massiah, G. (2020). Les mouvements sociaux à l'ère du numérique : À partir de Twitter & gaz lacrymogènes de Zeynep Tufekci. *EcoRev', N° 48*(1), 144-161. https://doi.org/10.3917/ecorev.048.0144

Matar, D. (2025). Habitual media: interrogating Western legacy media's complicity in the epistemic 'war' against Palestinians. *Third World Quarterly*, 1–16. https://doi.org/10.1080/01436597.2025.2462787

Mathieu, L. et Péchu, C. (2020). Résistance. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux : 2e édition mise à jour et augmentée* (2éd, p.508-516). Presses de Sciences Po. https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0508.

Mboukou, S. (2015). Entre stratégie et tactique : Figures et typologie des usagers de l'espace à partir de Michel de Certeau. *Le Portique*, *35*. https://doi.org/10.4000/leportique.2820

Meier, D. (2020). Faire de la recherche au Kurdistan irakien : questions éthiques en milieu autoritaire. *Recherches qualitatives, 39*(1), 21-41. https://doi.org/10.7202/1070014ar

Merlin, M. (2009). Foucault, le pouvoir et le problème du corps social. *Idées économiques et sociales, 155*(1), 51-59. https://doi.org/10.3917/idee.155.0051.

Mhalla, A. (2023). Les Big Tech, de nouveaux États parallèles?. *Pouvoirs, N° 185*(2), 69-81. https://doi.org/10.3917/pouv.185.0069

Miladi, N. (2025). Seeking 'permission to narrate': Debunking the global media reporting of the Israeli War on Gaza and the Palestine exceptionalism. *Journal of Arab & Muslim Media Research, 18*(1), 3 14. https://doi.org/10.1386/jammr_00107_2

Monshipouri, M. et Prompichai, T. (2018). Digital activism in perspective: Palestinian resistance via social media. *International Studies Journal, 14*(4), 37–57.

Mundt, M., Ross, K. et Burnett, C. M. (2018). Scaling social movements through social media : The case of Black Lives Matter. *Social Media + Society, 4*(4). https://doi.org/10.1177/2056305118807911

Mwita, K. (2022). Strengths and weaknesses of qualitative research in social science studies. *International Journal of Research in Business and Social Science, 11*(6), 618-625. https://doi.org/10.20525/ijrbs.v11i6.1920

Noakes, J.A. et Wilkins, K.G. (2002). Shifting frames of the Palestinian movement in US news. *Media Culture & Society 24*(5): 649–671.

Nurik, C.L. (2022). Facebook and the Surveillance Assemblage: Policing Black Lives Matter Activists & Suppressing Dissent. *Surveillance & Society 20*(1): 30-46.

Olesen, T. (2025). Big tech whistleblowing : Frances Haugen and the Facebook files. *Organization, 0*(0). https://doi.org/10.1177/13505084251321785

O'Neil, C. (2017). *Weapons of math destruction: How Big Data Increases Inequality and Threatens Democracy*. Penguin Books.

Orgeret, K. S. (2024). Israel–Palestina-konflikten i norske medier. Nyhetsskjevheter og en felles virkelighetsforståelse som forsvant. *Internasjonal Politikk*, *82*(2). https://doi.org/10.23865/intpol.v82.6494

Ozkula, S. M. (2021). What is digital activism anyway?: Social constructions of the "digital" in contemporary activism. *Journal of Digital Social Research*, *3*(3), 60-84. https://doi.org/10.33621/jdsr.v3i3.44

Ozohu-Suleiman, Y. (2014). War journalism on Israel/Palestine: Does contra-flow really make a difference? *Media, War & Conflict 7*(1): 85–103.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (5e éd.). Armand Colin. https://shs.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019?lang=fr.

Palestine, les clés d'un conflit. (2005). *NAQD*, (21), https://shs.cairn.info/revue-naqd-2005-1?lang=fr.

Péchu, C. (2009). Répertoire d'action. Dans : Olivier Fillieule éd., *Dictionnaire des mouvements sociaux* (pp. 454-462). Presses de Sciences Po. https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2009.01.0454

Poell, T. et Darmoni, K. (2012). Twitter as a multilingual space : The articulation of the Tunisian revolution through #sidibouzid. *European Journal of Media Studies*. https://doi.org/10.25969/MEDIAREP/15038

Poell, T. et van Dijck, J. (2015). Social Media and Activist Communication. Dans : *The Routledge Companion to Alternative and Community*. Routledge.

Prater, N. (2025, 28 mars). The Pro-Israel Group that led to Rumeysa Ozturk's arrest. Canary Mission has a history of putting activists on the Trump administration's radar. *New York Magazine*. https://nymag.com/intelligencer/article/rumeysa-ozturk-tufts-canary-mission.html

Proulx, S. (1994). Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers. *Communication, 15*(2), 170-197. https://doi.org/10.3406/comin.1994.1691

Proulx, S. (2014). Capitalisme et communication : une monétisation de la relation sociale. Dans A-S. Collard et A. Klein (dir.), *Communication : regards croisés sur la relation* (p.194-203). Presses universitaires de Namur.

Proulx, S. (2015). La sociologie des usages, et après ? *Revue française des sciences de l'information et de la communication, 6*. https://doi.org/10.4000/rfsic.1230

Proulx, S. (2020). *La participation numérique : une injonction paradoxale*. Presse des Mines.

Qaadan, M. (2023). *Hashtag Palestine 2023*. 7amleh. https://7amleh.org/storage/Hashtag%20Palestine%202023/Hashtag%20Palestine%202023.pdf

Qaadan, M. (2024). *Hashtag Palestine 2024*. 7amleh. https://7amleh.org/post/hashtag-palestine-2024-en

Rolfe, B. (2005). Building an electronic repertoire of contention. *Social Movement Studies, 4*(1), 65-74. https://doi.org/10.1080/14742830500051945

Roy Chowdhury, A. (2024). 'Repertoires of contention': examining concept, method, context and practice. Dans L. Cox, A. Szolucha, A. Arribas Lozano, et S. Chattopadhyay (dir.), *Handbook of Research Methods and Applications for Social Movements* (p. 321-335). Edward Elgar Publishing. https://doi.org/10.4337/9781803922027.00030

Said, E. (1984). Permission to narrate. *Journal of Palestine Studies*, *13*(3), 27-48. https://doi.org/10.2307/2536688

Said, E (2005). *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident* (traduit par C. Malamoud, S. Meininger, T. Todorov et C. Wauthier; 3e éd.). Éditions du Seuil. (Ouvrage original publié en 1978).

Said, E. (2010). *La question de Palestine* (traduit par Pons, J-C.). Sindbad-Actes Sud. (Ouvrage original publié en 1979)

Saldaña, J. (2011). *Fundamentals of qualitative research*. Oxford University Press.

Santaella, L. (2014). Les politiques participatives dans les réseaux. *Sociétés, 124*, 47-54. https://doi.org/10.3917/soc.124.0047

Sauvayre, R. (2021). *Initiation à l'entretien en sciences sociales : Méthodes, applications pratiques et QCM*. (2e éd.). Armand Colin.

Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. Dans Benoît, G. (dir), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (4e éd., p.293-315). Presses de l'Université du Québec.

Savolainen, L. (2022). The shadow banning controversy: perceived governance and algorithmic folklore. *Media, Culture & Society, 44*(6), 1091-1109. https://doi.org/10.1177/01634437221077174

Selwyn, N. et Pangrazio, L. (2018). Doing data differently? Developing personal data tactics and strategies amongst young mobile media users. *Big Data & Society, 5*(1). https://doi.org/10.1177/2053951718765021

Sereke, W. B. et Drzewiecka, J. A. (2023). "Techniques to be respected as a human being!": moving beyond the binary of strategies and tactics. *Ethnic and Racial Studies, 47*(10), 2266–2287. https://doi.org/10.1080/01419870.2023.2259465

Seurat, L. (2023). Israël-Palestine, les images sortent du cadre: Les réseaux sociaux face à la guerre coloniale. *Revue du Crieur, 23*, 34-41. https://doi.org/10.3917/crieu.023.0034

Shaw, A. (2017). Encoding and decoding affordances: Stuart Hall and interactive media technologies. *Media, Culture & Society, 39*(4), 592-602. https://doi.org/10.1177/0163443717692741

Smeltzer, S., et Cantillon, S. (2015). Scholar-activist terrain in Canada and Ireland. *Studies in Social Justice, 9*(1), 7-17. https://doi.org/10.26522/ssj.v9i1.1260

Stephan, G. (2022). Un Internet conservateur ? Les déterminants sociaux et politiques de l'activisme numérique. *Participations, 32*(1), 307-316. https://doi.org/10.3917/parti.032.0307.

Supriyanto, N.S., Pratiwi, M.I., Kamilah, F. et Hidayat, Z. (2022). The resistance of social media activists in the struggle for freedom of expression on Instagram towards Israel's occupation in Palestine. *Journal of Theoretical and Applied Information Technology 100*(22). http://www.jatit.org/volumes/Vol100No22/14Vol100No22.pdf

Tawil-Souri, H. et Aouragh, M. (2014). Intifada 3.0? Cyber Colonialism and Palestinian Resistance. *The Arab Studies Journal 22*(1), 102-133.

Taylor, J. (2023, 20 octobre). Instagram apologises for adding 'terrorist' to some Palestinian user profiles. The Guardian. https://www.theguardian.com/technology/2023/oct/20/instagram-palestinian-user-profile-bios-terrorist-added-translation-meta-apology

Thakker, P. (2023, 16 octobre). Pro-Palestine NYU Law student speaks out after job offer was rescinded. *The Intercept*. https://theintercept.com/2023/10/16/pro-palestine-students-campus-gaza-war/

Thieulin, B. (2018). Gouverner à l'heure de la révolution des pouvoirs: *Pouvoirs*, *N°164*(1), 19-30. https://doi.org/10.3917/pouv.164.0019

Tracy, S. J. (2013). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact.* Wiley-Blackwell.

Tracy, S. J. (2020). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact* (2e éd.). Wiley-Blackwell.

Treré, E. et Bonini, T. (2024). Amplification, evasion, hijacking: Algorithms as repertoire for social movements and the struggle for visibility. *Social Movement Studies, 23*(3), 303-319. https://doi.org/10.1080/14742837.2022.2143345

Tufekci, Z. (2014). The medium and the movement: digital tools, social movement politics, and the end of the free rider problem. *Policy & Internet, 6*(2), 202-208. https://doi.org/10.1002/1944-2866.POI362

Tufekci, Z. (2017). *Twitter and tear gas. The power and fragility of networked protest*. Yale University Press.

Utibe, T.M. (2020). Impacts of interview as research instrument of data collection in social sciences. *Journal of Digital Art & Humanities*, *1*(1), 15-24. https://doi.org/10.33847/2712-8148.1.1_2

Vaagan, R., Johannessen, F. et Walsøe, M. (2010). TV News and "White Voices": Dagsrevyen's Coverage of the Gaza War. *Javnost - The Public*, *17*(3), 39–55. https://doi.org/10.1080/13183222.2010.11009035

Van der Nagel, E. (2018). 'Networks that works too well': intervening in algorithmic connections. *Media International Australia, 168*(1), 81-92. https://doi.org/10.1177/1329878X18783002

Wijermars, M. et Lokot, T. (2022). Is Telegram a "harbinger of freedom"? The performance, practices, and perception of platforms as political actors in authoritarian states. *Post-Soviet Affairs*, *38*(1-2), 125-145. https://doi.org/10.1080/1060586X.2022.2030645

Willson, M. (2017). Algorithms (and the) everyday. *Information, Communication & Society 20*(1), 137–150.

Yilmaz, I., Akbarzadeh, S., Abbasov, N. et Bashirov, G. (2024). The double-edged sword: Political engagement on social media and its impact on democracy support in authoritarian regimes. *Political Research Quarterly, 78*(2), 419-436. https://doi.org/10.1177/10659129241305035

Zeng, J. et Kaye, D. B. V. (2022). From content moderation to *visibility moderation:* A case study of platform governance on TikTok. *Policy & Internet*, *14*(1), 79-95. https://doi.org/10.1002/poi3.287

Annexes

1 Certificat éthique

Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH)

Bureau de la conduite responsable en recherche

Université de Montréal

23 septembre 2024

Stéphane Couture, professeur agrégé,
Faculté des arts et des sciences, département de communication,
Université de Montréal

Adel Aouam, étudiant à la maitrise

OBJET :	Projet # 2024-6014 - Approbation éthique finale Titre : Activisme pro-palestinien sur les médias sociaux : étude des stratégies et des pratiques de resistance numérique face aux formes de censure sur les plateformes de communication en ligne Financement : Fond de recherche du Québec - Société et culture, bourse de maitrise en recherche

Bonjour,

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) de l'Université de Montréal a évalué votre projet de recherche et, une approbation conditionnelle vous a été émise en date du 13 septembre 2024.

Nous accusons réception des précisions et corrections demandées via le formulaire de conditions F20 ainsi que des documents en vue de l'approbation finale du projet mentionné en rubrique. Suite à la révision de ces documents, le tout ayant été jugé satisfaisant, j'ai le plaisir de vous informer que votre projet de recherche a été approuvé par le CERAH.

Les documents que le CERAH a approuvés et que vous pouvez utiliser pour la réalisation de votre projet sont disponibles dans la section **Fichiers avec couleur**, située sous l'onglet "Fichiers" de votre projet.

Cette approbation éthique est valide pour un an, à compter du 23 septembre 2024 jusqu'au 23 septembre 2025. Il est de votre responsabilité de compléter le formulaire de renouvellement (formulaire F9) que nous vous ferons parvenir annuellement via Nagano 1 mois avant l'échéance de votre approbation, à défaut de quoi l'approbation éthique délivrée par le CERAH sera suspendue.

Dans le cadre du suivi éthique continu, le Comité vous demande de vous conformer aux exigences suivantes en utilisant les formulaires Nagano prévus à cet effet :

- Soumettre, pour approbation préalable, toute demande de **modification** au projet de recherche ou à tout autre document approuvé par le Comité pour la réalisation du projet (formulaire F1).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toutes **informations supplémentaires, nouveau renseignement et/ou correspondances diverses** (formulaire F2).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, tout **incident ou accident** lié à la réalisation du projet de recherche (formulaire F5).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, l'**interruption prématurée** du projet de recherche, qu'elle soit temporaire ou permanente (formulaire F6).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toute **déviation** au projet de recherche susceptible de remettre en cause le caractère éthique du projet (formulaire F8).
- Soumettre une demande de **renouvellement** un mois avant l'échéance de la date d'approbation afin de renouveler l'approbation éthique (formulaire F9).
- Soumettre le rapport de la **fin du projet de recherche** (formulaire F10).

Nous vous rappelons que la présente décision vaut pour une année et peut être suspendue ou révoquée en cas de non-respect de ces exigences.

2 Message de recrutement des participants

Messages postés dans plusieurs groupes de militants propalestiniens au Québec sur Facebook et relayés sur Instagram

Bonjour à tous,

Dans le cadre de ma maîtrise en communication à l'Université de Montréal, je suis à la recherche de participant.e.s intéressé.e.s à prendre part à une recherche portant sur l'utilisation des médias sociaux pour la défense de la cause palestinienne.

Je m'intéresse principalement aux défis que rencontrent ou ont rencontrés les activistes « pro-palestiniens » lorsqu'ils font usage des plateformes de communication tels qu'Instagram, Facebook, ou X, pour faire passer des messages politiques à propos de la cause palestinienne.

Si vous êtes impliqué.e.s pour cette cause; que vous souhaitez partager votre expérience lors d'une entrevue; et que vous remplissez les conditions de participation (voir image ci-dessous), veuillez me contacter par message privé, ou par courriel : adel.aouam@umontreal.ca

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions, ou que vous souhaitez en savoir plus. Je serais ravi d'échanger avec vous.

Merci !

[Ce projet a fait l'objet d'une évaluation éthique et a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités de l'Université de Montréal (CERAH)]



3 Tableaux de codes pour l'analyse

Je présente ici une version simplifiée des tableaux utilisés pour l'analyse contenant le nom des catégories, les étiquettes et leurs significations. Les tableaux complets qui m'ont aidé à rédiger les chapitres 4 et 5 de ce mémoire contenaient également une rubrique « citations » regroupant des extraits tirés des entrevues. Ce document, particulièrement dense (17 pages), a été condensé dans cette version plus synthétique, intégrée en annexe.

Profil des participants :

Catégorie	Code	Signification
Profil activiste	Administrateur de compte	La personne gère une page ou un compte associatif
	Implication associative	Degré d'implication ou expérience militante de la personne. Activité au sein d'un organisme/mouvement pour la cause palestinienne
	Profil sociodémographique	Informations sur l'âge, profession, etc.

Thème 1 - Activisme numérique propalestinien : usages, avantages, tensions :

Catégorie	Code	Signification
Activisme numérique	Impact	Effets perçus de l'activisme numérique : impact limité, important, nul, etc.
	Calling out platforms	Dénoncer la censure exercée par les plateformes
Répertoires d'action	Boycott	Incitation au boycott, identification de marques/produits a boycotter
	Levée de fonds	Partage de cagnottes, levée de fonds pour venir en aide aux familles en Palestine
	Pétitions	Signer ou diffuser des pétitions pour la cause
	Manifestation, occupations, événements	Organiser, relayer, participer a des manifestations en présentiel, ou des événements tels que des conférences
	Faire pression sur les autorités locales	Solliciter, interpeller des médias ou figures politiques locales pour faire pression
Usages et modalités d'utilisation des médias sociaux	Type de publications	Type de contenus militants partages sur les médias sociaux
	Réseaux sociaux utilisés pour l'activisme	Autodéfini
	Fréquence de publication	Autodéfini
	Temporalité	Période de forte activité militante
	Audience/followers	Nombre de personnes qui suivent le compte
	Type de compte	Compte privé ou public, personnel ou associatif
	Raisons de l'utilisation ou non de la plateforme	Autodéfini
Avantages des médias sociaux	Amplifier des voix	Autodéfini
	Éduquer et sensibiliser	Autodéfini
	A lifeline for Palestinians	Moyen de communication vital pour les palestiniens
	Toucher un grand nombre de personnes	Autodéfini
	Élargir les échanges	Possibilité d'échanger et de créer des liens indépendamment des limites géographiques
	Organiser, planifier, coordonner	Facilite l'organisation, la planification et la coordination d'actions de mobilisations
	Instantanéité	Diffusion rapide de l'information, sans délai ni intermédiaire
	Informer et s'informer	Autodéfini
	Creating relatabilty	Connexions émotionnelles, empathie

	Contrôler le narratif	Pouvoir de représentation de la cause, contrôle du narratif
	Accès à l'information brut/ a la source	Accès à des informations non traités tels que des témoignages directs, des preuves
Tensions dans l'usage militant des médias sociaux	Slacktivism	Le militantisme doit également se faire sur le terrain
	Discordes et débats futiles	Exposer les discordes au sein du mouvement devant les non-alliées
	Emotional dysregulation	Impact psychologique, émotions négatives (tristesse, colère, etc.)
	Fake news	Plus de fausses nouvelles sur les médias sociaux
	Blocage des contenus médiatiques au Canada	Autodéfini

Thème 2 - Censure et restrictions :

Catégories	Codes	Significations
Perceptions de la censure	Existence de la censure	Témoignages relatant la censure des voix propalestiniennes sur certains médias sociaux
	Deux poids deux mesures	Témoignages sur la différence de traitement entre la censure ou surmodération des contenus propalestiniens, et le manque de modération des contenus haineux à l'encontre des palestiniens
	Évolution de la censure/modération	Perception des participants sur la diminution ou l'augmentation de la censure au fil du temps.
	Censure proportionnelle	Perception que la censure affecte plus les comptes influents, ayant plus d'abonnés, etc.
	Perception de la censure sur Tik Tok	Autodéfini
Type de restrictions	Shadowban et visibilité réduite	Nombre de vues anormalement basses; réduction de la portée des contenus
	Suspension de compte	Bannissement temporaire ou suppression définitive d'un compte
	Abonnements restreints	Impossibilité de s'abonner à des comptes
	Bogues récurrents ou inexpliqués	Bogues inhabituels lors de l'utilisation du réseau social
	Suppression de contenu	Contenu retiré de la plateforme
	Compte désindexé	Compte introuvable via le moteur de recherche de la plateforme
	Changement de paramétrage	Nouveau paramétrage introduit par la plateforme et ayant un impact direct sur les contenus de nature politique
	Fonctionnalités restreintes ou indisponibles	Impossibilité ou limitations de commenter, liker, partager, etc. durant une période
	Obligation de supprimer des membres	L'administrateur du groupe ou de la page est contraint de retirer certaines personnes. La page est supprimée le cas échéant
Modération et perceptions de la modération	Authentification requise	L'utilisateur doit confirmer ses informations personnelles (courriel, numéro de téléphone, vidéo de preuve, etc.)
	Avertissements	L'utilisateur reçoit un message d'avertissement
	Modération justifiée (Filtre de contenu sensible)	La personne juge que la modération du contenu est dans ce cas spécifique compréhensible voir souhaitable (la publication est postée, mais cachée par un filtre « contenu sensible ». La personne peut alors choisir ou non de visionner le contenu)
	Modération interne	La modération est assurée manuellement par l'administrateur du compte
	Contenu en arabe sur modéré	Les termes en arabe sont plus susceptibles d'être censurés.

	Faire appel	Contester la sanction en faisant appel auprès de la plateforme
	Conséquences de la censure	Conséquences perçues de la censure
Responsabilité des plateformes	Complicité des plateformes	Perceptions sur le degré de complicité des plateformes dans la censure des voix propalestiniennes
	Intérêts politico-économiques/ Agenda	Hypothèses sur les raisons de la complicité des plateformes, en lien avec des intérêts politiques et économiques
	Responsabilité vs intentionnalité	Autodéfini

Thème 3 - Tactiques de résistance numérique :

Catégorie	Code	Signification
Tactiques de résistance numériques	Évasion algorithmique ou encodage	L'utilisateur incorpore des symboles, ou des chiffres pour écrire certains termes susceptibles d'être censurés par la modération automatisée
	Obfuscation	Incorporer des éléments qui n'ont aucun rapport pour brouiller les pistes
	Comptes de secours	Avoir plusieurs comptes pour être en mesure de continuer son activité militante en cas de suspension d'un autre compte. Prévention en invitant ses abonnés à rejoindre les comptes de secours
	Curation productive	L'utilisateur publie de manière réfléchie en essayant par exemple d'anticiper les contenus qui risquent d'être perçus par l'algorithme comme étant problématiques
	Suspendre temporairement l'activité	L'utilisateur ne publie rien durant une courte période. Ceci permettrait de regagner en visibilité
	Intercaler du contenu neutre	L'utilisateur incorpore du contenu plus « léger » entre les contenus militants
	Utilisation d'outils en ligne	Utilisation astucieuse de sites web tel que wayback machine pour contourner certaines restrictions
	Mentionner/inviter les abonnés	Taguer manuellement les abonnés ou en utilisant la fonctionnalité @all pour qu'ils puissent recevoir une notification et visualisent le contenu
	Partage de contenu indirect	Partager du contenu d'un autre utilisateur sans utiliser la fonctionnalité partage, mais en faisant des captures d'écran
	Mots-clics neutres	Choix de mots-clics plus neutres, moins connotés
	Partage par messagerie privée et via d'autres canaux	Envoyer les informations via MP; multiplier les canaux de diffusion pour maximiser la visibilité
	Migrer sur des réseaux sociaux alternatifs	Quitter les plateformes dominantes pour aller sur des réseaux alternatifs; limites des réseaux alternatifs
Algorithmes	Déchiffrer l'algorithme	Essayer de comprendre le fonctionnement de l'algorithme
	Manipuler l'algorithme (Consumptive curation)	Essayer d'influencer ou de manipuler l'algorithme selon sa convenance
	Recommandations impertinentes	Les recommandations proposées par l'algorithme ne correspondent pas a ce que l'utilisateur recherche
Tactiques et dimension collective	Coalitions	S'associer à d'autres pages/comptes pour faire des publications communes et rejoindre plus de personnes au sein du réseau d'activistes
	Formation	Formation sur les causes potentielles de la censure et des astuces pour l'éviter
	« Mimétisme » tactique	Les personnes reprennent des tactiques utilisées par des comptes activistes

	Recherche active de tactiques	Faire des recherches pour essayer de découvrir de nouvelles tactiques
Efficacité perçue des tactiques	Incertain	Doutes sur le fonctionnement de la tactique ou différence minime observée
	Fonctionne	La personne perçoit une différence notable lorsqu'elle utilise la tactique
	Tactique détectée	La personne soupçonne que ladite tactique a été décelée par Meta et n'est donc plus aussi efficace

Thème 4 - risques et vulnérabilités des activistes :

Catégorie	Code	Signification
Cyberharcèlement	Commentaires haineux et diffamation	Autodéfini
	Cyberharcèlement et menaces	Autodéfini
	Insultes et échanges virulents	Autodéfini
	Signalements de masse	L'activiste se fait signaler par un grand nombre de personnes du camp adverse pour qu'elle perde son compte ou que sa publication soit retirée
Risques et vulnérabilités	Overexposed	La personne considère qu'elle s'expose/attire trop l'attention sur elle ce qui peut être dangereux
	Contre-activisme et risques légaux	Autodéfini
	Se prémunir des risques en étant prudent	Autodéfini
	Piratage et perte de compte	Autodéfini
	Doxxing	Des informations personnelles sont révélées dans le but de nuire à la personne
	Stigmatisation	La cause palestinienne est stigmatisée et prendre position en sa faveur sur les médias sociaux peut avoir des conséquences négatives, notamment en société.
	Violences physiques	La personne s'expose à des représailles physiques
	Répercussions sur la carrière	Autodéfini
Contenus indésirables	Contenus haineux	Autodéfini
	Propagande israélienne	Autodéfini